VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 14 JANVIER 1925 NUMERO 32

Adressez toute corresp... "LA LIBER... ABONNE... Canada et Et... Union Postal...

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones — A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

LES FERMIERS-UNIS DU MANITOBA ONT LEUR CONVENTION A BRANDON

Le premier ministre Bracken discute plusieurs questions provinciales — Le problème de l'Est et de l'Ouest — R.-A. Hoey, député fédéral de Springfield, envisage la rupture de la Confédération

Brandon, Man. — Les Fermiers-Unis du Manitoba ont tenu leur 22me convention annuelle à Brandon, sous la présidence de A.-J.-M. Poole, nommé à cette position en juillet dernier, lorsque Colin H. Burnell se retira pour accepter la présidence du "Wheat Pool" provincial.

Les membres diminuent

Le rapport du secrétaire accuse une diminution notable dans le nombre des membres tombé à 5,326; celui du vérificateur des livres accuse un déficit de $1,269.71. L'ancien secrétaire Wood déclare que quelque chose doit être fait avant le printemps si l'on veut que l'association se maintienne. On s'engage à faire 1,500 nouveaux membres d'ici au 1er avril.

Le rapport du comité de la vente se plaint de l'invasion du Manitoba par les Crèmeries coopératives de la Saskatchewan.

L'Est et l'Ouest

Mme Elliot, présidente de la section des femmes, qui sort de charge, se fait applaudir en parlant de l'attitude de l'Est envers l'Ouest. Elle déplore la tendance à créer un sentiment en faveur de l'indépendance du pays. Ses critiques des compagnies de transport dans l'affaire de l'accord de la Passe du Nid de Corbeau sont également applaudies.

"L'attitude de l'est du Canada à l'égard de l'Ouest est, d'une façon frappante, semblable à l'attitude de la Grande-Bretagne à l'égard des Etats-Unis, avant la révolution, a dit Mme Elliot. Les colonies étaient considérées par le peuple de Grande-Bretagne, en faisant une ou deux exceptions notables, comme un heureux champ d'exploitation, d'extraction de richesse et d'imposition de taxes frappant les propriétaires. On ne devra pas s'étonner si l'histoire se répète et si l'attitude de l'Est force l'Ouest à trouver quelque forme de gouvernement autonome. Une telle politique de suicide doit être repoussée vivement."

M. Bracken parle finances

L'hon. John Bracken, premier ministre de la province, croit pouvoir donner aux délégués la substance de son prochain discours sur le budget.

Il n'y aura pas, déclare-t-il, de nouvelles taxes si cela est humainement possible. Cependant le gouvernement devra trouver $330,000 supplémentaires cette année: $150,000 pour le nouveau fonds d'amortissement, $130,000 pour tenir ouverte les écoles fermées et $35,000 pour le soutien d'un service de propagande agricole autrefois entretenu par le Dominion maintenant passé à la province, ainsi que certaine dépense pour les hôpitaux de Brandon et de Selkirk. On trouvera cet argent en réduisant sur les autres dépenses, mais ce sera une rude tâche.

M. Bracken parle pendant une heure sur un grand nombre de questions d'intérêt provincial. Au sujet du revenu provenant de la vente des liqueurs, il dit que la province a fait des affaires au montant de $3,500,000, sur lequel le profit est d'un et un tiers; mais il a fallu payer $1,500,000 au gouvernement fédéral pour les taxes de revenu d'accise et de timbre, $100,000 de plus que reçoit la province dans la même période comme compensation pour ses ressources naturelles. Lorsque son gouvernement est arrivé au pouvoir, déclare M. Bracken, la province avait un déficit de $5,000 par jour; aujourd'hui elle a un surplus de $300 par jour.

La Coopérative contrôle onze millions d'acres de blé

M. Colin Burnell, président du "Pool" du Manitoba, donne les chiffres des signataires de contrat par provinces: Manitoba, 9,224; Alberta, 30,749; Saskatchewan, 51,318. Il estime que cela couvre un total d'environ onze millions d'acres de blé.

Le Manitoba aura cette année un "Pool" pour le grain autre que le blé si l'on peut recueillir 5,000 contrats.

Poole réélu président

A.-J.-M. Poole, de Kelwood, président temporaire, est élu président, comme c'était à prévoir. W.-G. Weir, de Rosebank, est élu vice président.

Un grand nombre de résolutions sont acceptées sans soulever de discussion.

M. Burnell déclare que le nombre des fermiers reconnus avoir rompu leur contrat avec la Coopérative peut se compter sur les doigts d'une main. Il nie catégoriquement la rumeur que le "Pool" ait vendu des millions de minots de blé à $1.20.

La fin de la Confédération

M. R.-A. Hoey, député progressiste fédéral de Springfield, préconise la rupture de la Confédération qu'il dit être un instrument de gouvernement usé, maintenu aujourd'hui sur une base d'injustice, avec deux poids et deux mesures.

Cette déclaration surprend quelque peu l'auditoire, qui l'accepte sans aucun enthousiasme, bien qu'il applaudira ensuite d'autres parties typiques de son discours.

Le temps est mûr, dit M. Hoey, pour un Ouest uni avec un programme national qui reconnaîtrait les provinces des prairies et les provinces maritimes comme partie du Dominion et ne devant pas rester indéfiniment dans la Confédération pour y être dominées par les intérêts de l'Est central.

M. Hoey dit qu'il arrive d'un voyage dans l'Ouest et qu'il a trouvé un grand nombre de personnes persuadées que notre unité ne peut être sauvegardée que par la division politique. Nous savons tous, ajoute-t-il, que cette impression va en augmentant.

Un front uni

D'après le député de Springfield, l'Ouest Canadien devrait présenter un front uni des Grands Lacs aux Montagnes Rocheuses et jusqu'à la côte du Pacifique, si possible.

"Peu m'importe comment s'appelle le parti, pourvu qu'il étende à nos centres urbains la même forme démocratique d'organisation que nous avons dans les centres ruraux. Si nous voulons la division politique, nous devons le dire.

Toute la population, rurale et urbaine, dont les intérêts, après tout, sont les mêmes, devrait présenter un front uni; elle devrait s'organiser et demander à l'Ontario et au Québec un traitement équitable.

Demandes à faire

Parmi les demandes qui devraient être faites par ce parti national de l'Ouest sont: l'achèvement immédiat du chemin de fer de la Baie d'Hudson; une politique fiscale basée sur les besoins du trésor plutôt que sur la protection; une politique nationale tenant compte des réclamations légitimes de toutes les autres parties du Dominion; une représentation immédiate à Washington pour établir les relations commerciales les plus étroites possibles entre le Canada et les Etats-Unis; le retour des ressources naturelles à l'Ouest et des taux de transport équitables pour toutes les parties du Canada.

Les meilleurs hommes du pays devraient être envoyés à Ottawa pour préconiser cette politique, dit M. Hoey.

S'il n'est pas possible de maintenir la Confédération sur cette base, il ne voit aucune raison de la maintenir. Il est préférable de se séparer, pour que l'Est puisse avoir toute la protection qu'il désire et l'Ouest une politique fiscale conforme à son désir.

Les anciens partis

Avant d'attaquer la question de l'Ouest et de la Confédération, M. Hoey avait discuté les programmes des deux anciens partis, reconnaissant leurs bonnes intentions et leur sincérité. Le programme de M. Meighen, d'après lui, est la simplicité simplifiée. Quant à M. King, il le tient pour un rhéteur. Il a essayé pendant trois ans de découvrir en quoi consiste le programme libéral. Il ne peut voir comment le parti libéral actuel peut faire aucune concession à l'Ouest sans s'aliéner ses partisans de l'Est.

Le mouvement agraire

Dans ses remarques préliminaires, M. Hoey avait discuté le mouvement agraire au Canada. Ce mouvement s'est attiré des attaques de critiques qui prétendent qu'il a accompli peu de choses en 25 ans. Cependant les conditions de la vie se sont améliorées d'une façon inappréciable. Si les armées agraires n'ont pas réussi à réaliser le bonheur parfait en 25 ans, que dire des armées libérales et conservatrices qui n'ont pas réussi à le faire en 50 ans? Le mouvement agraire depuis 25 ans a un actif d'oeuvres sans rival dans l'histoire du monde. Son plus grand apport à la cause du progrès a été de révolutionner l'opinion que le fermier avait de lui-même et de transformer l'attitude des autres à son égard. Il y a 25 ans, dans ce pays, on pouvait dire de la moyenne des fermiers qu'ils étaient incapables de donner une expression à leurs aspirations politiques et à leurs besoins économiques.

"L'agriculteur ne consentira plus jamais à être la bête de somme de la civilisation canadienne. Quand les fermiers du Canada ont envoyé à Ottawa 65 députés libres et sans entraves, ils ont apporté la plus grande aide jamais faite encore dans le pays à la cause du progrès et de l'honnêteté politiques."

Organisation politique

D.-G. MacKenzie, secrétaire de l'association, dépose une motion en faveur de l'organisation politique des Fermiers-Unis. Un bloc solide de représentants, dit-il, doit être envoyé à Ottawa pour sauvegarder les intérêts de l'Ouest.

Après un débat de deux heures, le plus animé de tous ceux qui ont été soulevés au cours de la convention, les délégués ont affirmé à l'unanimité leur intention de maintenir leurs activités dans la politique fédérale.

Brandon a été choisi de nouveau pour la convention de l'année prochaine.

Nouveau Portefeuille



HON. ALBERT PREFONTAINE, député de Carillon, qui devient ministre de l'agriculture en même temps que secrétaire provincial du Manitoba.

REMANIEMENT DU CABINET BRACKEN

L'hon. Albert Préfontaine devient ministre de l'agriculture en même temps que secrétaire provincial

L'hon. F.-M. Black, trésorier provincial, a officiellement abandonné sa position lundi à une réunion du cabinet. A la fin de la séance, les changements nécessités par la démission de M. Black ont été effectués et les nouveaux ministres ont prêté le serment d'office en présence de sir James Aikins, dans le salon du lieutenant-gouverneur.

Le remaniement du cabinet n'introduit pas de nouveau membre dans le ministère. L'hon. John Bracken, qui était à la fois premier ministre et ministre de l'agriculture, passe cette dernière position à l'hon. Albert Préfontaine, secrétaire provincial. Le premier ministre remplira les fonctions de trésorier provincial et l'hon. R.-W. Craig devient ministre des téléphones en même temps que procureur général.

M. Black, qui quitte le gouvernement pour entrer à la "Winnipeg Electric Company" comme vice président en charge des finances, gardera son siège à la législature. Le cabinet le consultera dans les questions financières de la province.

Stewart va-t-il devenir sénateur ou lieutenant-gouverneur de l'Alberta?

Edmonton — On assure, dans les cercles politiques d'ici, que M. Charles Stewart, ministre de l'intérieur, a abandonné l'idée de se présenter comme candidat libéral dans Edmonton-Ouest. On dit maintenant qu'il a beaucoup de chances de devenir sénateur de l'Alberta ou lieutenant-gouverneur de la province.

REGINA — Une assemblée générale des directeurs du "Wheat Pool" aura lieu jeudi à Régina, à laquelle assisteront tous les officiers des trois bureaux provinciaux.

GREFFIER C.-F. AUX COMMUNES

M. Arthur Beauchesne est le premier Canadien français nommé à ce poste depuis la Confédération

Ottawa — M. Arthur Beauchesne, C.R., a été nommé officiellement jeudi greffier de la Chambre des Communes du Canada. M. Beauchesne est le premier Canadien français appelé à cette haute situation dans la capitale, depuis la Confédération. La nomination a été faite à la réunion du cabinet fédéral jeudi matin et elle a été immédiatement approuvée par Son Excellence le baron Byng de Vimy, gouverneur-général du Canada.

M. Beauchesne, qui a été avocat au barreau de Montréal et un des journalistes les plus en vue de la métropole pendant de nombreuses années, était greffier-adjoint de la Chambre des Communes depuis 1917. Il avait rendu de précieux services et était considéré comme une autorité non seulement en droit parlementaire mais pour toutes les règles de la Chambre des Députés. Sa nomination a été faite, tout le monde le sait, sur la recommandation pressante de l'hon. M. Rodolphe Lemieux, ancien ministre, président de la Chambre des Communes.

Depuis trois ans qu'il occupe la présidence des Communes à Ottawa, l'hon. M. Lemieux a accompli une véritable oeuvre de redressement des griefs des Canadiens français, qui lui assure non seulement la reconnaissance de ses compatriotes mais l'admiration des Canadiens de langue anglaise qui sont animés comme lui du sentiment de la justice et de l'équité.

Le français est à l'égal de l'anglais à la Chambre des Communes depuis que le député de Gaspé est à la présidence. Tous les timbres officiels sont bilingues.

Nouvelles brèves

SASKATOON—L'exécutif de l'Union des Fermiers du Canada a nommé un comité chargé d'entrer en négociations avec les autres organisations de l'Ouest en vue de se fusionner.

REGINA — Le Dr James Lyon et le Dr Frank-S. Welsman seront les juges du festival musical de la Saskatchewan en mai prochain.

REGINA — On signale une diminution de $1 par semaine dans le salaire minimum et le maximum des heures de travail porté de 48 à 51 heures par semaine pour le travail féminin dans la Saskatchewan.

MONTREAL — M. Walter Thurnheer, ancien conseiller de la légation suisse à Washington, est arrivé à Montréal comme consul général de Suisse au Canada.

OTTAWA — La conférence sur la rouille qui devait avoir lieu à Winnipeg les 11 et 12 janvier a été remise en février, à cause de l'impossibilité pour quelques délégués d'y assister.

TORONTO — Le "Jack Canuck", dont le rédacteur a été condamné récemment à six mois de prison et $1,000 d'amende, a cessé de paraître.

OTTAWA — L'hon. Dr Béland, ministre fédéral de la santé et du rétablissement civil des soldats, en Europe depuis plusieurs mois, doit arriver à New-York le 21 janvier.

QUEBEC — Son Eminence le cardinal Bégin a célébré samedi le 85me anniversaire de sa naissance.

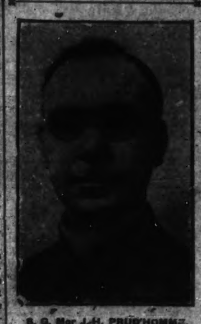
MONTREAL — M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, qui donnera un cours d'histoire du Canada à la Sorbonne, s'embarquera pour Paris le 18 février.

BERLIN — Le chancelier Marx a renoncé définitivement à former un cabinet.

Charles-Evans Hughes va abandonner la vie publique

Washington—Charles-Evans Hughes a démissionné comme secrétaire d'Etat et son successeur sera Frank-B. Kellogg, du Minnesota, actuellement ambassadeur en Grande-Bretagne. Sa démission prendra effet le 4 mars, après quatre ans révolus à la tête du département d'Etat. Il désire rentrer dans la vie privée après 20 ans de vie publique.

La Presse Catholique



S. G. Mgr J.-H. PRUD'HOMME, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, qui fait un appel à nos compatriotes de l'Est en faveur du "Patriote de l'Ouest".

UNE NOUVELLE CONGREGATION

Mgr Prud'homme fonde la communauté des Soeurs Dominicaines de Saint-Joseph

Montréal — Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, qui est actuellement de passage à Montréal, vient de recevoir une dépêche de Rome qui lui annonce l'approbation d'une fondation nouvelle, qu'il avait spécialement recommandée aux autorités romaines: celle des Soeurs Dominicaines de Saint-Joseph, qui se consacreront spécialement au service des hôpitaux, des instituts de sourds-muets, des orphelinats, etc.

Les personnes dévouées qui se sont les premières consacrées à cette oeuvre habitent présentement l'orphelinat d'Otterbune, Manitoba, où elles ont attendu dans le travail et la prière la décision de Rome.

Mgr Prud'homme avait déjà, depuis le début de son épiscopat, porté de huit à quatorze le nombre des congrégations religieuses de son diocèse. La congrégation qu'il vient de fonder portera ce chiffre à quinze.

LA LEGISLATURE OUVRE DEMAIN

R.-H. Mooney et T. Wolstenholme seront proposeur et secondeur de l'adresse

C'est jeudi que s'ouvre la session de la législature du Manitoba. M. Bracken a annoncé qu'il avait choisi R.-H. Mooney (Virden) et T. Wolstenholme (Hamiota) comme proposeur et secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône. Ces deux députés ont été élus pour la première fois aux élections générales de 1922 et ont pris part à deux sessions.

Contrairement à l'usage, il n'y aura pas de caucus du parti du gouvernement avant l'ouverture de la session. Les projets ont été suffisamment arrêtés au cours des longues séances qu'ont eues les députés avec les ministres, il y a quelques semaines.

Après l'ouverture solennelle de la session, la Chambre s'ajournera jusqu'à lundi.

On s'attend à ce que le discours du trône renferme quelque forme de législation consacrant les recommandations de la commission Murray en matière d'éducation. Une attention spéciale sera sans doute accordée à la partie du rapport qui a trait à une distribution plus équitable des taxes scolaires.

Parmi les autres questions à débattre qui soulèvent de l'intérêt figurent les indemnités aux travailleurs et les relations des municipalités suburbaines avec Winnipeg.

QUEBEC — Le 4 février prochain aura lieu à Montmagny la vente à l'enchère des biens de la Machine Agricole, Ltée. Cette vente est ordonnée par les tribunaux.

TORONTO — La session de la législature de l'Ontario, qui sera la seconde de la seizième législature, s'ouvrira le 10 février.

LE DIOCESE DE PRINCE-ALBERT EST EN PLEINE VOIE DE PROGRES

Mgr Prud'homme, de passage à Montréal, parle des avantages offerts à ceux qui désirent s'établir dans le nord de la Saskatchewan — La situation du français dans la province

Montréal — Mgr Joseph-Henri Prud'homme, évêque de Prince-Albert et de Saskatoon, est pour quelque temps à Montréal et se retire à l'archevêché. Il a donné les renseignements suivants à un journaliste qui lui a posé quelques questions sur son diocèse:

"Depuis trois ans, dit Mgr Prud'homme, mon diocèse fait des progrès réels et très consolants en dépit des mauvaises années; il compte trois hôpitaux nouveaux, environ dix nouvelles paroisses, une augmentation sensible de la population, 22 nouveaux prêtres, six nouvelles communautés dont une en formation, celle des Dominicaines de Saint-Joseph que je viens de fonder. J'ai nommé M. l'abbé C. Arès propagandiste de l'organe de mon diocèse; j'ai choisi un visiteur des écoles et j'ai nommé M. l'abbé Abraham-Louis Lebel missionnaire colonisateur.

Situation du français

"Au point de vue du français, la situation s'améliore beaucoup; l'oeuvre de Mgr Mathieu, archevêque de Régina, dont l'influence est si considérable, va bientôt se consolider. Il n'est évidemment pas question, comme le prétend l'"Orange Sentinel", de Toronto, l'ennemi de tout ce qui est français, d'introduire notre langue dans toutes les écoles de la Saskatchewan. C'est là une invention du rédacteur de ce journal, qui soulève toujours les passions contre l'épiscopat de la province de Québec, qui n'a rien eu à faire dans tout cela.

"Mais le gouvernement de la Saskatchewan, ayant à sa tête l'hon. C.-A. Dunning, comme premier ministre, un Canadien dont la largeur de vues est bien connue, qui se montre sympathique à la cause française parce qu'il a bien étudié son histoire, le gouvernement, dis-je, comprend l'illogisme de la situation, à savoir, d'une part, un texte de loi autorisant l'enseignement du français (tout le premier grade en français et une heure de français dans les autres grades), et, d'autre part, l'impossibilité, dans la pratique, de l'enseigner convenablement. Aussi avons-nous la douce espérance que la reconnaissance des diplômes de Québec et le programme du français seront bientôt un fait accompli.

"Tout dernièrement, M. Rosaire Gagné a été nommé inspecteur d'écoles bilingues. M. Henri Turcot, jeune homme de la province de Québec, bachelier ès arts de l'université de Montréal, a été nommé professeur de français à l'Ecole normale de Saskatoon; il étudie en ce moment à Paris, ayant obtenu du gouvernement de la Saskatchewan une bourse pour deux ans. M. Michaud, encore un fils de la province de Québec, vient d'être nommé agronome.

Aux industriels

"Il y a beaucoup d'avenir dans le nord de la Saskatchewan et je serais très heureux si les nôtres, nos industriels, venaient y investir des capitaux. Ils pourraient établir à Prince-Albert des établissements très prospères, par exemple, une manufacture de chaussures, une tannerie, une manufacture de biscuits, une manufacture de chocolats et de bonbons, une savonnerie; une manufacture de bois de pulpe dont sont remplies nos forêts, pourrait bien réussir. Nous avons de grands pouvoirs d'eau, des mines de charbon. C'est de mon diocèse que s'exporte la plus grande partie du poisson blanc, le bitume, l'amiante; il y a des mines de cuivre, des montagnes très riches en sable à verre. Enfin, le marché à bestiaux est très florissant.

"Il nous faut des capitaux. L'avenir est chez nous. Sur 55 millions d'acres de terre, il n'y en a qu'environ 22 millions en culture. Il y a un grand courant d'immigration d'étrangers vers la Saskatchewan. Que les Canadiens français s'empressent donc d'y venir recueillir les profits qui leur appartiennent. Mon diocèse est très vallonneux; on y retrouve des Laurentides en petit."

Un évêque patriote

Mgr Prud'homme nous exprime les sentiments patriotiques dont son âme est remplie. Natif de la Rivière-Rouge, il a été formé dans l'amour de la France et de la province de Québec. Il a foi dans la survivance française dans l'Ouest. Nos compatriotes s'y savent dans leur pays, un pays bilingue, et ils connaissent leurs droits. Mais ils ont besoin de savoir comment les revendiquer. Cela mène Mgr Prud'homme à parler de son vaillant organe diocésain, une des oeuvres qui lui sont le plus chères. Il compte sur ce journal pour continuer ses efforts pour la cause nationale, quand Dieu l'aura rappelé à lui. Aussi est-il venu passer quelque temps à Montréal dans le but de recueillir des fonds, sous forme d'abonnements. Il compte sur les citoyens de la province de Québec pour coopérer avec lui. C'est, selon lui, une bonne manière de travailler à la cause catholique et française. Il suffira de lui écrire à l'archevêché de Montréal. Il répondra lui-même à chaque souscripteur.

DUNNING REPOND A LA "SENTINEL"

Il n'a jamais été question de rendre l'enseignement du français obligatoire dans la Saskatchewan

Régina — Dans une lettre adressée à l'"Orange Sentinel" de Toronto, M. Dunning, premier ministre de la Saskatchewan, nie l'existence d'aucun arrangement pour l'enseignement obligatoire du français dans les écoles de la province.

Voici le texte de la lettre de M. Dunning:

"Sur la première page de votre numéro du 13 décembre, dans un article intitulé: "Ecoles de la Saskatchewan", vous demandez une déclaration énergique et non équivoque de ma part au sujet de l'enseignement obligatoire du français dans les écoles de la Saskatchewan. Je vous serais donc obligé de publier ce qui suit dans votre première page:

"Premièrement, le gouvernement de la Saskatchewan n'a pas l'intention de rendre l'enseignement du français obligatoire dans les écoles de la province; deuxièmement, aucune promesse n'a été donnée par le gouvernement ni par aucun ministre que l'enseignement du français sera rendu obligatoire à une date ultérieure dans les écoles de la Saskatchewan; troisièmement, aucune organisation ni aucun particulier n'a jamais demandé au gouvernement de la Saskatchewan de rendre l'enseignement du français obligatoire dans les écoles de la province."

POURSUIVI PAR LE "WHEAT POOL"

Un fermier de la Saskatchewan subit un procès pour dommages à la suite de rupture du contrat

Régina — Pour la première fois dans l'histoire des organisations de coopérative de grain, une action pour dommages vient d'être prise contre un fermier pour rupture de contrat.

La Coopérative du blé de la Saskatchewan a intenté un procès pour $375 de dommages à Léon-R. Zirowski, du district de Southey, pour une livraison de son blé, en vertu du contrat passé avec elle.

Zurowski se défend en prétextant que le "Wheat Pool" de la Saskatchewan fait affaires illégalement comme marchand de grain du premier degré.

En niant au "Pool" le droit de faire affaires dans la Saskatchewan, Zurowski prétend que celui-ci représente un marchand de grain du premier degré, en vertu de la loi du grain du Canada et qu'il fait affaires dans la Saskatchewan et ailleurs sans avoir d'abord obtenu une licence du bureau des commissaires du grain du Canada. Il nie également avoir convenu de payer au plaignant 25 sous de dommages par minot pour le grain vendu en dehors du "Pool".

Dans l'Alberta

Calgary — H.-W. Wood, président du "Wheat Pool" de l'Alberta, a déclaré à la Presse Canadienne que des actions seraient intentées contre les fermiers qui ont brisé leur engagement.

ECHOS D'EUROPE

Des élections en Italie au printemps

Rome — Le premier ministre Mussolini a annoncé son intention de demander au roi de dissoudre le parlement dès que la nouvelle loi électorale sera adoptée.

Il est probable que la loi électorale sera adoptée vers la fin du mois. Comme les élections ne peuvent être tenues que 45 jours après la dissolution du parlement, les élections seraient dans la seconde moitié du mois d'avril.

On croit aussi que d'ici là le procès dans l'affaire Matteoti sera terminé et que la situation politique sera par conséquent éclaircie.

Dans certains milieux, on considère que Mussolini a toutes les chances de son côté en tenant une nouvelle élection.

Rien à craindre

Rome — Pendant quelque temps, à cause des derniers développements politiques et des multiples conflits entre le gouvernement fasciste et l'opposition, on a craint au Vatican que ces luttes continuelles fassent un tort considérable aux manifestations de l'Année Sainte. Cette crainte disparait graduellement. Le gouvernement aurait assuré le Vatican que l'ordre public sera maintenu et que toute l'Italie sera parfaitement calme et prête à recevoir le plus grand nombre possible de pèlerins.

Caillaux est libre de se faire élire

Paris — La loi d'amnistie a été promulguée, ce qui a aussitôt fait recouvrer tous ses droits civils à l'ancien premier ministre Joseph Caillaux. Caillaux, qui avait été banni pour sept ans dans le sud de la France, est attendu dans la capitale prochainement. Il n'a voulu divulguer aucun de ses projets politiques, mais on s'attend à le voir entrer sous peu au Sénat ou à la Chambre des députés.

Le radio au Vatican

Londres — L'appareil récepteur spécial, offert par la compagnie Marconi au pape Pie XI, par le secrétaire d'état papal, le cardinal Gasparri, a été installé au Vatican. L'appareil est un receveur Marconiphone combiné avec haut parleur qui permet de capter les émissions données par toutes les grandes villes européennes.

L'appareil aurait été installé dans l'un des grands salons du Vatican et serait utilisé pendant les grandes réceptions diplomatiques. Le cardinal Gasparri, au nom du Pape, a exprimé une grande appréciation pour ce cadeau superbe.

Le plus haut poste du monde

Bayonne — On vient d'inaugurer la station de T. S. F. du Pic-du-Midi, dans les Hautes-Pyrénées, sur la frontière espagnole. Cette station, la plus haute du monde, est située à 3,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, et l'on pense qu'elle permettra d'étudier un certain nombre de phénomènes radio-téléphoniques demeurés inexpliqués jusqu'à maintenant.

Une école du pétrole

Paris — Par décret du Ministère du Commerce, on a créé une Ecole Nationale du pétrole. Le siège de cette école sera à Strasbourg et elle aura pour objet de former des techniciens spécialistes de l'industrie du pétrole.

Colons pour le Canada

Londres — Le "Daily Telegraph" annonce que des préparatifs sont faits pour transporter au Canada plus de deux cents familles comprenant mille personnes. Il s'agit de familles des districts agricoles du Royaume-Uni. Ces émigrants s'établiront sur des fermes qui sont mises à leur disposition grâce à l'action conjointe des gouvernements britannique et canadien. Parmi les deux cents familles qui traverseront l'Atlantique, on compte des citoyens du nord de l'Ecosse, des Galles du sud et de l'Angleterre occidentale et méridionale.

Le gouvernement britannique prête trois cents livres sterling pour l'outillage de chaque ferme prise par les nouveaux colons au Canada. Plus tard, mille autres émigrants partiront pour le Canada.

PARIS — André Citroën a annoncé qu'il renonçait à son service à travers le Sahara en auto à chenille, la route étant considérée comme dangereuse.

LONDRES — Le prince de Galles, qui prépare son voyage au Sud-Africain, a informé ses amis du Canada qu'il ne pourra visiter leur pays cette année mais qu'il le fera en 1926.

TIFLIS, Géorgie — Cent personnes et des milliers d'animaux ont été gelés à mort au cours d'une période de froid sans précédent dans le Caucase.

CINCINATI — Mgr Henry Moeller, archevêque de Cincinati, est mort à l'âge de 75 ans.

M. HERRIOT EST ENCORE MALADE

Ses médecins voudraient lui interdire de suivre les séances de la Chambre

Paris — Les médecins de M. Herriot l'ont prévenu qu'il est loin d'être en mesure de supporter les fatigues d'une présence continuelle à la Chambre et il est possible qu'il ne soit pas là pour l'ouverture, mardi. On entretient des craintes sérieuses au sujet de la direction du gouvernement au cours de cette session, qui s'annonce très importante, mais le premier ministre n'a pas décidé de démissionner.

Si Herriot démissionnait, tout le cabinet s'en irait avec lui. Paul Painlevé, président de la Chambre, est le candidat favori à sa succession, mais il n'est pas sûr d'être appuyé par le parlement. On se demande si les radicaux-socialistes, avec Painlevé à leur tête, pourront former un gouvernement ayant le support des socialistes. Ils inclineront peut-être vers le centre, en prenant comme chef de cabinet un ancien ministre comme Loucheur. Tout semble bien incertain. Il est possible même que Herriot, contre les avis de ses médecins, vienne parler à la Chambre assis, si sa jambe ne peut le porter.

Ce qu'il fait

Que fait le président du Conseil pendant cette immobilité forcée et qui lui pèse? Il lit, reçoit quelques visites de ses collaborateurs, signe les pièces importantes, et surtout il réfléchit:

"Jamais, dit-il, je n'ai eu autant de liberté d'esprit pour étudier quantité de questions politiques, que le manque de loisirs me faisait délaisser. Depuis que je suis cloué ici, j'ai pu, par exemple, compulser bien des documents curieux sur l'activité du communisme en Europe. J'ai pu de même approfondir pas mal d'autres questions faisant partie de mon programme de gouvernement. Ainsi cette maladie n'aura pas été inutile. Elle m'aura permis de préciser, dans ma pensée, bien des points négligés, faute d'avoir eu le temps d'y réfléchir."

D'une seule chose M. Herriot se console difficilement: on lui a interdit la pipe! Et trouvant toujours le bon mot, le président disait au professeur Vacquez:

"Soyez pourtant persuadé que je n'ai nulle envie de la casser!"

Mais le professeur Vacquez, malgré cette assurance, fut intraitable.

LA MAIN DE FER DE MUSSOLINI

Le premier ministre forme un cabinet exclusivement fasciste et réprime sévèrement les abus

Rome — Le premier ministre Mussolini est aujourd'hui à la tête d'un cabinet exclusivement fasciste, exception faite de Cesaro Nava, ministre de l'économie nationale, qui appartient à cette faction du parti populiste fidèle à Mussolini et au fascisme.

M. Alfredo Rocco, le ministre de la justice; le professeur Fidele, ministre de l'instruction; M. Giovanni Giuriati, ministre des travaux publics, désignés par le roi pour remplir les postes laissés vacants par la démission des titulaires, reçoivent les félicitations de leurs amis et de leurs collègues.

Le ministre Rocco a été acclamé par les fascistes de tout le pays, qui admirent son tact et son énergie comme président de la Chambre. Le choix du professeur Fidèle est surtout bien accueilli. On croit qu'il fera un excellent ministre de l'instruction à cause de sa longue expérience de l'éducation universitaire.

MM. Naca et Paolo Mattie Gentili, sous-secrétaire de la justice, ont offert leur démission, mais leurs amis les auraient décidés à rester dans le cabinet.

Mesures sévères

Le premier ministre a donné à tous les préfets de sévères instructions de réprimer les abus d'où qu'ils viennent, sans excepter les fascistes. Il a de plus ordonné d'écraser toute tentative d'agitation de la part des associations subversives. Ces ordres ont été exécutés en différents endroits et particulièrement à Florence, où les associations communistes, maximalistes, républicaines et libérales ont été dissoutes. On a perquisitionné dans leurs bureaux et on a arrêté plusieurs de leurs membres. Les mêmes mesures ont aussi été prises contre d'autres organisations subversives mais qui cachaient leur but sous des noms peu significatifs comme l'Union spirituelle de d'Annunzio, les Combattants indépendants, le Club de culture Calvenini.

A Mantoue, on a arrêté une trentaine de personnes et saisi des armes, des tracts de propagande et des documents compromettants.

D'après un communiqué officieux, le cabinet a accepté la proposition de Mussolini de convoquer le parlement pour le 12 janvier afin de lui soumettre le projet de réforme électorale.

Les Ukraniens "blancs" entrent en campagne

Calgary — Un certain nombre d'Ukraniens loyaux au drapeau canadien et se désignant sous le nom de parti ukranien "blanc", lancent une grande campagne à Calgary pour convertir leurs frères rouges et leur montrer les avantages qu'ils ont à devenir des citoyens naturalisés canadiens, au lieu de servir la cause du parti soviet et de la révolution.

La superficie totale des terres livrées aux principales grandes cultures au Canada était, cette année, de 56,164,167 acres, comparativement à 58,310,092 acres en 1923. Le blé occupait 22,504,658 acres, dont 773,945 pour le blé d'automne et 21,730,713 pour le blé du printemps. La superficie semée en avoine était de 14,480,558 acres; l'orge était cultivée sur 890,852 acres et le lin sur 1,275,314 acres.

VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 14 JANVIER 1925 NUMERO 32

La presse ne peut être combattue que par elle-même et neutralisée que par sa multitude.
Louis VEUILLOT.

LA LIBERTÉ

La liberté ne s'emprisonne pas, et les fers qu'on lui forge servent quelquefois à étendre son empire.
LACORDAIRE.

LES EBULITIONS ORATOIRES DE M. HOEY

Le député de Springfield, parlant jeudi dernier au congrès des *Fermiers-Unis*, à Brandon, a ressuscité la vieille menace de rupture entre l'Ouest et l'Est du Canada.

"Si, a dit M. Hoey, la Confédération ne peut être maintenue que sur une base d'inégalité et d'injustice, pourquoi la maintenir? Alors l'Est se donnera toute la protection qu'il désire; l'Ouest aura une politique fiscale à son gré et l'Est pourra jouir de tous les privilèges imaginables sous la calotte des cieux."— (Free Press.)

Ceci est le langage de l'extravagance et de l'emportement. Le fougueux tribun, si on le pressait de questions, serait bien embarrassé pour passer du domaine de la pétarade oratoire au domaine des applications concrètes. M. Hoey n'a pas convaincu son auditoire, et c'est l'auditoire qui a eu raison. Quels plans et devis le député de Springfield a-t-il en poche pour créer ce nouvel état politique dans la partie occidentale du Canada? Croit-il vraiment que nos vastes et tout neufs territoires soient déjà en mesure de se séparer des vieilles provinces et d'organiser avec succès leur existence nationale? Ce tarif à basse échelle, ces voies ferrées nombreuses, ces taux de transport réduits, — tout cet éblouissant Pactole surgira-t-il de terre aussitôt que nous aurons tiré notre révérence à Ottawa? M. Hoey a-t-il oublié que même pour les états les plus puissants, les questions de tarif et de finance sont essentiellement des questions de contingences, de voisinage, d'équilibre et de compromis? En vain le député de Springfield serait premier ministre d'une nouvelle agglomération politique dont Winnipeg serait la capitale, il faudrait tenir compte, pour réglementer les accises et les douanes, non pas seulement des désirs locaux, mais de conditions extérieures inéluctables.

* * *

Sauf la réserve spéciale qui s'impose à tout Canadien français, la charte de 1867 a donné en grande partie ce qu'elle promettait. Nous avons tous retiré de grands avantages de cette fusion politique; l'Ouest y a trouvé son compte tout aussi bien que les vieilles provinces qui avoisinent l'Atlantique. La Confédération a augmenté notre production agricole; elle a activé notre industrie manufacturière; elle a centuplé le volume de notre commerce. C'est à la Confédération que nous devons nos immenses réseaux de chemins de fer, nos dispendieux canaux, notre marine marchande, notre crédit sur les comptoirs étrangers. Fussent-elles demeurées isolées les unes des autres, nos diverses provinces n'auraient pas atteint, en une si courte période, le développement dont nous sommes tous si fiers. Loin d'être usée *(outworn)*, la Confédération n'a fait que commencer à donner du fruit. M. Hoey, qui est né en Angleterre, sait fort bien, ou devrait savoir, qu'une constitution qui est modelée sur la constitution britannique n'est pas désuète après soixante ans seulement d'existence.

Ce qui est en défaut dans le moment, ce n'est pas notre régime parlementaire, c'est la mentalité de quelques-uns de ceux qui sont chargés d'en assurer le fonctionnement. Il y a des extrémistes dans l'Ouest et dans l'Est du Dominion, et il faudrait les mettre au rancart. Une fois le Parlement purgé de ces nuisances, nos députés et nos sénateurs pourront probablement nous donner une législation capable d'assurer une mesure raisonnable de prospérité à toutes les parties du sol canadien.

Le discours de M. Hoey comporte un avertissement pour tout le monde. L'Est devra étudier davantage les besoins de l'Ouest, l'Ouest devra étudier davantage les besoins de l'Est; autrement les brouillons et les visionnaires de tous calibres et de toutes zônes vont réussir à diviser le pays en camps ennemis.

Certains journaux, certains hommes politiques et certains financiers de l'Est affirment, bien trop légèrement, que l'Ouest a vécu, sans compensation, au dépens des vieilles provinces; que l'Ouest veut tout accaparer... Chez nous, à Winnipeg, on ne se gêne pas non plus pour dire que l'Est est un ogre qui ne songe qu'à lui-même; que Montréal et Toronto nous extorquent des millions chaque année... Nous abrégeons la chanson, elle est connue.

Tout cela, ce sont des récriminations qui valent à peu près le discours de M. Hoey: rien du tout. L'examen sérieux des problèmes économiques, le désir de s'aider les uns les autres, la bonne volonté dans les coeurs, voilà qui vaudra mieux que les discours impatientés du genre de celui dont nous nous occupons aujourd'hui.

* * *

On pourrait faire d'autre réflexions sur la harangue de M. Hoey. Le parti progressiste, c'est entendu, a été créé et mis au monde pour donner plus de moralité — *clean methods* — à la vie publique canadienne. Mais la chair est faible, et tel trébuche qui devrait toujours être raide sur pattes! L'aventure désagréable qui vient d'arriver à l'ancien trésorier du gouvernement Drury, dans Ontario, montre bien que, hélas! tous les hommes sont pétris du même limon, friable et fragile étonnamment. Dès lors, un peu de modestie chez les réformateurs ajouterait considérablement à leurs charmes...

Noël BERNIER.

Vers l'Ouest

M. Thomas Poulin, commentant, dans l'"Action Catholique", un article récent de notre collaborateur "Pertinax" sur la situation française dans l'Ouest, écrit:

Les Canadiens dans ces trois provinces sont aujourd'hui beaucoup plus nombreux que nous ne l'étions après la conquête et, d'après les chiffres plus haut donnés par le confrère, leur progression est constante et normale. Dans une moyenne d'un peu plus de 20 ans, par [illegible], ils doublent en nombre. S'ils savent se tenir debout comme ils le font actuellement avec vigueur et tact, s'ils savent maintenir et fortifier, selon les besoins du moment, leurs organisations religieuses et nationales, l'avenir ne leur donnera pas l'Ouest, mais au moins une place considérable dans ces provinces.

De ce côté-là, la Province (de Québec) aidant comme elle l'a si généreusement fait par le passé, l'avenir est donc rassurant.

Seulement, nous pourrions faire notre part beaucoup plus large et assurer bien plus rapidement leur succès, si, nous de l'Est, nous étions nous-mêmes organisés pour leur donner une partie du surplus que nous laissons partir pour l'étranger.

TORONTO — Il y a actuellement 104,000 téléphones dans l'Ontario.

De-ci de-là

Ce qui fait les hommes

Il n'y a pas d'hommes là où il n'y a pas de caractères; il n'y a pas de caractères là où il n'y a pas de principes, de doctrines, d'affirmations; il n'y a pas de doctrines, d'affirmations, de principes, là où il n'y a pas de foi religieuse. Faites ce que vous voudrez, vous n'aurez des hommes que par Dieu.

Cardinal PIE.

Concordance des années 1925 et 1914

Comme 1914, la nouvelle année commence et finit un jeudi. Ses fêtes mobiles: la Septuagésime, les Cendres, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, etc., tombent le même jour qu'en 1914. Et le 2 août, l'anniversaire de la mobilisation, sera, lui aussi, un dimanche. Souhaitons qu'à partir de cette date, 1925 ne ressemble à 1914 que pour la concordance des jours et nous garde la paix que 1914 [illegible].

Dans vingt ans, l'année 1945 ressemblera de la même manière à 1925.

Voyageur pour la lune

Jules Verne avait imaginé dans un de ses romans un Comité de savants américains réunissant des fonds considérables pour construire un canon colossal et en envoyer un boulet creux dans la lune.

Voici le canon construit. On travaille au boulet, quand le Comité reçoit de Paris cette dépêche:

"Faites donner au boulet forme cylindro-conique. Partirai dedans. — Signé: Michel Ardan."

Le hardi Français arrive en Amérique.

— Vous allez partir? Mais comment reviendrez-vous?

— Je ne reviendrai pas! répond tranquillement Michel Ardan (anagramme de l'aéronaute Nadar).

Dans un roman, cette froide audace est toute naturelle.

Mais si réellement l'on pouvait envoyer un projectile dans la lune?

Eh bien! on y songe. Aux Etats-Unis, un professeur, Goddard, prépare une fusée qu'il se fait fort de lancer jusqu'à la lune, et l'institut Smithson s'est offert à en payer les frais.

Au lieu de lancer dans la lune une simple fusée, l'astronome allemand Hermann Oberth songe à y envoyer un homme. La machine dont il a tracé les plans pourrait contenir une ou deux personnes.

"Ce qui reste à inventer, c'est le monsieur qui partirait dans sa machine. L'astronome se refuse à tenter l'expérience pour son compte.

Les Juifs en guerre contre Henry Ford

Chicago — Aaron Sapiro, l'expert dont les conseils sont recherchés par plusieurs organisations coopératives, a expédié par la poste à Henry Ford un document préliminaire au procès d'un million pour libelle qu'il compte intenter contre le multimillionnaire. Il allègue que son nom a figuré dans une série d'articles du "Dearborn Independent", en compagnie de ceux de Julius Rosenwald, d'Otto Kahn, de Bernard Baruch, d'Albert-D. Lasker et de P. Myer, Jr, et qu'on l'a accusé d'être entré dans un complot des Juifs pour mettre la main sur l'agriculture américaine ou pour organiser les agriculteurs américains en vue du communisme.

Saint François-Xavier

Le grand mouvement vers les missions dont les derniers Papes furent les instigateurs et qui entraîne maintenant toutes nations catholiques, a remis en lumière l'incomparable figure de François-Xavier, le grand apôtre des Indes. C'est sous son patronage qu'a été établi notre Séminaire des Missions Etrangères. Aussi appartenait-il à l'un de ses membres les plus dévoués, l'abbé Clovis Rondeau, de rappeler les travaux et les vertus de ce géant de l'apostolat. Il l'a fait de son style alerte et clair, mais surtout de toute son âme, de son âme vibrante et apostolique.

Ce sont de belles pages qu'il offre aux catholiques canadiens, à la jeunesse surtout que l'héroïsme séduit. L'Oeuvre des Tracts les a éditées en une plaquette élégante qu'orne une belle gravure représentant la mort du grand missionnaire. Cette brochure ne se vend que 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent et $50.00 le mille. S'adresser à l'Action Paroissiale, 1300 rue Bordeaux, Montréal.

Tout le monde cherche un véritable ami, combien peu s'occupent d'en être un. — Alph. Karr.

MGR J. GAIRE ET LA COLONISATION DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

La mort de Mgr Gaire rappelle la période héroïque de la colonisation franco-canadienne dans l'Ouest, dont il fut l'un des plus intrépides artisans.

"Mon expérience du pays ne date pas d'hier, écrivait-il lui-même en avril 1924, dans le "Bulletin de l'A. C. F. C." C'est en l'année 1888 que je quittais la France pour passer au Canada et c'est en juillet de la même année que j'allais fonder Grande-Clairière, à l'extrême sud-ouest du Manitoba, tout près de la frontière de l'Assiniboia, la Saskatchewan actuelle.

"Nous étions alors en pleine période des temps héroïques de la colonisation dans l'Ouest. Il n'y avait encore qu'une ligne de chemin de fer à traverser nos prairies de l'Ouest. Le Manitoba était faiblement peuplé et les deux provinces soeurs, la Saskatchewan et l'Alberta, ne comptaient encore que de rares colons clairsemés le long de l'unique voie ferrée qui traversait ces deux grandes provinces alors simples territoires. A l'ouest de Brandon, les villages des stations ne comprenaient généralement que quelques maisons. C'est tout au plus si l'on pouvait distinguer sur la ligne les quelques gros villages qui s'appellent aujourd'hui les villes de Régina, Moose Jaw, Swift Current, Maple Creek, Medicine Hat et Calgary.

Les premiers établissements

"A cette époque relativement lointaine, il y avait déjà dans nos prairies des ouvriers de la bonne cause franco-canadienne; il y avait à Régina ce brave abbé Graton, mort à la tâche dans les neiges; il y avait l'abbé Roy, devenu curé de Wolseley; il y avait encore l'abbé Gaire, qui, établi à Grande Clairière, se préparait à fonder coup sur coup les missions de Saint-Maurice, Saint-Raphaël, Dumas, High View et Wauchope, sans compter Saint-Antoine et Forget. Ces établissements fondés au milieu de difficultés inouïes dans des temps très durs, entre 1890 et 1900, sont devenus maintenant des paroisses généralement florissantes qui maintiennent haut le drapeau catholique français au sud, au sud-est et au nord des collines de l'Orignal. D'autres colonies franco-canadiennes se fondaient dans le même temps un peu plus au nord-ouest.

"Voici d'abord Saint-Hubert, situé sur la rivière Pipestone, entre Whitewood et la Montagne de l'Orignal, fondée par des fils de famille de France, généralement éleveurs qui cédèrent à des fils de simples paysans venus de France et de Belgique.

"Nous trouvons ensuite Wolseley sur la grande ligne et Montmartre avec Lac Marguerite un peu au sud: ces deux derniers centres formés au début avec des émigrants venus de France. Citons encore Qu'Appelle Nord et c'est tout ce que nous pouvons trouver à l'est de Régina.

"A l'ouest de cette ville absolument rien qui révélât la présence de quelques colons franco-canadiens, si ce n'est l'établissement de quelques métis au sud de Swift Current, au Lac Pelletier, et loin au sud, au fond d'une immense solitude, la paroisse métisse de Willow Bunch qui devait devenir avec le temps le centre si actif de colonisation que nous pouvons voir maintenant."

Après avoir parlé de la colonisation dans la partie nord de la Saskatchewan, l'abbé Gaire ajoutait ces considérations générales:

"Si le courant qui portait nos catholiques français de Québec vers les Etats-Unis, avait été tourné énergiquement dès 1870, ou tout au moins dès 1890, du côté de l'ouest du Canada, l'état de choses au point de vue catholique et français serait tout autre dans nos prairies que celui que nous pouvons voir aujourd'hui.

"Nous serions partout la grande majorité des catholiques de ces régions et probablement la bonne moitié de la population totale et l'avenir ne pourrait manquer de nous revenir définitivement, à bref délai, grâce à la magnifique natalité de notre race au Canada.

L'appoint du Québec

"Il faut reconnaître pourtant que les cris d'alarme des missionnaires français parvenaient parfois à se faire entendre, et c'est ainsi que de temps à autre à partir de 1870 il nous arrivait avec parcimonie, de-ci de-là, des émigrants de la province de Québec. Les uns nous venaient conduits comme par la main du missionnaire, les autres un peu par curiosité et parfois par hasard.

"Une fois arrivés, ces nouveaux venus, très surpris de la richesse de nos plaines, ne manquaient pas d'en parler dans leurs lettres à leurs compatriotes du Bas-Canada. Ces lettres laissaient généralement incrédules les gens d'en bas. Cependant la curiosité de quelques-uns était piquée, et voulant se rendre compte par eux-mêmes de l'état des choses dans les prairies de l'Ouest, ils entreprenaient le voyage à leur tour peu à peu.

L'apport de l'Europe française"

"A l'appoint encore faible de Québec commença à s'ajouter, vers 1887-88, celui de l'Europe française. La France et la Belgique et même la Suisse commencèrent à envoyer au Canada quelques-uns de leurs enfants chaque année.

"En Belgique ce fut le Luxembourg pauvre qui entra le premier dans la voie, tandis qu'en France c'était la Lorraine qui donnait le premier exemple. Les premiers arrivés, très clairsemés, en appelaient d'autres un peu moins rares et ceux-ci à leur tour d'autres en plus grand nombre.

"Le hasard avait décidé du départ des premiers et c'est ainsi que d'un heureux hasard sortait peu à peu une poussée d'émigration de plus en plus appréciable de France et de Belgique vers nos prairies de l'Ouest, vers le Manitoba d'abord, puis vers la Saskatchewan et vers l'Alberta ensuite."

La fondation de Grande Clairière

L'histoire de la fondation de Grande Clairière, Man., peut-être la plus extraordinaire et la plus héroïque qu'aient enregistrée les annales de la colonisation des plaines de l'Ouest, a été racontée par son fondateur lui-même, à la demande expresse de Mgr Langevin, dans un volume intitulé: "Dix années de mission au Grand Nord-Ouest Canadien".

"Rien de palpitant, lisons-nous dans les "Cloches de Saint-Boniface" du 1er août 1913; comme l'intérêt de ces débuts en pleine prairie et combien admirable le geste de ce prêtre, qui, après sa venue de France au printemps de 1888, marqua l'emplacement d'une future paroisse, par la prise de possession d'un "homestead" dans une région où il n'y avait que trois familles métisses éloignées les unes des autres.

"Après avoir constaté, comme il le raconte, que la race franco-canadienne était si fortement groupée dans la fertile vallée de la rivière Rouge qu'aucune autre ne pourrait l'en déloger et que l'Ouest de la province était en danger d'être perdu à jamais, il comprit qu'il y avait là une position importante à conquérir et à assurer à tout prix. Voilà pourquoi il alla fixer si loin sa tente. "Cette détermination, dit-il, surprit mes supérieurs; ils me laissèrent cependant partir, convaincus que quelques jours de vie réelle feraient tomber ce qu'ils croyaient être mes illusions."

"Contre toute attente, ajoutent les "Cloches", une position stratégique de premier ordre fut conquise et conservée, grâce à l'endurance et à l'énergie du missionnaire colonisateur. Après vingt-cinq ans ce grain de sénevé, si généreusement jeté en terre et arrosé de tant de sacrifices, a produit un grand arbre dont les paroisses florissantes de Saint-Maurice, de Saint-Raphaël, de Saint-Antoine des Prairies et de Wauchope, sont les verdoyants rameaux."

Le 25me anniversaire de la fondation de Grande Clairière fut célébré le 3 juillet 1913. La fête avait été préparée par divers comités paroissiens, sous la direction de M. l'abbé Maurice Pierquin, curé actuel. Mgr Langevin y assistait, ainsi qu'un nombreux clergé. L'abbé Gaire y fut naturellement le héros du jour. M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, vieil ami et compatriote du vénéré jubilaire, qui prononça le sermon de circonstance, rappela l'oeuvre colonisatrice admirable du fondateur de la paroisse.

Lors de l'élévation de Mgr Gaire à la dignité de Prélat de la maison de Sa Sainteté, les paroisses fondées par lui tinrent à s'associer dans une large mesure aux fêtes qui eurent lieu à cette occasion à Wauchope, le 15 août 1920. Elles soulignèrent leur reconnaissance enthousiaste par une souscription de plus de $1,500, dont 750 venaient des gens de Grande Clairière.

Hommage de S. G. Mgr Mathieu

Nous ne saurions mieux clore ces notes déjà longues sur Mgr Gaire qu'en citant quelques extraits de la circulaire adressée à son clergé par S. G. Mgr l'Archevêque de Régina, à l'occasion de sa mort:

"Il a quitté la France, sa patrie, ses parents, ses amis, pour venir dans nos immenses prairies sauver des âmes qu'il ne connaissait pas mais qu'il aimait tendrement dans le Christ: il est venu mener la vie du missionnaire dans des jours où il fallait pour cela consentir à endurer toutes les privations physiques et souffrir en silence, sans témoins et sans trêve, d'indicibles souffrances morales. C'est à pied que souvent il a parcouru nos vastes plaines brûlées par le soleil; c'est avec courage qu'il affronta les pluies torrentielles ainsi que les âpres variations du climat; c'est à la belle étoile que souvent il a pris son repos après des journées d'un pénible travail.

"Sur ses vieux jours, en jetant les yeux sur les paroisses qu'il avait fondées et organisées, il éprouvait la joie du moissonneur qui, à l'automne, regarde avec plaisir la gerbe lourde d'épis se dresser au bout de son champ et qui oublie tout à fait les rudes travaux de la semaille. Il pouvait, comme saint Paul, se rendre le témoignage d'avoir beaucoup travaillé et d'un travail qui a été utile: "Non in vacuum cucurri, nec in vanum laboravi".

Lire dans la chronique de Wauchope, en septième page, le récit des funérailles de Mgr Gaire.

LA BEATIFICATION DE NOS MARTYRS

Proclamation du décret le 14 juin — Grandes cérémonies à Rome le 21 — Lettre du cardinal

Montréal — Un grand pèlerinage aura lieu au mois de juin prochain, afin de permettre aux Canadiens d'assister aux cérémonies de béatification des huit Jésuites qui furent martyrisés aux premiers jours de la colonie. Il est annoncé officieusement que la proclamation du décret de béatification des huit martyrs aura lieu le 14 juin prochain. A cette occasion, des fêtes magnifiques se dérouleront, le 21 juin, dans la basilique de Saint-Pierre, à Rome. Les Pères Jean de Bréboeuf, Gabriel Lalemant, Antoine Daniel, Charles Garnier, Noël Chabanel et Isaac Jogues, et les Frères René Goupil et Jean de la Lande seront les premiers missionnaires canadiens béatifiés.

L'agence de voyage Thomas Cook organise ce pèlerinage avec l'approbation de Son Eminence le cardinal Bégin et celle des RR. PP. Louis Boncompain et J.-M. Filion, provinciaux des Jésuites au Canada. Le pèlerinage, qui sera sous la direction spirituelle des Jésuites, quittera Montréal vers la fin de mai. Le prix du passage sera très modique.

Voici la lettre que vient d'écrire Son Eminence le cardinal Bégin à M. Emile Vaillancourt, au sujet de ce pèlerinage:

Archevêché de Québec
Québec, le 30 décembre 1924.

A M. Emile Vaillancourt, chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, officier d'académie et chef du service de la langue française de l'Agence de voyages Cook et Fils, Montréal.

Cher monsieur,

C'est avec une vive satisfaction que nous apprenons que vous formez le projet d'organiser un pèlerinage à Rome dans le but de fournir à nos compatriotes l'avantage d'assister aux magnifiques fêtes qui auront lieu dans la Ville Eternelle à l'occasion de la béatification des huit martyrs jésuites du Canada.

Il nous semble que, suivant la coutume observée par d'autres pays dans de semblables circonstances, — on se rappelle les foules accourues de France pour assister à la canonisation de sainte Jeanne d'Arc et à la béatification de Thérèse de l'Enfant-Jésus, — le Canada catholique doit être largement représenté à cette glorification de ses fils. Aussi, est-ce notre voeu le plus ardent qu'un nombreux contingent de nos compatriotes aille acclamer sous les voûtes de Saint-Pierre les noms glorieux de nos premiers martyrs.

Nous savons quels soins vous apportez à l'organisation de semblables voyages. Ceux qui se confieront à votre direction seront assurés de se voir libérés, non seulement des soucis ordinaires d'un aussi long trajet, mais encore des difficultés que peut faire naître l'affluence de pèlerins réunis à Rome en cette année sainte.

Nous bénissons donc de tout coeur votre louable initiative et nous formons des voeux sincères pour son complet succès.

Veuillez me croire, cher monsieur, votre tout dévoué en Notre-Seigneur.

(Signé) L.-N., Card. BEGIN,
Arch. de Québec.

Notre commerce extérieur

Ottawa — Les achats du Canada aux Etats-Unis se sont totalisés à $528,000,000 au cours de la période de douze mois terminée en novembre, une diminution de $86,000,000 comparativement à la période correspondante l'an dernier. Les exportations canadiennes aux Etats-Unis ont été de $408,000,000, une diminution de $11,000,000 comparativement à l'an dernier.

Les exportations canadiennes au Royaume-Uni ont été de $378,000,000, une augmentation de $31,000,000; les importations canadiennes provenant du Royaume-Uni ont été de $146,000,000, une diminution de $6,000,000.

TRIBUNE LIBRE

Immigrants incompétents et gens du pays

Saint-Lupicin, Man.,
7 janvier 1925.

Monsieur le Directeur,

Tous les journaux parlent de l'arrivée d'immigrants de toutes nationalités et en demandent encore d'autres. Pourquoi tant de dépenses, pour faire venir tous ces étrangers qui ne connaissent rien de la culture au Manitoba et dans les autres provinces de l'Ouest, lorsque nous avons dans chacune de ces provinces un grand nombre d'ouvriers, fermiers pour la plupart, qui ne demanderaient pas mieux que d'aller s'installer sur les terres de l'Ouest?

Si, au lieu de faire venir tous ces immigrants des pays étrangers on aidait, par exemple, les ouvriers qui sont au pays et qui en connaissent mieux que tout autre la culture, en leur donnant seulement l'argent qui est dépensé pour faire venir les immigrants d'autres pays, je suis certain que le pays n'y perdrait rien, mais au contraire y gagnerait. Je ne voudrais pas froisser personne en m'exprimant comme je le fais, mais à mon point de vue il en serait mieux ainsi, car la grande majorité des immigrants venant de tous les pays ne connaissant rien en agriculture, sont obligés de s'en retourner dans leurs pays, bien souvent aux frais du gouvernement.

M. F. B.

De la lecture, s.v.p.

Broad Valley, Man.,
le 1er janvier 1925.

Monsieur le Directeur,

Je prends la liberté de vous écrire pour vous demander si vous voulies nous faire parvenir quelques livres, brochures et magazines pour notre camp. Si quelques personnes voulaient bien nous en envoyer, nous leur serions très reconnaissants. J'ai vu sur la Liberté, l'année dernière, que des gens étaient prêts à envoyer de ces livres et magazines pour les camps. Notre camp est à dix milles de Broad Valley. Nous sommes dix à douze hommes qui y travaillent et nous aimerions à avoir quelque chose pour lire le soir et le dimanche. Cela nous aiderait beaucoup à passer le temps.

Les personnes qui voudront bien répondre à notre appel pourront adresser leurs envois à E.-A. Rendeau, aux soins d'Edouard Poirier, Camp No 1, Broad Valley, Man.

PLUSIEURS ANCIENS SOLDATS.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 16 janvier 1875

M. Riel hors la loi

Les dernières formalités dans la mise de M. Louis Riel hors la loi sont commencées. Dimanche, le 3 du courant, le shérif en a fait la proclamation à l'église de Saint-Norbert à l'issue de la messe, puis à Winnipeg le lendemain, à l'ouverture de la cour de comté; puis, dimanche dernier, à Saint-Boniface à la porte de l'église, à l'issue de la messe, et enfin lundi, à Saint-Norbert, à l'ouverture de la cour de comté.

Et l'amnistie, si longtemps promise, qui ne vient pas...

* * *

Le froid se tient depuis trois semaines à une moyenne de —30o F.

* * *

La ville de Winnipeg n'a plus rien à envier aux autres villes sous le rapport des communications postales. Nous avons maintenant un service quotidien régulier.

* * *

Le 11 janvier, le feu se déclare dans l'une des salles du restaurant Saint-James, à Winnipeg, propriété de M. Paperie. Les magasins occupés par MM. Larivière et Foucher, MM. Mercer et Villiers, J.-H. Hanes et F. Mondor, dans le même immeuble, subissent de lourdes pertes.

Les Américains ont placé à l'étranger 9,500 millions de dollars

Des statistiques qui viennent d'être publiées aux Etats-Unis, il résulte que les porteurs américains de valeur industrielles ou de bons du Trésor étrangers ont reçu, cette année, un intérêt global de 750 millions de dollars, soit près de 14 milliards de francs au cours du change. Ce chiffre est sans précédent dans les annales du marché financier américain.

A l'expiration de 1923, les placements américains à l'étranger atteignaient le chiffre de 8 milliards de dollars. On estime qu'à l'heure actuelle ce chiffre atteint 9,500 millions de dollars. Sur cette somme, six milliards ont été placés dans les entreprises industrielles et le reste en fonds d'Etat.

Les Jeux de la 'Liberté'

Série No 6

21.—MOTS EN PARALLELOGRAMME

```
        X X X X X
      X X X X X
    X X X X X
  X X X X X
X X X X X
```

Horizontalement

—Un caractère de musique.
—Ce fut un empereur romain
Qu'on surnomma, chose typique,
"Les délices du genre humain."
—Ornement de tête, en usage,
Nous dit-on, en Perse autrefois.
—Par elle, d'un chapeau, parfois,
On fait sortir un bon fromage,
Même un canard aux petits pois.
—Des corps supportent bien le poids.

Verticalement

—A Bagdad, mais pas à Ninive.
—La mienne. — Enclume portative.
—Source, origine, au figuré.
—Je le traduis: obliquité.
—Vivre. — Changement — Dur — Chez elle,
Ou mieux, chez vous, Mademoiselle.

22.—PHRASES A COMPLETER

Vous dites que l'Eglise est l'ennemie de la liberté de .... premier dogme de la société ....? Je me flatte d'être de la société .... J'ai beaucoup étudié ce qu'on appelle la .... et j'ai vu que l'Eglise n'empêche de .... que ceux qui n'étaient pas faits pour ....

THIERS.

La prétention étroite, ..., ignorante — qu'un homme ne peut pas être un .... s'il ne parle pas l'anglais — me ....

Professeur W.-F. OSBORNE.

Après quarante ans d'expérience, j'ai .... dans la conservation des Acadiens, des Canadiens français catholiques et des Franco-Américains.

Henri BOURASSA.

23.—DEVINETTE

Dire quand Canada commence par un C et finit par un F.

24.—SONNET A RECONSTRUIRE

Simplicité

Te dirai-je, jeune fille, ce qui vers ta beauté m'attire? Ce n'est pas ton port qu'on admire pour sa majesté royale; ni l'émail blanc de ton sourire incrusté dans ta bouche rose; ni tes yeux d'azur où la pervenche au bleu velouté se mire: c'est la charmante simplicité que déverse sur le monde qui te bénit ton âme aimante. Le naturel est l'art suprême. L'or pur par lui-même brille assez, et qui le vernit le ternit.

Les solutions de ces problèmes seront publiées dans le numéro du 28 janvier. Nous recevrons les réponses mises à la poste jusqu'à la date du 26 janvier.

Joindre à tous les envois le coupon ci-dessous.

La semaine prochaine, nous donnerons les solutions de la série No 5 parue dans notre numéro du 7 janvier. La semaine prochaine également nous publierons les résultats du Concours pour le mois de décembre (quatre premières séries) et les noms des quatre lauréats.

AVIS IMPORTANT — Les concurrents qui nous adressent dans un même envoi les solutions de deux séries différentes doivent les inscrire sur deux feuilles séparées. Ceci est absolument indipensable pour notre travail de classement. Ne jamais joindre à ces envois des "Jeux de la Liberté" des communications pour la rédaction ou l'administration du journal.

Les Jeux de la "Liberté"

14 JANVIER 1925

Ce coupon devra accompagner tout envoi de solutions. Celles-ci devront être mises à la poste ou déposées à nos bureaux le lundi 26 janvier 1925, au plus tard.

Nom ....

Adresse ....

.... **No.6**

Les solutions devront être adressées comme suit:

Les Jeux de la "Liberté",
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Solutions des problèmes de la Série No 4

13.—MOTS EN LOSANGE

```
      M
    B E C
  B R U I T
M E U R T H E
  C I T E E
    T H E
      E
```

14.—MOTS CARRES SYLLABIQUES

TI	TE	LI	VE
TE	TRA	GO	NE
LI	GO	TE	RA
VE	NE	RA	BLE

15.—LETTRES A AJOUTER

16.—CHARADE SIAMOISE

Mots nouveaux: Grime, Opale, Gorge, Orage, dont les initiales forment le mot: Gogo.

Char — rade

Soeur Thérèse chez les Esquimaux

On sait que beaucoup de missionnaires d'Extrême-Orient, d'Afrique et d'Asie, considèrent et invoquent Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus comme leur patronne. Il n'est pas jusqu'aux Pères Oblats de Marie-Immaculée, missionnaires chez les Esquimaux, qui n'obtiennent des merveilles de conversion par son intercession.

Le R. P. Turquetil faisait naguère à la procure de Saint-Sulpice à Rome une conférence sur ce sujet. Il retraça le tableau déconcertant de cet apostolat dans l'extrême-Nord. Le missionnaire, dans une région grande comme deux fois la France, dans des conditions climatériques très dures, court après 3,000 âmes éparses par petits groupes à travers les glaces arctiques. Sentant son courage faiblir et ses efforts stériles, le P. Turquetil consacra sa mission à Soeur Thérèse.

Un jour, tandis qu'il tâchait de catéchiser un groupe de familles, son confrère jeta sur quelques-uns des auditeurs une pincée de terre venant de la sépulture de la bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus. C'était un signe sensible de la confiance que les deux missionnaires avaient en elle: de fait, ces chefs de famille ne tardèrent pas à se convertir et tous les leurs avec eux.

Actuellement, sur les 600 Esquimaux avec lesquels le R. P. Turquetil peut entrer en rapport, 80 sont catholiques et 300 autres se font instruire pour le devenir. Grâces soient rendues à Soeur Thérèse! Les missionnaires espèrent que 1925 verra sa canonisation.

LETTRE DE LA SASKATCHEWAN

La loi des liqueurs au second plan — La hausse du grain et ses causes — L'influence d'une récolte déficitaire et de la spéculation — Pas de réponse du gouvernement de Régina au sujet des réclamations scolaires — Un programme officiel de français — Attitude déloyale du département de l'instruction publique — Distinction injuste au sujet des diplômes de la province de Québec

Les vacances de Noël ont interrompu la discussion de la loi des liqueurs. Les journaux n'en parlent plus. Elle est déjà reléguée au second plan de l'actualité. Je n'insisterai pas sur les débats qu'elle a occasionnés, car vous en avez déjà instruit vos lecteurs. C'était, a dit quelqu'un, une loi anti-prohibitionniste préparée et proposée par des prohibitionnistes. La rumeur veut, en effet, que la plupart de nos ministres, à commencer par l'hon. Dunning lui-même, soient d'ardents partisans de la prohibition totale. C'est ce qui expliquerait les nombreuses restrictions contenues dans la loi, dont quelques-unes sont absolument incohérentes.

La fermeté de Dunning

L'on pensait d'abord que la loi serait remaniée de fond en comble en comité; mais le premier ministre, à qui l'on se plaît à reconnaître beaucoup de franchise et de courage, a montré les dents et tout en proclamant solennellement que chacun de ses partisans avait le droit absolu de voter suivant sa conscience et que ceci n'était point une question de parti, ajoutait cependant que le gouvernement aurait à céder la place à un autre si les dispositions principales de la loi, celles qui en affectent les principes vitaux, n'étaient pas votées. Et l'hon. Dunning sait bien que pas un seul député libéral ne consentirait à laisser tomber le gouvernement à l'heure actuelle.

Malgré tout, la loi subit en comité d'assez importantes modifications; elle sera plus conforme aux voeux des électeurs qui ont si clairement manifesté leur volonté au dernier referendum. Une part des mérites de ces modifications revient sans conteste aux énergiques interventions du député de Vonda, M. Hogan, qui n'est peut-être point un intellectuel, mais qui possède au moins un bon jugement et sait s'en servir à l'occasion.

La question va revenir sur le tapis dès la rentrée de nos députés à Régina, et nous aurons probablement l'occasion d'en reparler.

La hausse du grain

En dehors de la loi des liqueurs, il est un autre problème qui attire bien davantage l'attention de tous les intéressés: c'est la hausse constante des prix des grains.

Quelles sont les raisons de cette hausse? Se continuera-t-elle? Voilà deux questions que l'on se pose un peu partout et auxquelles il est bien difficile d'apporter des réponses.

Les partisans du "Wheat Pool" réclament pour cette organisation tout le mérite de la situation actuelle, tout comme ses adversaires, il y a quelques mois, lui reprochaient de nous valoir des "grades" ridiculement bas et de ne donner aux signataires de ses contrats que 60 pour cent de la valeur du blé, au lieu des 75 pour cent qu'on avait fait espérer un peu partout.

Affirmations gratuites

Il y a bien peu de vérité dans l'une et l'autre de ces affirmations. Rien ne justifie les accusations portées contre le "Pool", comme rien ne justifie la part trop grande qu'on lui fait dans la hausse des prix.

La meilleure des preuves en est dans le fait que le blé seul est contrôlé par la coopérative, alors que le prix des autres grains vendus sur un marché absolument libre a augmenté dans des proportions aussi considérables. C'est ainsi que si, par comparaison avec les plus bas prix de l'année passée, le blé a monté de 90 pour cent, l'orge s'est avancée jusqu'à 85 pour cent, tandis que le seigle bondissait à plus de 120 pour cent. Et ce n'est certainement pas l'influence du "Pool" qui a pu s'exercer sur des céréales dont il ne s'occupe point. La hausse a été générale sur toute la liste, parce que toute la liste, à des degrés plus ou moins forts, a été affectée par les mêmes circonstances.

Récolte déficitaire

Il faut se souvenir que la récolte de l'Ouest a été plus déficitaire encore qu'on ne le supposait généralement. Depuis le mois d'août, j'ai toujours indiqué le chiffre de 250 millions de minots de blé comme le maximum possible de nos espérances dans les trois provinces des prairies, contre une récolte de 460 millions de minots l'année passée. Les agences commerciales et le département des statistiques d'Ottawa indiquaient dans le temps 300 millions de minots, mais il y a quelques jours, les uns et les autres étaient obligés de reviser leurs estimés et arrivaient à leur tour à des chiffres variant de 242 à 247 millions. Et encore faut-il tenir compte que sur cette quantité, il en est au moins 25 millions de minots dont la qualité est trop mauvaise, et qui ne seront bons ni pour exporter ni pour semer. C'est-à-dire que, tenant compte de ce qui est gardé au pays pour la consommation et pour la semence, nous n'exporterons pas plus de 170 millions de minots de blé à même notre récolte, alors que nous en avons exporté au-dessus de 370 millions l'année passée. Cette situation à elle seule suffirait à influencer très fortement le marché mondial.

Chez les autres

Mais en dehors de cela, il y a encore la Russie, qui a exporté une assez forte quantité de grains l'année dernière et qui, cette année, ne se fournit pas à elle-même et doit acheter. Il y a aussi la Roumanie et la Pologne qui accusent ensemble un déficit de 80 millions de minots sur l'année passée; la France, sur laquelle il est difficile d'avoir des informations bien précises, mais dont la récolte n'a certainement pas été brillante; l'Italie et l'Espagne qui reconnaissent un déficit de 75 millions de minots pour le blé seulement. Et pour faire contre-poids, un seul pays, l'Australie, dont la moisson n'est point encore terminée, annonce un surplus probable de 25 millions de minots sur les chiffres de 1923. Jusqu'à ces derniers temps, les exportateurs, aussi bien que les spéculateurs, avaient les yeux fixés sur l'Argentine qui est l'un des grands pays exportateurs. Mais l'Argentine, à son tour, annonce que sa récolte de cette année va donner 70 millions de minots de moins que celle de l'année passée, dont le rendement avait été exceptionnel.

Et comme la récolte des autres grains, à part celle du lin, est déficitaire dans les mêmes proportions, il s'ensuit une hausse générale de toute la liste.

Rôle de la spéculation

Je crois qu'il est bien plus facile de s'entendre sur les causes de la hausse que sur le marché futur des prix.

Bien souvent, la spéculation, en exploitant une situation qui existe ou qui se prévoit, entraîne le marché à des extrémités non justifiées par la situation elle-même. Cela pourrait fort bien être le cas actuel.

Il ne faudrait pas oublier, en procédant par comparaison avec 1923, que l'année dernière fut une année extraordinaire pour le rendement général des récoltes et qu'un déficit comparatif pour 1924 ne veut pas nécessairement dire une année de disette.

En somme, il n'y a pas de doute que si la situation peut devenir inquiétante plus tard pour les consommateurs, elle ne l'est pas encore à l'heure actuelle.

C'est ce que ne semble pas réaliser la légion innombrable des petits spéculateurs — qui n'avaient peut-être jamais été si nombreux — et même certains gros spéculateurs qui tous se sont placés fortement à la hausse. Car il faut reconnaître que le "Pool" n'a pas eu pour résultat de détruire la spéculation, ou d'en réduire les effets, comme je l'avais espéré moi-même; et les écarts de prix dans le seul cours d'une journée sont plus considérables qu'ils ne l'avaient été depuis plusieurs années.

Or parmi ces petits spéculateurs, il en existe une quantité considérable dont le courage n'est pas très fort en face d'un mouvement adverse et dont les marges sont encore plus faibles. Qu'arrivera-t-il si les baissiers, qui attendent leur heure, réussissent à ébranler le marché et à précipiter une baisse? Ce sera probablement une liquidation générale qui pourrait entraîner les prix en sens contraire et bien plus loin qu'on le suppose à l'heure actuelle.

Pour ma part, je me réjouis de ces prix qui vont aider tous les fermiers aussi bien ceux qui font parti de la Coopérative que les autres; mais je ne les crois pas entièrement justifiés par les conditions mondiales, et je crains qu'ils ne produisent de mauvais effets pour plus tard, parce qu'ils vont fatalement causer une augmentation de la superficie ensemencée dans le monde, et une diminution de la consommation. En attendant, je ne puis que conseiller aux fermiers qui ont du blé à vendre de suivre le marché de très près. La spéculation peut l'entraîner bien plus haut encore, mais il se trouve dans une position dangereuse; une dégringolade est tout à fait possible et se produira infailliblement un jour ou l'autre. La récolte d'hiver des Etats-Unis ne va pas tarder, à son tour, à exercer une forte influence; et avec les sentiments actuels qui prévalent un peu partout, il ne faudrait pas de grosses avaries pour que la répercussion s'en fasse sentir fortement.

Sur le terrain national

En attendant, il semble que nos organisations n'ont encore reçu rien d'officiel en ce qui concerne les demandes qu'elles ont adressées au gouvernement, à la suite de l'assemblée des exécutifs dont j'ai parlé dans ma dernière lettre de la Saskatchewan.

Cependant nous n'avons demandé rien de bien exorbitant et nous n'aurions pas même à chanter victoire si on nous l'accorde.

Nous voulons avoir un programme officiel en ce qui concerne l'enseignement du français; et cela semble si logique, que nous n'aurions même pas dû avoir à le demander. Au Manitoba, la loi provinciale ignore complètement le français; de sorte que l'Association d'Education, qui constitue presque votre ministère de défense nationale, a carte blanche pour fixer son programme ou pour prendre les autres initiatives qu'elle peut juger nécessaire.

Ce que donne la loi

Ici, nous avons une loi qui autorise l'enseignement du français durant une heure par jour dans tous les districts où les commissaires le désirent. De plus, nous avons également droit à toute la première année. Mais le gouvernement laisse les instituteurs absolument libres d'employer ce temps accordé par la loi comme ils le veulent. Ils peuvent enseigner ou ne pas enseigner, dormir ou jouer à la balle au camp. Les inspecteurs, qui ne connaissent pas un mot de français, ne s'en occupent point et le gouvernement pas davantage, puisqu'il n'a jamais jugé bon de fixer un programme d'études de français, comme il l'a fait pour toutes les autres branches de l'enseignement.

Comme au Manitoba?

Nous aurions pu, comme vous le faites au Manitoba, dresser un programme nous-mêmes et remettre à nos organisations — plus spécialement à notre Association des Commissaires — le soin de le faire mettre en vigueur dans nos écoles. Plusieurs d'entre nous penchaient fortement vers cette solution qui avait toutes mes sympathies; mais nous nous sommes trouvés placés dans une situation qui ne nous laissait pas d'autre alternative que de recourir au gouvernement pour lui demander de compléter l'esprit de la loi scolaire, en fixant un programme officiel qui nous permette d'en tirer le parti prévu par le législateur.

La loi nous autorise à enseigner le français, et jamais jusqu'ici le gouvernement n'a fait quoi que ce soit pour aider à l'application de cette loi. Nous avons des écoles normales, mais si dans ces écoles on apprend à nos jeunes institutrices à enseigner l'anglais, on ne leur a jamais montré à enseigner le français. Et voilà qu'on les abandonne dans nos écoles, sans aucune expérience préalable, sans inspecteur pour les conseiller, sans programme pour les diriger.

C'est une anomalie qui ne fait pas honneur à ceux qui l'ont laissé se perpétrer jusqu'à présent et que le gouvernement actuel doit avoir le courage de faire disparaître. Il y va de sa dignité. Nos organisations officielles entendent insister énergiquement aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour obtenir gain de cause.

Les diplômes de Québec

Nous voulons également que les diplômes des instituteurs ou institutrices de Québec soient acceptés ici, dans un esprit plus juste qu'ils ne l'ont été depuis quelques années. Nous serons d'autant plus fermes sur cette question qu'elle est tout à fait vitale pour nos écoles et que nous avons conscience d'être traités très injustement par le département de l'éducation.

Nous voulons bien faire confiance au ministre en charge qui semble vouloir mettre de la bonne volonté dans ses rapports avec nous; mais nous sommes obligés de lui dire que la conduite du département sur cette question des diplômes n'a pas été loyale et qu'elle semble être entachée d'un fanatisme étroit et d'une ignorance déplorable.

Au Congrès de Prince-Albert

Elle a été déloyale parce qu'en 1922, à la veille même de notre congrès de Prince-Albert, je recevais une lettre signée par le ministre lui-même, dans laquelle on me faisait savoir que de nouveaux règlements inclus allaient être mis en vigueur incessamment. Comme ces règlements, sans nous donner tout ce que nous désirions et tout ce que, en justice, nous aurions eu le droit d'avoir, n'en constituaient pas moins des concessions importantes, la lettre du ministre, lue au congrès, fut saluée d'applaudissements unanimes. Et ce congrès, au cours duquel nous devions examiner quelle devrait être notre attitude envers le gouvernement en cas d'élection, se terminait par des remerciements adressés à l'honorable ministre de l'éducation.

Or quelques mois plus tard, on nous reprenait brutalement, sans nous prévenir, ce qui nous avait été accordé la veille de notre congrès, et en janvier 1923 l'on mettait en vigueur des règlements qui constituaient une aggravation de l'état de choses d'avant le congrès.

Les agissements du département de l'éducation laissent supposer qu'en nous faisant des concessions il n'avait en vue que l'effet à produire sur la masse des délégués présents au congrès et l'arrière-pensée de nous reprendre sans bruit ce qu'il nous donnait avec éclat.

C'est parce que nous avons été leurrés à cette occasion qu'avant de nous féliciter des promesses faites dernièrement, nous voulons des actes officiels et la certitude que les règlements proposés resteront en force plus de six mois.

Distinction injuste

Cette attitude du département semble entachée de fanatisme parce qu'elle établit une distinction non méritée entre les diplômes de Québec, suivant qu'ils sont émis par la section protestante ou par la section catholique du bureau de l'instruction publique.

Dans le premier cas, un diplôme académique de première classe est échangé en Saskatchewan pour un diplôme de deuxième classe, qui fera place à son tour à un diplôme de première classe après une année de bon enseignement. Dans le deuxième cas, le même diplôme ne donne droit qu'à un troisième classe, valide pour un an seulement, et nécessite ensuite l'admission du diplômé dans l'une des écoles normales de la province, s'il désire continuer à enseigner dans la province.

La même différence de traitement existe entre les diplomes modèles, ou de deuxième classe, suivant où ils sont délivrés par l'une ou par l'autre des deux sections.

Si le département peut nous prouver que les protestants de Québec sont plus intelligents que les catholiques, ou s'il peut nous montrer que les études faites par les uns sont plus complètes et plus avancées que les études faites par les autres, nous nous inclinerons. Sinon, nous serons obligés de dire encore que le département de l'éducation de Régina, par cette différence entre protestants et catholiques, montre un sentiment de fanatisme qui nous surprend chez l'hon. Latta, et dont nous préférons, jusqu'à preuve du contraire, rendre ses subalternes seuls responsables.

Ignorance coupable

Cette attitude semble dénoter de l'ignorance, parce qu'alors que les diplômes de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, de la Colombie-Anglaise sont échangés ici au pair, la province de Québec semble être la seule à laquelle on fasse l'injure d'ignorer la valeur de ses diplômes. On semble ignorer que la durée de séjour aux écoles normales de Québec est beaucoup plus prolongée que celui exigé des diplômes de la Saskatchewan ou du Manitoba. On semble ignorer que l'instruction reçue dans les écoles de Québec ou dans ses universités, aussi bien que dans ses écoles normales, peut être comparée très avantageusement avec celle reçue dans n'importe laquelle des autres provinces du Dominion. Et dans cet ostracisme dont l'on frappe les diplômes émis par la section catholique, l'on ne trouve aucune raison sérieuse autre que celle que c'est Québec.

Nous voulons bien faire confiance à nos gouvernants, mais nous commençons à être fatigués de belles promesses jamais tenues, ou de belles paroles qui ne nous laissent pas grand'chose.

Ce que nous demandons est juste et raisonnable, et nous voulons l'obtenir; sinon, nous saurons au moins quels sont les véritables sentiments de nos ministres à notre égard.

Raymond DENIS,
Président des commissaires.

En 1923, l'industrie de la conservation des viandes a fait abattre 2,256,394 porcs dans les établissement inspectés du Canada, soit une augmentation de 329,182 sur l'année précédente. Le nombre de bêtes à cornes et de moutons abattus s'est élevé respectivement à 812,142 et 499,745.

DANS L'OMBRE DE MES JOURS

Par Jacques des Gachons

(Suite)

Le premier jeudi, à la fin du repas, je me levai en disant:

— J'ai fait servir le café dans la salle de billard. Vous pourrez ainsi fumer à votre aise.

Et je les laissai savourer seuls ma petite surprise...

— Comment, tu as un billard, vilain cachottier! s'était écrié le camarade de mon mari. Cela ne m'étonne plus si tu fais des progrès, tu dois faire des séries toute la nuit. Ce n'est pas de jeu...

Ma petite combinaison n'eut pas un très grand succès. Les parties de billard se firent de semaine en semaine de plus en plus courtes. Un jeudi, les deux amis montèrent prendre leur café, puis firent amener leurs chevaux, sans même toucher aux billes... M. Palard avait un rendez-vous important à Valençay... à l'Hôtel d'Espagne probablement.

C'en était fait. Je gênais. Chez moi, ils ne pouvaient pas rire à leur guise, M. Palard devait surveiller ses expressions. Il leur manquait les exclamations des autres habitués, le garçon de salle, Désiré, un ancien zouave, le patron familier et condescendant; il leur manquait l'odeur de tabac, peut-être, en un mot l'atmosphère!

Le premier jeudi que M. Palard fit faux bond, je fus très réellement contrariée. Je m'étais sincèrement appliquée et cependant j'avais échoué. Lorsqu'on a pris une certaine attitude en face de quelqu'un il est bien malaisé d'en changer. Je m'étais évertuée en pure perte. Je ne saurais me juger moi-même, mais devant ce piteux résultat, comment ne pas croire à ma gaucherie? Si M. Palard et mon mari s'ennuyaient sous mon toit, je ne pouvais m'en prendre qu'à moi. Je récoltais la froideur que j'avais semée jadis...

Et puis, vraiment, quelles étaient mes préoccupations? Où allai-je de ce pas? S'agissait-il, ici-bas, exclusivement de mon plaisir? Ne serais-je qu'une païenne déguisée?

Sans doute, c'est mon devoir de m'efforcer de garder près de moi mon mari, mais convient-il de restreindre ma tâche à ce médiocre office et de me désespérer de ne pas réussir à mon gré. Il est parfaitement vrai qu'il eût été préférable que Lucien me comprît mieux et pût me suivre dans des conversations un peu relevées. Mais toute ma vie allait-elle se passer à déplorer chez mon mari ce manque d'idéal, cette inaptitude à la spéculation philosophique? Et n'étais-je pas, en somme, privilégiée? N'est-ce pas un don de sentir que l'on souffre de l'abaissement d'autrui. Et puis, n'y avait-il que le présent et cette égoïste jouissance? N'avais-je pas deux enfants et tout l'avenir?

Tu te souviens de ma comparaison de la balle. Depuis quelque temps, je manquais d'élan. Cette pensée de l'avenir de mes enfants fut l'énergique coup de main qui réveilla la balle endormie.

A partir de ce moment, je fus une autre femme ou plutôt je redevins la femme que j'avais été, toute tendue vers la meilleure destinée.

Dès l'instant même de ma résolution, je courus voir mes chéris. J'ai dit combien je leur consacrais de mon temps, de ma vie. Je compris que ce n'était pas assez et que je n'avais pas le droit de faire des réserves, que toutes mes forces, tout mon sang, tout mon coeur leur appartenaient!

Ils étaient sous mon vénérable chêne. Jean avait à cette époque cinq ans, Cécile quatre ans.

— Madame Patrigeon, dis-je à la gouvernante, vous pouvez rentrer. J'emmène les enfants faire un tour de promenade.

Et j'ouvris mes mains aux deux petits qui se jetèrent sur moi à me renverser.

— Où nous emmènes-tu? Où nous emmènes-tu?

— Nous allons faire un grand voyage!

Je voulais dire que je m'embarquais avec eux pour la traversée de la vie.

— Mais, insista Jean, qu'est-ce que nous verrons?

— Vous verrez une forêt, une rivière, des plaines et toutes sortes d'animaux.

— Comme ce sera amusant! s'écria mon fils.

— Pas de bêtes pour faire peur? demanda la prudente Cécile.

C'était une magnifique journée d'été. Le gazon de la pelouse était chaud. Il s'agissait de traverser le vaste domaine du soleil, depuis le chêne jusqu'au rond-point des tilleuls; nous nous élançâmes, moi au milieu, comme une Victoire, mes petits bondissant de chaque côté, aveuglés par le soleil, rendus muets par la course rapide. Ils ne pouvaient même pas rire, mais leur joie frémissait jusqu'au bout de leurs doigts que je serrais de toute ma force amie.

Nous ne nous arrêtâmes que dans l'ombre tiède et parfumée des tilleuls. Un banc nous reçut. Mais ce n'était qu'une station...

Par le couvert des allées nous gagnâmes la petite porte du fond du parc. C'était la première fois que je la leur ouvrais. Je mis un doigt sur la bouche:

— Chut! Nous allons pénétrer sur les terres de S. M. le Cerf et de ses fidèles mais peu braves sujets, les mangeurs de thym et de serpolet, la gent Lapin. Chut! marchons doucement, peut-être surprendrons-nous Mgr Faisan qui porte une chasuble d'or, le marquis Pic-Vert dans son habit de gala et qui frappe à toutes les portes avec son bec. Tenez, tenez, voici déjà Mme Huppe qui se croit toujours jeunette et s'affuble d'un petit manteau et d'un toquet bleu de ciel...

Mes chéris m'écoutaient de tout leur coeur. Ils regardaient dans les branches, puis, à la croix des chemins, ils épiaient le passage des chevreuils et de toutes les bêtes qui habitent la forêt. Une fourmilière nous arrêta:

— Mes enfants, voici des petits êtres qui travaillent, qui travaillent toute leur vie sans se plaindre, sans s'arrêter, sans demander le salaire, sans aspirer au repos. Aussi ils ne s'ennuient jamais. Le travail est le plus bel amusement que l'homme ait inventé et c'est ce jeu qui donne le bonheur même, en fin de compte, au ciel. Car il y a des fourmis parmi les hommes, et ces fourmis-là vont tout droit au paradis!

Comme nous arrivions à la lisière de la forêt, du côté du couchant, nous nous arrêtâmes tout à coup d'admiration. Il n'y avait pas besoin de mots. Le spectacle parlait de lui-même. D'ailleurs il nous fallait retenir notre souffle.

Tout était beau: le grand ciel absolument pur, les arbres rangés en demi-cercle et cette brande de bruyères roses qui descendait en gradins vers la vallée. Mais la merveille du tableau c'était les personnages.

Au milieu de ce pâturage de féerie, un grand cerf broutait; près de lui son épouse, à la tête plus fine, plus douce, léchait posément le cou de deux faons qui se révoltaient gentiment de ces soins maternels...

Le sort nous gâtait... J'étais moi-même aussi émue que mes enfants... Quelle tendresse dans la patience de cette mère, quelle espièglerie déférente dans les gambades de ces petites bêtes!

Nous n'avions pas fait un geste; cependant, tout à coup, le grand cerf leva sa tête et nous fixa. Qu'il était imposant avec ses hautes ramures que le soleil faisait luire par endroits! C'était un dix cors, grand comme un taureau adulte, mais combien plus fin, plus souple, plus intelligent. Il nous examinait. La biche bientôt tourna ses grands yeux craintifs vers nous, mais le cerf ne cherchant pas à battre en retraite, elle ne fit pas non plus le moindre mouvement; on nous considérait comme des êtres inoffensifs sinon comme des amis.

Il ne fallait pas abuser de ces bonnes dispositions: au bout d'un instant, nous nous retirâmes à reculons. Les bruyères roses illuminèrent encore nos yeux, puis les troncs des chênes mirent comme une grille entre nous et ce paradis terrestre. Les barreaux peu à peu se resserrèrent, la lumière s'éteignit, nous étions dans l'ombre.

— Comme c'était joli! dit Jean.

— J'aurais voulu jouer avec les petits enfants du roi des animaux, murmura Cécile.

Nous marchions maintenant dans le silence de la futaie; nous nous tûmes tous trois jusqu'à un coude que notre sentier fit à la rencontre d'un ruisseau que nous remontâmes jusqu'à sa source.

Une source! quel double mystère! D'où vient-elle, cette eau limpide, et quelle est sa destinée? Nous nous agenouillâmes sur la mousse pour puiser de l'eau dans le creux de nos mains.

— C'est meilleur que du sirop, dit la fillette enthousiasmée.

Et d'eux-mêmes ils me demandèrent de raconter l'histoire du ruisseau.

J'étais si heureuse de leur curiosité que je dus être fort éloquente, car mes deux petits enfants ne cherchèrent plus à m'échapper, soit pour courir en avant, soit pour musarder entre les troncs des arbres jumeaux. Leurs mains serraient les miennes. J'avais commencé de les initier au secret des êtres et des choses. Ils avaient eu comme une vision de la poésie et de la légende.

A cinq ans, l'esprit est déjà grand ouvert sur l'inconnu, il a soif d'idéal, tandis que le coeur s'émeut comme un cristal vierge au moindre bruit que fait le monde.

(A suivre)

Page Féminine

Faire du bien

C'est un voeu à se faire à soi-même, en même temps qu'une résolution à prendre et un but vers lequel tendre, au début d'une année, que de vouloir faire du bien. Tout chrétien, quelle que soit sa sphère d'action, est capable de répandre autour de lui un peu de bonheur et de bien-être, des émotions salutaires. Le riche et le puissant par leurs faveurs et leur générosité, le pauvre par sa résignation, l'orateur par sa parole et son geste, l'écrivain par sa plume, l'artiste par son pinceau, le musicien par l'âme qu'il fait passer dans ses doigts, et que d'autres encore!

Pourquoi faut-il que notre pauvre nature déchue abuse des magnifiques dons départis par Dieu à sa créature, en les faisant servir au mal? Ou bien notre suffisance s'offusque de rester dans l'ignorance de la somme de mérite qui accompagne nos oeuvres, et s'accorde mal avec le désintéressement qui devrait être le mobile de nos actes charitables. Quelle erreur vraiment de se fier sur la justice humaine, quand la justice infinie d'un Dieu se contente simplement de nos efforts!

L'on ne sait pas, en général, faire le bien sans en attendre quelque compensation, et rendre un service sans demander — n'est-ce pas vrai? — "Ça paye-t-il?", à moins qu'on en attende en retour une faveur ou un regain de popularité...

De ces talents dont nous nous croyons doués, combien restent infructueux par paresse ou parcimonie! A la réflexion, et avec l'âge, le coeur et l'esprit y gagnent en largeur de vues. Quiconque possède un peu le sens de la vraie noblesse et de la fière indépendance, se prodigue davantage en dédaignant la récompense. Peut-être le pain quotidien gagné à la sueur de son front goûterait-il meilleur si on le partageait plus avec ses frères... A celui qui peine plus que soi, tendons la main; à celui qui manque de courage et de hardiesse, un mot d'encouragement, un sourire... A un concert de charité prêtons aimablement notre concours, à une oeuvre de quelque importance, enfin, allons-y des petits moyens mis en notre possession: tout cela sans souci de rétribution.

Dévouons-nous donc en tant que nous le pouvons sans nuire à la quiétude de notre entourage immédiat et à nos devoirs d'importance capitale. Nous en éprouverons, n'en doutez pas, le plus vif plaisir.

JACQUELINE des ERABLES.
Janvier 1925.

JEANNE D'ARC A SES JUGES

Tout avant que des feux la funèbre clarté
N'étale en tout son jour la grande impiété,
Prélat, qui pour de l'or trahis ta conscience,
De la bouche de Jeanne, écoute ta sentence:
Toi, Français comme moi, toi, prêtre du Très-Haut,
Toi qui te dis mon juge et te fais mon bourreau,
Eh bien! puisque le Ciel, de la sorte en ordonne,
Prélat, je meurs par toi; prélat, je te pardonne.
Tu m'as voulu flétrir, tes efforts seront vains.
La flamme d'un bûcher n'est pas ce que je crains.
Mais je crains que sur toi, sur toi, traître et parjure,
Le bras de l'Eternel ne venge mon injure.
Et je crains que sur vous, Anglais qui m'insultez,
Il ne me venge enfin de tant d'iniquités,
Et que le sol français, même si je succombe,
De vos soldats vaincus ne devienne la tombe.
Adieu! vous pouvez tout; vous pouvez m'immoler,
J'ai tant bravé la mort que j'y vais sans trembler:
Mais de vos trahisons et de tous vos supplices,
J'en appelle à Celui qui juge les justices.

J.-M.-A. JOLYS, ptre.
Saint-Pierre-Jolys, Man.

Forcé de croire et d'admirer!

Le christianisme seul est resté debout parmi tant de vicissitudes et le fracas de tant de ruines, immuable comme Dieu qui en est l'auteur... La religion subsiste depuis six mille ans de l'aveu de tous; les sectes sont d'hier; je suis forcé de croire et d'admirer.

VOLTAIRE.

L'EXPRESSION DES EMOTIONS

M. Ernest Granger écrit dans les "Lectures pour tous":

L'expression des émotions par gestes des membres ou par le jeu des muscles de la face, présente une très grande variété. Par exemple, l'étonnement, la surprise, se marquent en général par le relèvement des sourcils et l'ouverture de la bouche. Mais, certains peuples, "Esquimaux, Indiens du Brésil", accompagnent ces jeux de physionomie par une claque sur les hanches. Les Aïnos de Yeso se donnent une légère tape sur le nez ou la bouche, tandis que les Tibétains pincent leur joue. Les nègres Bantous portent leur main devant la bouche; les Australiens, les nègres occidentaux projettent les lèvres en avant comme pour souffler, etc.

Les Tibétains saluent l'étranger en tirant la langue. Les Maoris de Nouvelle-Zélande se disent bonjour en se frottant le nez. Tandis que dans la plus grande partie de l'Europe on exprime la négative par un hochement de tête horizontal, et l'affirmative par un hochement vertical, les Grecs font le contraire. Les Français sifflent un acteur pour manifester leur mécontentement, les Américains pour applaudir. Le baiser même, qui nous paraît chose si naturelle, si profondément instinctive, est inconnu d'un très grand nombre de peuplades nègres ou jaunes. [illegible] caresse son petit soit [illegible] l'enfant, soit en frottant son nez contre la figure de l'enfant... et l'on pourrait multiplier presque indéfiniment des faits de ce genre.

Dans le même ordre d'idées on sait que si, pour se reposer, la majorité des hommes a recours à l'attitude assise ou couchée, beaucoup d'autres préfèrent s'accroupir: nègres, indiens d'Amérique, orientaux. On observe même chez certains nègres nilotiques et quelques Océaniens, l'habitude singulière de se reposer comme un oiseau d'eau; debout sur une jambe, l'autre étant fléchie et la plante du pied appuyée sur le genou de la première.

Comment la femme doit s'habiller

Vienne — La reine Marie de Roumanie, dans un article à la "Presse libre" de Vienne, critique vertement la mode des robes courtes et des grands déshabillés.

"La passion des robes courtes, dit-elle, nous a valu ces toilettes de soir qui couvrent à peine les genoux et qui se terminent par une infinité de rubans en guise de traîne."

Ces robes sont, selon elle, un péché contre la ligne en ce qu'elles empêchent les mouvements gracieux de la femme. C'est à l'auto que remonte la révolution apportée dans le costume féminin.

"La disparition des carosses a été une grande perte pour le monde. Avec l'automobile est venue l'habitude, que je condamne, de porter les mêmes toilettes que l'on soit jeune ou vieille, maigre ou grasse, courte ou longue.

"A mon humble avis, une femme ne devrait porter que ce qui lui convient. Elle ne doit pas se croire obligée d'adopter une mode qui ne convient ni à sa taille, ni à sa physionomie."

Pour lustrer les fourrures

Prendre une once d'argent fin, le cisailler, le faire dissoudre dans de l'eau forte ou acide nitrique. Mettre cette dissolution sur des cendres chaudes jusqu'à ce qu'il se forme une pellicule à la surface. La mettre ensuite à la cave pour enlever ou recueillir les cristaux. On les appelle "cristaux de lune ou d'argent".

Quand on veut lustrer et brillanter une fourrure d'une [illegible] les cristaux dans de l'eau pure, et avec une éponge passer cette dissolution sur le poil; en séchant, il se dorera et prendra une nuance particulière, un aspect brillant, durable, qui le préservera également des insectes destructeurs.

Oh! quelle grande chose c'est pour une âme que d'en comprendre une autre! — Sainte Thérèse.

La Ligue des Institutrices catholiques du Manitoba

Nous lisons dans le "Messager Canadien du Sacré-Coeur":

Les plus beaux mouvements lancés dans d'éloquents discours s'éteignent bientôt si l'association ne s'en empare pour les continuer, et l'association, pour donner le mot d'ordre et garder la liaison entre ses membres, profite beaucoup d'une revue.

On reconnaîtra cette double garantie de durée et de progrès à la Ligue des Institutrices catholiques du Manitoba, qui vient d'être fondée et au "Bulletin" de la Ligue dont le premier numéro parut en septembre dernier. Cette revue est de format un peu plus considérable que le "Bulletin paroissial", elle porte en couverture une élégante image de Notre-Dame, avec la légende: "Notre-Dame du Sacré-Coeur, donnez à notre pays de bonnes institutrices". La devise de la Ligue est: "Sursum corda". Son but est de grouper les institutrices catholiques du Manitoba, "afin de les guider dans une vie plus parfaitement chrétienne, et de leur donner le soutien d'une amitié qui soit une puissance pour le bien." En somme, l'Association veut devenir une élite qui travaille à "hâter le règne de Dieu dans les âmes", en s'aidant de la protection de Notre-Dame, qu'elles choisissent pour patronne céleste.

Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Mgr Cherrier, vicaire général de l'archidiocèse de Winnipeg, ont donné leur appui à l'oeuvre et au "Bulletin". Le R. P. Bourque, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface, est le directeur de la Ligue; le R. P. Vézina, O.M.I., curé du Sacré-Coeur de Winnipeg, en est l'aumônier. Le secrétariat de la Ligue est établi à la Maison Saint-André, 629, avenue McDermot, Winnipeg. Cette maison est dirigée par des religieuses.

La tâche de l'institutrice catholique est sublime. Par la vérité qu'elle enseigne, par la piété qu'elle réalise, l'institutrice prêche journellement aux enfants la vie chrétienne: amour des vertus, haine des vices, culte de l'Eucharistie, pratique de l'Apostolat de la Prière.

Des instituteurs athées se sont servis de l'école pour pervertir; la bonne institutrice, en engageant à toutes les formes de la vraie dévotion, contribue à établir dans les âmes le règne du Coeur de Jésus. Au Manitoba, le rôle de l'institutrice est agrandi par la persécution scolaire qui a manifesté le courage d'un grand nombre, aussi par une lutte vieille de trente ans que l'épiscopat et le clergé maintiennent autour de l'école. C'est à l'institutrice qu'est confiée la besogne immédiate d'enseigner le catéchisme aux enfants, malgré la mauvaise humeur des loges maçonniques qui avait d'abord obtenu l'ostracisme de l'enseignement religieux.

La Ligue des bonnes institutrices fait donc sentinelle près du berceau de l'enfance manitobaine.

Les associés de l'Apostolat de la Prière s'intéresseront à la Ligue et à son "Buletin". Ils voudront donner l'appui de leurs prières à ces vaillantes qui connaissent l'obscur labeur d'une grande cause; et cette chrétienne fierté qui s'affirme là-bas, stimulera nos institutrices de l'Est à maintenir les résolutions qu'elles puisent à leur retraite fermée des vacances d'été, c'est-à-dire une vie plus dévouée, plus apostolique toujours, afin que, autour d'elles, Dieu soit plus connu et mieux servi.

P. L., S.J.

La couleur des chaussures

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date la mode des talons rouges et des chaussures de couleurs. L'histoire nous apprend que les Romains avaient institué un tribunal composé de femmes, où l'on jugeait les affaires relatives au luxe. On débattait, par exemple, le grave problème de savoir si l'on aurait le droit de porter des chaussures en peau de chevreau... et Plaute nous parle des "parfumeurs de chaussures et des cordonniers spéciaux pour les souliers fleur-de-mauve"!

C'est presque à désespérer d'arriver jamais à un luxe pareil!!

L'EVANGILE

Deuxième dimanche après l'Epiphanie

(S. Jean, II, 1-11)

En ce temps-là, il se fit des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité à ces noces avec ses disciples. Et, le vin étant venu à manquer, la mère de Jésus lui dit: Ils n'ont point de vin. Jésus lui répondit: Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? mon heure n'est pas encore venue. Sa mère dit à ceux qui servaient: Faites tout ce qu'il vous dira. Or il y avait là, pour les purifications des Juifs, six grands vases de pierre dont chacun tenait deux ou trois mesures. Jésus dit aux serviteurs: Remplissez ces vases d'eau; et ils les remplirent jusqu'au haut. Jésus ajouta: Puisez maintenant, et portez-en au maître d'hôtel; et ils lui en portèrent. Dès que le maître d'hôtel eut goûté cette eau changée en vin, ne sachant d'où venait ce vin, quoique les serviteurs qui avaient puisé l'eau le sussent bien, il appela l'époux, et lui dit: Tout le monde sert d'abord le meilleur vin, et quand les convives ont beaucoup bu, on en sert de moins bon; mais vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure. Ce fut le premier des miracles de Jésus; il le fit à Cana en Galilée, et par là il fit éclater sa gloire, et ses disciples crurent en lui.

Calendrier de la semaine

Jeudi 15 janvier — S. Paul l'ermite.
Vendredi 16 — S. Marcel, pape.
Samedi 17 — S. Antoine, anachorète.
Dimanche 18 — Deuxième dimanche après l'Epiphanie. Chaire de S. Pierre à Rome.
Lundi 19 — S. Canut; Ste Marthe.
Mardi 20 — SS. Fabien et Sébastien, mart.
Mercredi 21 — Ste Agnès, vierge.

RECETTES

Boeuf braisé aux olives

Découpez un "rumpsteak" en minces lanières de quatre pouces de long et deux pouces de large. Faites frire dans du beurre des carottes râpées, des olives et des oignons tranchés. Après avoir mis une grosse cuillerée de ce mélange sur chaque lanière de viande roulez celle-ci et attachez-la avec des brochettes. Ajoutez du bouillon et faites braiser lentement dans une casserole.

Pouding aux oranges

Deux livres de gâteau rassis, le jus de quelques oranges, deux écorces râpées, une tasse de sucre, deux cuillerées de beurre fondu, six oeufs, une chopine de lait. Faites bouillir le lait et versez sur le gâteau; fouettez ensemble; ajoutez le jus des oranges et les écorces râpées; versez dans les moules et faites cuire au four. Se sert avec une sauce à l'orange.

(Courtoisie du service des wagons-restaurants du Canadien National.)

CONTE PARISIEN

"IL EST PLUS DOUX DE DONNER QUE DE RECEVOIR"

Hier, sous les arcades de la rue de Rivoli, je m'étais arrêté un instant à contempler les jouets du "Paradis des Enfants", dont la vue, à l'époque des étrennes, me charme toujours par les souvenirs qu'elle évoque, quand quelqu'un me frappa sur l'épaule.

C'était Gaston C..., un camarade de collège que je n'avais pas revu depuis une couple d'années, c'est-à-dire, en somme, depuis son mariage (vrai mariage d'inclination celui-là!) Un fortuné de la vie que mon ami Gaston: jouissant d'une large aisance, assez agréable de sa personne, de l'esprit jusqu'au bout des ongles, il avait su se trouver une charmante femme pleine d'intelligence et de coeur qui, comme on le verra plus loin, s'évertuait à atténuer en lui les inconvénients d'une éducation plutôt matérialiste.

— Voilà une éternité que je ne t'ai vu, très cher, me dit-il avec une cordialité qui le distingue, que deviens-tu donc? Ah! tu regardes des jouets, des crèches, et le poète que tu es bâtit probablement en ce moment des contes de Noël! Eh! mais, nous venons justement d'en vivre un ces jours-ci dans la réalité; il faut que je te raconte! Mais auparavant tu vas me permettre de venir à la maison et dîner avec nous, mon sauvage; je ne te quitte plus, tu sais, tu es prisonnier!

Comme je disposais de mon après-midi, je suivis mon ami sans trop de résistance.

Gaston demeure rue d'Assas, dans un quartier tranquille hanté des poètes. Nous nous y rendîmes par la cour du Louvre, le pont des Arts et autres voies paisibles où l'on ne risque pas trop de se faire écraser par les taxis en conversant.

— Tu connais Lucile, me dit mon ami en marchant, c'est la bonté et la charité mêmes; son coeur sensible ne peut pas seulement tolérer la pensée qu'il y ait des malheureux sur la terre; c'est même là un sujet qui amène parfois des discussions entre nous, car si je la laissais faire, elle nous aurait vite mis sur la paille avec ses libéralités. Sous prétexte qu'un certain évangile traite les richesses d'"injustes", elle a tendance à pratiquer une sorte de communisme que je trouve onéreux pour ma bourse. J'aime bien jouir de ce que j'ai, tu sais, et, ma foi! la distribution de tous nos biens aux pauvres n'éteindrait pas pour cela le paupérisme.

Or, avec sa marotte de bienfaisance, elle m'a joué un tour dernièrement qu'il [illegible] que je te raconte. Il en vaut la peine!

C'était le matin de Noël; par extraordinaire nous n'avions pas d'invités à déjeuner ce jour-là; pour moi, cette solitude ne me déplaisait pas trop, mais ma femme ne pensait pas ainsi.

— C'est bien malheureux, me dit-elle, que nos parents n'ont pu venir manger la dinde de Noël avec nous! Il nous faudrait bien un invité, voyons!

— Pourquoi faire, répondis-je, nous sommes ici au complet comme dans le roman de Gustave Droz: "Monsieur, Madame et Bébé": c'est parfait!

— Oui, chéri, mais vois-tu, en un tel jour le bonheur doit être comme parfumé de charité... Tiens! une idée! si nous faisions un heureux?... Qu'en dis-tu?

— Un heureux? fis-je un peu ahuri; où diable veux-tu le prendre? Il est trop tard pour lancer des invitations à cette heure-ci... A moins d'inviter le concierge, ajoutai-je en riant.

— Ecoute, Gaston, nous vivons à une époque égoïste où l'on ne cherche son agrément qu'en dedans de soi et pour soi. Mais cela est mal; et nous qui sommes heureux nous devrions bien faire quelque chose pour remercier Dieu! En un tel jour, autrefois, il n'y avait pas de famille qui n'eût son pauvre assis au festin; pourquoi n'aurions-nous pas aussi le nôtre?

Et elle se fit câline.

— Un pauvre? m'écriai-je avec stupeur, voilà bien de tes inventions, Lucile! Comment! tu veux nous encombrer d'un "mendigot" maintenant? Admettre un loqueteux à notre table? Mais tu abuses de moi, vraiment!... Des sacrifices!... toujours ta dévotieuse manie!... Eh! quoi, n'est-ce donc pas assez que tu m'aies traîné toute la nuit à je ne sais combien de messes de minuit, d'aurore, etc., alors qu'autrefois je concevais le réveillon d'une tout autre façon: c'est sûr!

Elle se suspendit à mon bras et me sourit avec tendresse:

— Tout cela est pour ton bien, mon loup, dit-elle, sois bon, va! Tu sais que je ne te demande jamais rien pour moi, d'ordinaire, car ton affection me suffit; passe-moi donc un petit caprice! Il y a tant de malheureux qui en ce jour béni voient le bonheur des autres et ne peuvent y participer. Je veux, comme au bon vieux temps, en réjouir au moins un. Et puis ne te rappelles-tu plus cette parole entendue au sermon: "Le bien que vous aurez fait à n'importe lequel de ces misérables, c'est à Moi-même que vous l'aurez fait".

Elle était si charmante en me disant cela, et bien d'autres jolies choses avec, que, malgré toutes mes répugnances (et elles n'étaient pas minces) tu devines que je finis par me laisser entortiller. Ah! les femmes!... Il est vrai que c'était plutôt cocasse, cette nouvelle trouvaille! Bref, dix minutes après je descendais l'escalier assez amusé de la consigne que j'emportais: ramener un pauvre — un vrai — pour midi sonnant.

Mais je n'étais pas au bout de la rue que je ne riais déjà plus.

Des pauvres, je n'en voyais pas, et la pensée de me promener longtemps dans les rues de Paris avec un haillonneux à mes côtés commençait à m'inquiéter; car il devenait évident qu'il me faudrait aller le chercher loin le malheureux, pour le trouver tel qu'on le souhaitait. Je traversai le Luxembourg et descendis le boulevard Saint-Michel. Là, il y avait des mendiants; je leur fis l'aumône afin de les observer à l'aise, mais aucun ne me plut; et puis ceux-là ne sont pas toujours des "vrais". Je voyais bien parfois de pauvres gens, mal habillés, mais peut-être étaient-ce des ouvriers! Enfin, au coin de Saint-Séverin je crus avoir trouvé mon affaire: un famélique d'apparence, les yeux atones, semblait implorer la pitié; je l'abordai et par contenance lui demandai le chemin pour aller rue Saint-Denis.

Hélas! le malheureux était "rond" comme trente-six Polonais et ce fut au milieu de hoquets à relents d'alcool qu'il m'avoua qu'il ne savait même plus où il se trouvait lui-même. Pouah!

Furieux, je précipitai tellement ma marche qu'en un rien de temps j'étais rendu rue des Halles. La vue des pavillons me suggéra l'idée que je pourrais peut-être bien cueillir mon pauvre dans les parages du "Restaurant des Pieds Humides", rendez-vous des malchanceux de toute espèce; cette fois je ne me trompais pas.

Effectivement, à la première marchande de soupe en plein vent que je rencontrai, je trouvai trois ou quatre malheureux en train de se sustenter avidement d'un bouillon économique. L'un d'eux attira de suite mes regards: c'était un pauvre vieux, amaigri par la misère, mais toutefois assez digne d'aspect; ses vêtements effilochés qui jadis avaient dû être foncés, étaient devenus rougeâtres avec le temps et ses souliers prenaient un peu l'air par les extrémités. Cependant, il portait au cou un tortil noir qui avait des prétentions à représenter une cravate; ce détail de toilette me plut. J'allai droit à lui.

— Je voudrais vous dire deux mots, lui glissai-je confidentiellement à l'oreille.

Il se recula de quelques pas, tenant toujours son bol d'une main et sa cuiller de l'autre.

— C'est probablement pour une commission, me dit-il, je suis à vous tout de suite, monsieur; mais comme je n'ai pas mangé depuis hier, permettez que...

Et il fit mine de puiser à nouveau dans son écuelle, mais je l'arrêtai.

— Laissez cette eau sale, fis-je avec dégoût; vous mangerez avec nous tout à l'heure de la dinde et des huîtres, ce sera plus succulent. Pour l'instant, veuillez me trouver un taxi.

Il rendit son restant de soupe à la marchande et courut vers Saint-Eustache.

Cinq minutes après le taxi était là; j'y fis monter mon homme et nous voilà partis.

En route je lui expliquai comme je pus que ma femme, ayant la superstition de ne pas vouloir passer la Noël sans un invité, il m'avait fallu en chercher un, quitte à le payer au besoin. Mon histoire était plutôt baroque, mais il me répugnait de ire crûment à cet homme qu'elle voulait un "pauvre" et un vrai. Les malheureux ont leur pudeur et celui-ci qui, comme je l'ai su après, ne mendiait pas mais essayait de gagner sa maigre subsistance en faisant des commissions autour des Halles, aurait peut-être été blessé de l'épithète.

— Mais, Monsieur, protesta-t-il après que j'eus fini péniblement mes explications embrouillées, je ne suis pas dans une tenue pour aller me présenter chez vous. Je n'oserai pas, certainement.

— Si ce n'est que cela, lui dis-je, vous pouvez être tranquille; j'ai à la maison un complet que je n'ai guère porté encore parce qu'il ne me va pas. Si vous voulez l'accepter, ça me débarrassera plutôt. Je vous remercierai même, car ainsi je n'aurai plus la tentation de maudire le tailleur.

Il leva vers moi un regard chargé de reconnaissance:

— Oh! monsieur, si je l'accepte?... Mais vous êtes trop bon! Etc., etc.

Le taxi allait vite. Nous ne tardâmes pas à être rendus à destination.

Ce fut Lucile qui vint ouvrir; elle accueillit mon invité avec son plus beau sourire.

— Entrez, Monsieur, lui dit-elle cordialement, et soyez le bienvenu, sans cérémonies!

Le pauvre diable, qui avait craint l'effet de sa piètre mine, fut tellement ravi de l'accueil qu'un flot de sang monta subitement à son visage blême; il se confondit en remerciements.

— Femme! dis-je alors, n'as-tu pas par là mon complet gris foncé qui...

— Mais oui, mais oui, interrompit-elle joyeusement, je vais aller chercher tout cela!

En attendant, je fis asseoir mon bonhomme et lui versai un doigt de porto comme cordial.

Lucile revint bientôt avec une charge d'effets sur les bras; outre le complet, il y avait encore un chandail, une chemise, une cravate et même un chapeau mou.

— Le rôti sera prêt dans un quart d'heure; peut-être Monsieur désirerait-il faire un peu de toilette en attendant? J'ai tout préparé dans le petit cabinet.

Nous poussâmes notre hôte dans un réduit où il trouva effectivement ce dont il avait besoin; quand il en sortit, je ne le reconnaissais plus: il redressait avec fierté sa pauvre échine ordinairement fléchie et son visage rayonnait.

Nous nous mîmes à table. Inutile de dire que les meilleurs morceaux furent pour lui et que ma femme le servait toujours en premier. Je riais sous cape de la stupéfaction de la bonne qui se demandait d'où nous était sorti subitement ce convive inattendu; ce qui devait surtout l'épater, c'étaient les égards dont on l'entourait. Foch n'eût pas été mieux traité. Au début, notre homme avait paru un peu gêné; mais sous l'influence de la bonne chère et du fin bourgogne qui l'arrosait, l'assurance lui était vite venue.

Lucile prenait plaisir à le voir heureux et plein d'exubérance. De fait, sa taciturnité — probablement due à la misère — avait disparu, et il discourait comme un jeune homme. Pour moi, j'aimais l'expression de gratitude qui brillait dans ses yeux et que ses paroles soulignaient parfois avec cette éloquence primesautière particulière au peuple.

Nous fîmes durer le repas aussi longtemps que nous pûmes. Après le café, en sortant de table, je m'aventurai à lui dire, par plaisanterie, tout en lui présentant un cigare:

— Eh bien, mon brave homme, vous voyez bien que vous ne risquiez rien en venant ici et que le repas qu'on vous offrait valait mieux encore que la soupe des Halles!

— Ah! Monsieur et Madame, répondit-il avec effusion, je n'oublierai jamais ce que vous venez de faire pour moi, et s'il y a un Dieu, qu'il vous bénisse de votre charité. Mais il y en a vraiment un, ajouta-t-il après réflexion, puisqu'il vous a donné le bonheur. Pour moi, cette fête de Noël restera le meilleur souvenir de ma vie avec... avec...

— Avec quoi? demandai-je un peu blagueur.

— Oh! c'est un souvenir du temps où j'étais gamin, mais ça ne vous intéresserait pas...

— Mais si, mais si, insista ma femme qui s'était installée dans une berceuse avec Bébé; racontez-nous cela, Monsieur, s'il vous plaît!

— Oh! c'est bien peu de chose, Madame, mais vous savez, les enfants... Enfin...

C'était le jour du réveillon, 1878; chez nous on n'avait jamais de jouets, et ma pauvre mère, qui avait bien de la misère à gagner le pain de chaque jour, ne pouvait guère nous en payer. J'avais été voir les baraques des Boulevards, et j'étais heureux de toutes les belles choses qui y étaient exposées pour la période des fêtes, comme si vraiment elles avaient été pour moi. Pauvre gosse! En revenant, je m'arrêtai devant un magasin de jouets, fasciné par une grande boîte de soldats de plomb qui tenait tout un coin de la devanture. Oh! cette boîte!

Il y avait là-dedans deux armées: une française, une prussienne, infanterie, cavalerie, artillerie; c'était réellement un jouet riche. Je ne sais combien de temps je passai à calculer toutes les combinaisons de batailles qu'elle pouvait procurer, et je songeais, ému, à la joie de l'enfant fortuné à qui était destiné un tel trésor, quand une dame bien mise qui venait de descendre de voiture avec sa grande fille, ouvrit la porte vitrée du magasin tout à côté de moi.

— C'est une dame riche, me dis-je, probablement qu'elle vient acheter la boîte!

Mais la dame ignorait le charme des soldats de plomb; elle choisit quantité de polichinelles, panoplies, fusils, poupées; enfin tout excepté ça.

Comme elle sortait suivie du patron et de son employée chargés de ses emplettes, elle remarqua cette face de gamin qui l'avait regardée longtemps de loin à travers la vitrine et maintenant la contemplait en extase.

— Tu en voudrais aussi, hein! me dit-elle avec bonté.

Je ne lui répondis rien.

— Voyons! ajouta-t-elle avec un sourire que je revois toujours, choisis ce que tu veux là-dedans. Et elle me montrait la vitrine.

Malgré la stupéfaction qui me coupait le souffle, je trouvai la force de dire:

— Cette boîte!

— Monsieur, dit la dame au marchand, veuillez donner à cet enfant ce qu'il désire.

— C'est 14 francs 75, Madame, répondit-il.

— Voici un louis, Monsieur, payez-vous.

Puis, me remettant la monnaie qu'on lui avait rendue, en même temps que le patron me tendait l'objet bien ficelé:

— Prends ça aussi, pauvre petit! Tu achèteras des bonbons avec pour ton Noël!

Lorsque je rentrai chez nous, il me semblait que tout était illuminé, tant ma joie éclairait chaque chose; je me croyais devenu millionnaire.

Je donnai à ma mère l'argent avec lequel elle courut tout de suite acheter une poupée de 30 sous pour ma soeurette; puis elle prit chez le charcutier un pâté qui fut notre régal du lendemain.

Mais rien ne valait pour moi les précieux soldats de plomb avec lesquels je m'amusai pendant des mois et des mois, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils fussent tous cassés. Car des enfants ne savent rien conserver.

Vous vous moquerez peut-être de moi, Monsieur et Madame, mais devenu homme, j'ai gardé longtemps une de ces miniatures en souvenir de la bonne dame et aussi comme talisman. Malheureusement, quand on est né pour avoir du malheur, il n'y a pas de talisman qui fasse et la chance ne m'a jamais souri. Aujourd'hui j'ai tout perdu, jusqu'à ce cher petit morceau de plomb.

Le pauvre hère nous raconta encore quelques épisodes de sa vie de misère qui nous en apprirent long sur les innombrables détresses que recouvre le vernis de notre brillante civilisation. Puis il se leva pour partir. Lucile l'aida à faire son paquet de hardes, dans lequel elle avait dû certainement ajouter quelque chose, car il me parut plutôt volumineux. En nous quittant, cet homme avait les larmes aux yeux. Sur le seuil je profitai d'une poignée de mains pour lui glisser un substantiel billet de banque, afin que sa fête eût un lendemain.

— C'est pour votre dérangement et l'autobus, dis-je.

Puis je fermai vivement la porte, car le malheureux faisait mine de vouloir me le rendre, prétextant que c'était trop. Le pauvre diable! Il nous bénissait encore dans l'escalier!

Comme mon ami finissait son récit, nous arrivions en vue de sa demeure.

— Gaston, lui dis-je gravement, ta femme a raison: vous êtes bien heureux d'être du nombre de ceux qui peuvent éprouver souvent la vérité de certaine parole du Maître.

— Ah!... laquelle donc?

— "Il est plus doux de donner que de recevoir".

— C'est vrai, finit par me répondre Gaston rêveur.

JACQUES-COEUR.

Cours du grain fourni par

Malden Elevator Company Ltd

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 12 janvier 1925

Grains	Mardi 6 jan.	Merc. 7 jan.	Jeudi 8 jan.	Vendi 9 jan.	Samedi 10 jan.	Lundi 12 jan.
Blé No 1 Nord	1.86⅛	1.87⅜	1.86⅞	1.88½	1.89	1.92⅛
2 Nord	1.79⅛	1.80⅝	1.79⅞	1.81½	1.82	1.85⅛
3 Nord	1.74⅛	1.75⅝	1.74⅞	1.76¾	1.77	1.80⅛
Avoine 2 CW	.66¼	.66¾	.66⅜	.67	.67	.67⅜
3 CW	.60¾	.61⅛	.60⅞	.61⅜	.61⅜	.61⅞
Orge 3 CW	.90⅜	.91	.90	.90⅜	.91¼	.91¼
4 CW	.84⅜	.85¼	.84¼	.84¾	.85½	.86¼
Lin 1 NW	2.62¼	2.61	2.61¼	2.61¾	2.64	2.67⅜
2 CW	2.58¼	2.57	2.57⅛	2.57¾	2.60	2.63⅜
Seigle 2 CW	1.41⅜	1.43¼	1.43	1.45	1.46	1.47⅜
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.83⅛	1.84⅛	1.82⅞	1.85¾	1.85	1.88⅛
Avoine 2 CW	.66¼	.66¾	.66⅜	.67	.67	.67⅜
Orge 3 CW	.90⅜	.91	.90	.90⅜	.91¼	.92¼
Lin 1 NW	2.62¼	2.61	2.61¼	2.61¾	2.64	2.67⅜
Seigle 2 CW	1.41⅜	1.43¼	1.43¼	1.45¼	1.46¼	1.48
Options						
Blé Mai	1.87⅛	1.88⅛	1.86⅞	1.88¾	1.89	1.92⅛
Juillet	1.84½	1.85⅜	1.84¼	1.85¾	1.86	1.88¾
Avoine Mai	.68¼	.68¾	.68⅜	.69	.69	.69⅞
Juillet	.69¼	.69¾	.69½	.69⅞	.69⅞	.70⅛
Orge Mai	.94⅞	.95½	.94½	.95	.95¼	.96⅛
Lin Mai	2.71¼	2.70	2.69⅝	2.70½	2.72	2.75⅜
Juillet	2.72	2.73	2.71	2.71¾	2.73¼	2.76⅛
Seigle Mai	1.48½	1.50	1.49¾	1.51½	1.52¼	1.54
Juillet	1.48½	1.50⅞	1.50⅛	1.51½	1.52	1.53⅛

Expédition plus rapide des oeufs de l'Ouest

La compagnie "Dominion Express" vient de prendre une décision importante pour hâter l'expédition des oeufs de l'île Vancouver à Montréal et autres points de l'Est canadien. Au lieu d'attendre, comme cela se pratiquait jusqu'à présent, d'avoir les 400 caisses nécessaires au chargement d'un wagon, avant de mettre celui-ci en route, les marchands de la ville de Victoria pourront, s'ils le désirent, expédier vers l'Est des consignations de 50 caisses, chiffre cependant qui sera considéré comme minimum. De cette façon, l'on épargnera de cinq à huit jours, et les oeufs seront d'autant plus frais à leur arrivée à destination. La "Dominion Express" est en plus à prendre des mesures spéciales pour la conservation des oeufs durant le voyage. Les taux d'express pour le transport des oeufs ont aussi été sensiblement réduits et sont actuellement presque aussi bas que les taux de fret. Les éleveurs de volailles ont accueilli des plus favorablement ces améliorations.

LE MARCHE

12 JANVIER 1925

Bouvillons—
Excellents .... $6.00—$6.50
Bons .... $4.75—$5.75
Moyens .... $4.00—$4.50
Ordinaires .... $3.50—$3.75

Bouvillons engraissés—
De choix .... $4.00—$4.50
Bons .... $3.00—$3.75

Bouvillons à engraisser —
De choix .... $2.50—$2.75
Bons .... $2.50—$3.25

Boeufs—
Bons .... $3.25—$3.75
Moyens .... $2.50—$3.00
Communs .... $1.50—$2.25

Taureaux—
De choix .... $2.50—$3.00
Ordinaires .... $1.75—$2.25

Taures de boucherie—
De choix .... $4.75—$5.25
Assez bonnes .... $3.50—$4.50

Taures à engraisser—
De choix .... $2.75—$3.25
Bonnes .... $2.00—$2.50

Veaux—
De choix .... $6.00—$8.00
Bons .... $4.00—$5.00
Ordinaires .... $2.50—$3.50

Vaches de boucherie—
De choix .... $3.75—$4.00
Bonnes .... $3.00—$3.50
Ordinaires .... $2.50—$3.75
Pour conserves .... $1.25—$2.25

Moutons et agneaux—
Moutons bons .... $6.00—$8.00
Moutons ordinaires .... $4.00—$5.00
Agneaux bons .... $11.00—$13.00
Agneaux ordinaires .... $9.00—$10.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Bacon de choix .... $10.39½—$10.45
Très gras .... $9.45—$9.50
Lourds .... $8.45—$8.50
Très lourds .... $795—$8.00
Porc d'étal .... $7.45—$7.50
Légers .... $3.00—$6.50
Inférieurs .... $5.45—$5.50
Truies No 1 .... $6.95—$7.00
Truies No 2 .... $6.45—$6.50

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .33

Oeufs—
(D'après la classification du gouvernement fédéral)
Extra, la douzaine .... $ .58
Premiers .... $ .53
Seconds .... $ .35
Fêlés .... $ .27 à $ .30

Pommes de terre—
Le minot $1.00

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $5.22½
2 sacs de 49 livres $5.27½
4 sacs de 24 livres $5.32½

Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $5.22½
2 sacs de 49 livres $5.27½
4 sacs de 24 livres $5.32½

Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $5.22½
2 sacs de 49 livres $5.27½
4 sacs de 24 livres $5.32½

Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $5.22½
2 sacs de 49 livres $5.27½
4 sacs de 24 livres $5.32½

Alimentation—
Son, La tonne $31.00
Gru, La tonne $33.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $3.75

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 .... $20.00
Mil. No 2 .... $18.00
"Red Top" No 1 .... $17.00
"Red Top" No 2 .... $15.00

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE ALBERT

Le "Devoir" du 7 janvier publiait l'information suivante:

"S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, vient d'arriver à Montréal, où il passera quelques jours.

"L'un des principaux objectifs de l'actuelle visite à Montréal du jeune évêque de l'Ouest, c'est la cueillette d'abonnements à vie pour le "Patriote de l'Ouest", le vaillant organe de défense catholique et française que publient à Prince-Albert, sous la direction du R. P. Auclair, O.M.I., nos compatriotes de la Saskatchewan.

"Le "Patriote" offre aux particuliers un abonnement à vie pour $25, aux institutions un abonnement à perpétuité pour $100. Mgr Prud'homme accusera personnellement réception de tous les abonnements qu'on voudra bien lui adresser à l'Archevêché de Montréal.

• • •

Mgr Prud'homme a reçu de Rome l'autorisation de fonder une nouvelle communauté de femmes: la congrégation des Dominicaines de Saint-Joseph.

• • •

M. Louis Valade est parti pour Los Angeles, où il passera le reste de l'hiver.

• • •

M. R.-A. Hoey, député fédéral de Springfield, Man., a donné une conférence publique, au théâtre Orpheum, sur le mouvement agraire au Canada. Il a déclaré que les conditions économiques et sociales se sont beaucoup améliorées depuis 25 ans et que trois gouvernements provinciaux agraires ont marqué les progrès du mouvement. L'orateur n'a pas une haute opinion des hommes politiques et des universitaires; il a qualifié les membres des Communes de "lot médiocre" et les professeurs d'universités de "collection d'arriérés".

WAUCHOPE

Comme les lecteurs de la Liberté le savent, nous venons de perdre notre cher et bien-aimé pasteur, Mgr Jean Gaire, le dimanche 4 janvier, à 2 h. 30 du soir. Lorsque la triste nouvelle a été annoncée, beaucoup de personnes ne voulaient pas le croire, car quoique souffrant il avait dit sa messe à la chapelle du couvent à 11 heures. Deux heures après il succombait.

Pour nous, gens de Wauchope, c'est une grosse perte que nous venons de faire et la blessure qu'elle a laissée à notre coeur sera longtemps avant de se fermer.

Pendant les quatre jours qui ont suivi le décès jusqu'au jour des funérailles, le 8 janvier, les paroissiens n'ont pas cessé de venir monter la garde auprès du cher disparu qui était exposé dans la chapelle de notre couvent. Le 7 janvier, S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, et plusieurs prêtres de l'archidiocèse, sont arrivés par le train de l'Ouest et au soir la dépouille mortelle a été transportée dans notre église, où les vêpres des morts ont été chantés. Le lendemain, les funérailles ont eu lieu au milieu de toute la population catholique de notre paroisse et de beaucoup d'autres personnes venues des paroisses voisines. On était venu de Forget, Dumas, Cantal, Saint-Antoine, Saint Maurice, Grande Clairière, Hartney et même de Winnipeg pour apporter un pieux hommage de reconnaissance à notre cher défunt. On remarquait aussi un grand nombre de protestants de notre localité et des communes voisines.

Le célébrant de la messe a été M. l'abbé Maurice Pierquin, curé de Grande Clairière, Man., avec M. l'abbé Louis Nadeau, curé de Cantal, comme diacre, et le R. P. Cruveiller, M.S., curé de Weyburn, comme sous-diacre. Assistaient S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, M. l'abbé A. Lemieux, curé de Willow Bunch, et M. l'abbé C. Maillard, curé de Gravelbourg. Les porteurs étaient: MM. les abbés Napoléon Poirier, curé de Ponteix, Charles Poirier, curé de Wolseley, J. Bois, curé de Saint-Maurice, A. Feriand, curé de Saint-Antoine, A. Benoit, curé de Wilcox, et A.-J. Janssens, curé de Sidley. Parmi les autres membres du clergé on remarquait: MM. le abbés A. Murray, secrétaire de l'archevêché; A. Poirier et A. Dupraz, M.S., curé de Forget, qui est venu nous dire la messe du 6 janvier et est resté parmi nous jusqu'au 12 janvier.

M. l'abbé L. Nadeau, de Cantal, va desservir notre paroisse en attendant que notre nouveau curé soit nommé.

Pendant la messe, une quête a été faite et les personnes se sont montrées très généreuses. Le produit était pour faire dire des messes pour notre cher et regretté défunt.

Comme signe de deuil et de reconnaissance, notre institutrice de l'école publique du village a fermé la classe le matin du 8 janvier.

• • •

Pendant 1924 il y a eu à Wauchope trois décès, 16 baptêmes et quatre mariages.

• • •

M. et Mme Jean Gaudet viennent de partir pour la France; ils y resteront une partie de l'été et doivent nous revenir à l'automne. Voilà plus de 20 ans qu'ils sont parmi nous et ils n'avaient pas revu la France depuis ce temps-là. Avec eux une jeune fille de Wauchope, Mlle Thérèse Delalleau, nous a quittés elle aussi pour entrer dans un noviciat dans le nord de la France.

• • •

M. Emile Louis, avec ses cousins Auguste et Narcisse Menin, sont allés passer l'hiver en Colombie-Anglaise et nous reviendront au printemps. A tous ces voyageurs nous souhaitons un bon voyage, beaucoup de divertissements et un prompt retour parmi nous.

A nos correspondants

Nous demandons une fois de plus à nos correspondants de ne pas attendre à la dernière minute pour nous adresser leurs chroniques. En les envoyant le plus tôt possible dans le courant de la semaine, ils facilitent grandement notre travail. Nous ne pouvons d'ailleurs garantir l'insertion de celles qui ne nous arrivent que le lundi ou le mardi. Inutile de nous faire parvenir des correspondances non signées; il n'en est tenu aucun compte.

GRAVELBOURG

Chronique du Collège

A l'occasion de sa visite au Collège, S. G. Mgr J.-H. Prud'homme a donné aux élèves, en présence de leurs professeurs, une instructive conférence sur "L'enseignement classique et la supériorité de la culture latine".

• • •

Les Chevaliers de Colomb de Gravelbourg ont offert au Collège le don de $75.00 pour l'achat de deux "anges adorateurs" pour la nouvelle chapelle de l'institution.

• • •

Les autorités du Collège ont reçu de M. l'abbé A. Murray, chancelier de l'archevêché de Régina, le don d'une magnifique collection de cartes murales et de tableaux illustrés des scènes les plus importantes et des faits d'armes les plus héroïques de l'histoire du Canada, particulièrement de l'époque française.

Aux généreux bienfaiteurs mentionnés dans cette chronique, le personnel du Collège présente ses sincères remerciements.

• • •

Comme par les années passées, les professeurs du Collège ont tous été aider les curés des paroisses avoisinantes dans les travaux du ministère à l'époque de Noël et des fêtes.

• • •

Depuis le récent agrandissement au Collège, des chambres spacieuses et confortables sont à la disposition des membres du clergé de passage à Gravelbourg. Plus que jamais, les directeurs du Collège leur souhaitent à tous la plus cordiale bienvenue.

SAINT-LOUIS

Décès

Le mardi 30 décembre, après quelques jours de maladie, est décédée chez un de ses petits-fils, M. Jean Boyer, Mme Vve William Bromner, née Hogue, à l'âge de 92 ans et 11 mois. Sa sépulture a eu lieu le 1er janvier. Le service fut chanté le lendemain. Les porteurs étaient MM. Albert Boucher, maire, Alfred Bromner, William Bromner, Samuel Boyer et Joseph Jobin, tous petits-fils de la défunte. Sept enfants lui survivent: MM. Alexandre, Joseph et Moïse Bromner, Mmes J.-B. Boucher, Morrison et Magloire Boyer, et une fille d'un premier mariage, Marie Allary, épouse de M. Brown, de Saint-Charles, Man.; aussi deux frères, Antoine Hogue, de Saint-Charles, Man., et Louis Hogue, de Baie Saint-Paul, Man., et une soeur, Mme Béatrice Campana, du Nord Dakota, ainsi que de nombreux petits-enfants et arrières petits-enfants, dont l'un Alfred Boucher, est séminariste.

Cette vénérable nonagénaire a vu au mois de mai dernier sa cinquième génération.

Mme Bromner, avec sa famille, fut l'une des premières arrivées à Saint-Louis en 1882. Son mari, à son arrivée, prit comme "homestead" le lot de rivière no 16 rang 27, township 45, aujourd'hui propriété de M. J.-B. Boucher, son gendre.

Nos plus cordiales sympathies à sa nombreuse famille.

• • •

Le 7 janvier a eu lieu la réouverture de notre école Saint-Louis de Langevin, sous la direction de la Rév. Mère Saint-Louis de Gonzague.

• • •

Notre curé, M. l'abbé Carpentier, est parti en voyage pour quelques jours.

Le gros bétail comprenait au Canada, en 1923, 9,246,231 têtes, dont 3,659,365 vaches laitières. Il y avait en outre au pays 2,753,860 moutons, 4,405,316 porcs et 45,469,292 volailles.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

Régina — La législature a repris ses travaux le 6 janvier.

L'une de ses premières mesures a été d'adopter à l'unanimité une motion rappelant au gouvernement fédéral la nécessité de transférer à la province le domaine public de la Saskatchewan.

L'hon. J.-G. Gardiner, ministre de la voirie, en parlant sur la résolution, a fait la déclaration suivante: "En accordant le gouvernement responsable à toute portion de l'Empire britannique, le principe a été accepté de donner l'administration et le contrôle des terres et des ressources à ceux qui acceptent les devoirs et les droits du gouvernement autonome. Les provinces de l'Ouest Canadien jouissent de la distinction d'être la seule portion de l'Empire britannique où cette pratique a été méconnue."

La vente des actions

L'hon. J.-A. Cross, procureur général, a donné avis qu'il allait déposer une motion invitant le gouvernement provincial à continuer d'insister auprès du gouvernement fédéral pour qu'il adopte une législation supplémentaire autorisant les provinces à réglementer la vente, sur leur territoire, des actions des compagnies à charte fédérale.

Pour la réduction du tarif

La chambre a adopté à l'unanimité une motion demandant des réductions substantielles dans le tarif des douanes, pour abaisser le coût de la vie et des instruments de production, l'augmentation de la préférence britannique à 50 pour cent du tarif général et l'établissement de la réciprocité avec les Etats-Unis.

Un surplus de $36,361.22

Le premier ministre Dunning a présenté son budget vendredi. La Saskatchewan a terminé l'année fiscale, le 30 avril 1924, avec un surplus de $36,361.22 de revenu sur les dépenses.

M. Dunning a dit qu'il n'avait pas de nouvelle taxe à proposer et il a fait remarquer que les taxes en Saskatchewan étaient moins élevées que dans toute autre province à l'ouest des Grands Lacs.

Les dépenses contrôlables ont été réduites de $6,330,473 en 1921-22 à $5,496,725 en 1922-23, soit une réduction de $833,748, ou 13 pour cent du total. Une nouvelle réduction de $443,230 a été effectuée, ce qui a porté les dépenses contrôlables à $5,063,000 en 1923-24.

La dette publique a été réduite de $56,157,040 l'année dernière à $55,829,787 au 30 novembre 1924. $26,244,012 de la dette publique sont placées dans des services qui donnent des revenus, tels que la "Saskatchewan Cooperative Elevator Co.", le téléphone, l'eau, etc.

Pas de taxe sur la gazoline

Il n'y aura pas de taxe sur la gazoline. Si cette taxe est imposée plus tard, elle servira à égaliser le droit de licence d'auto actuel et sera accompagnée d'une réduction de ce dernier.

Immédiatement après Québec

M. Dunning a déclaré que l'état financier de la Saskatchewan est supérieur à celui de toute autre province du Canada, à l'exception du Québec.

La manière dont la population triomphe peu à peu des difficultés des années de crise, a-t-il ajouté, est au-dessus de tout éloge.

Le blé à $1.61

Voici encore quelques points importants touchés dans le discours du budget, qui a duré près de deux heures:

Sur les 13,032,000 d'acres semés en blé dans la Saskatchewan en 1924, 1,700,000 ont été improductifs. Le rendement moyen a été de 11.73 minots à l'acre contre 19.75 en 1923.

Le bureau des statistiques estime que le prix moyen payé au fermier pour le blé de 1924 sera $1.61, contre 65 sous en 1923.

La valeur des produits laitiers a presque triplé en dix ans.

ON SE PREPARE A COLONISER EN SASKATCHEWAN

Des comités de colonisation ont été établis dans la plupart des paroisses du diocèse de Prince-Albert

Prince-Albert, Sask. — M. l'abbé Lebel, qui vient de repartir pour Montréal, a visité toutes les paroisses du diocèse qui ont leur Comité de Colonisation, et en plus quelques autres qui n'étaient pas encore organisées mais qui, à l'avenir, seront considérées comme telles en vue de faire de la colonisation.

Un bon nombre de fermiers de ces paroisses ou centres de colonisation ont eu l'avantage d'entendre l'abbé Lebel, au cours de ses conférences ou causeries, leur parler du travail de la ferme, de la manière qu'il doit être fait pour qu'il soit vraiment rémunérateur et pratique à tout point de vue.

Voici les paroisses et centres où des comités de colonisation ont été établis:

Albertville, qui a en plus une caisse populaire et une fromagerie; Shell River, qui projette l'établissement d'une fromagerie; Marcelin, qui, dit-on, aura bientôt sa ferme de démonstration, et qui se prépare ainsi à faire de l'industrie laitière; Saint-Hyppolite, magnifique paroisse, qui a sa fromagerie ayant fonctionné avec grand succès pendant la dernière saison.

Duck Lake, une de nos plus anciennes paroisses, a aussi sa fromagerie; Saint-Isidore de Bellevue, beau centre canadien-français, qui projette l'établissement d'une fromagerie; Saint-Louis avec son beau couvent-pensionnat, possède de belles terres; on désire là aussi l'établissement d'une fromagerie.

Domremy, une de nos belles paroisses, située sur la ligne de chemin de fer de Watrous à Prince-Albert; Prud'homme possède la maison mère des Soeurs de la Providence de Saint-Brieux ainsi que leur pensionnat et noviciat; une fromagerie a été construite en cet endroit au printemps de 1924; nous ne croyons pas exagérer de dire que cet essai a été un véritable succès.

Vonda, tout à côté de Prud'homme, se prépare à faire de l'industrie laitière ainsi que Saint-Denis.

Arborfield, beau centre canadien-français qui fera bientôt de l'industrie laitière; et Périgord le suivra de près, nous dit-on.

Ajoutons le grand territoire qui est sous la direction des bons Pères de Tinchebray, avec le P. Voisin à Tisdale, ainsi que le P. Lesomte, qui a sa résidence à Tisdale mais qui s'occupe des missions des Pères de Sainte-Marie, etc., et enfin le P. Robveille, qui lui aussi a sa résidence à Tisdale, tout en s'occupant des missions du côté de Nipawin.

On nous informe que toute correspondance devant être adressée au sous-missionnaire-colonisateur devra l'être comme suit:

Bureau du Sous-Missionnaire Colonisateur, Evêché de Prince Albert, Sask.

Un petit Montréalais tombe dans une bouche d'égoût

Montréal — En voulant sauter pour arracher une poignée de foin d'un traineau qui passait, le petit Douglas Dillon, 11 ans, rue Dorchester-Est, est tombé dans une bouche d'égoût. Le couvercle du trou en avait été enlevé pour certains travaux à effectuer. Il ne restait que des barres trop distancées les unes des autres pour empêcher le petit corps de passer.

L'accident eut lieu en présence de plusieurs travailleurs qui n'eurent pas le temps de crier, attendu que la charge de foin leur cachait le petit garçon. Celui-ci courait après le traineau pour en arracher une poignée de foin. Il venait justement d'arracher la poignée convoitée lorsque le traineau s'engagea droit sur le trou. Avant d'avoir pu se rendre compte du danger, le petit Dillon s'engouffrait tête première entre les barres.

Il y a deux ans, une fillette, Lily Manning, subissait un sort semblable. Elle traversait la rue avec sa mère lorsqu'elle s'engouffra dans une bouche béante dont rien n'interdisait l'approche.

LES MINERAUX DANS L'OUEST

La Saskatchewan possède d'importants dépôts de sulfate de sodium

Jusqu'à présent les provinces des prairies ont surtout été considérées comme des régions agricoles et l'on n'a jamais cru sérieusement qu'elles pourraient un jour contribuer à augmenter la richesse minérale du pays. Récemment, toutefois, les ressources de ces provinces en minéraux non-métalliques tels que charbon, argiles, pétrole, gaz et sels de sodium et de magnésium, ont forcé l'attention des capitalistes, et l'on constate aujourd'hui une activité considérable dans l'exploitation de ces minéraux.

L'intérêt croissant que suscitent les dépôts de sulfate de sodium a induit le ministre fédéral des mines à en faire une étude détaillée, de manière à déterminer, si possible, leur valeur économique et leur étendue. Les recherches ont été poursuivies durant les années 1921, 1922 et 1923.

Des sels minéraux solubles se présentent à l'état naturel dans les quatre provinces de l'Ouest, soit sous forme de dépôts, soit sous celle de saumures. Quelques-uns d'entre eux ont une vaste étendue et justifieront une exploitation commerciale, pourvu que l'on en effectue la récupération par des méthodes économiques et qu'on leur assure des débouchés suffisants.

Deux dépôts sont actuellement exploités et l'on est à élaborer des plans pour l'exploitation de plusieurs autres. Les "Sals and Chemicals, Limited", possèdent à Dana, Sask., une usine pour la récupération du sulfate de sodium provenant du lit du lac Muskiki, 23 milles à l'ouest de Humboldt. Les sels bruts, à teneur d'environ 95 pour cent de sulfate de sodium hydraté, sont recueillis, en hiver, mis en tas et traités plus tard à l'usine de dessiccation que la compagnie a établie sur le terrain. La capacité de rendement de cette usine est de 100 tonnes de sel par 24 heures.

Au lac Frederick, cinq milles au sud-ouest de Dunkirk, Sask., et à 38 milles de Moose Jaw, une autre usine pour la récupération du sulfate de sodium a été érigée par la "Bishopric and Lent Co." On y a effectué d'importants travaux d'expérimentation touchant les diverses méthodes de dessiccation et dès que les procédés seront trouvés pratiques, des additions seront faites à l'usine.

Des dépôts de sulfate de sodium naturel ont été découverts dans plusieurs localités de l'Ouest canadien et quelques-uns d'entre eux ont une étendue considérable. Leur composition est variable, mais ils consistent pour la plupart en un mélange de sels hydratés de sodium et de magnésium auxquels s'ajoutent une petite proportion de sulfate de calcium, de chlorure de sodium, de carbonate de sodium, etc. La teneur en sulfate de sodium hydraté est, dans la plupart des dépôts, supérieure à 80 pour cent.

Au Canada, le sulfate de sodium trouve son principal débouché dans les papeteries qui en utilisent chaque année quarante à cinquante mille tonnes pour la fabrication du papier kraft. Les tanneries et les filatures achètent aussi de petites quantités de cristaux hydratés tels qu'on les retire des lacs.

Les études entreprises par le Service des Mines ont été nécessairement restreints à une petite proportion du nombre total des dépôts connus; on a toutefois constaté l'existence d'une quantité supérieure à 73,000,000 de tonnes de sels hydratés de sodium et de magnésium et l'on s'attend à ce que ce chiffre soit de beaucoup dépassé.

L'amitié est le plus parfait sentiment de l'homme, parce qu'il est le plus libre, le plus parfait, le plus pur. — Lacordaire.

Où les Chasseurs ont Remplacé les Chercheurs d'Or



Un camp de chasse au lac Quesnel

L'ours gris est le plus beau trophée de la région

Quelques truites "Dolly Varden"

La région du Caribou en Colombie-Britannique, autrefois célèbre pour l'or que l'on y trouvait en abondance, a payé cette année encore un lourd tribut à l'habileté des chasseurs qui sont allés y faire le coup de feu. Ours gris, ours bruns, caribous, orignaux, cerfs et autres gibiers de plus petites dimensions y sont tombés sous les balles meurtrières des nemrods, qu'avaient attirés dans cette giboyeuse région de la plus pittoresque des provinces canadiennes, les prouesses de leurs prédécesseurs.

Facilement accessible de la petite gare d'Ashcroft sur la ligne principale du Pacifique Canadien, la région du Caribou, qui s'étend au nord, sur le versant est de la rivière Fraser, était il y a environ un demi-siècle, le rendez-vous de tous les aventuriers que passionnait la recherche de l'or. Car à cette époque, cette partie du pays produisait chaque année des quantités considérables du précieux métal. Mais les "placers" s'épuisèrent graduellement et la célèbre route dite "du Caribou", qui reliait alors Vancouver à cet "eldorado" en longeant la rivière Fraser, fut peu à peu désertée par les antiques diligences attelées de deux ou trois paires de forts chevaux, qui servaient au transport des mineurs, de l'or, des approvisionnements et articles de toutes sortes qu'il fallait expédier dans ce lointain district minier. Lorsque le Pacifique Canadien construisit son chemin de fer vers 1884, une bonne partie de cette route fut pratiquement abandonnée, et c'est à peine si l'on peut encore apercevoir sur le flanc des montagnes qui bordent le canyon Fraser, le tracé de ce chemin primitif. Le touriste qui admire aujourd'hui ces grandioses paysages, confortablement installé dans un wagon-observatoire, s'imagine difficilement ce qu'étaient les voyages dans ces pays sauvages et accidentés, avant la venue du rail.

L'épuisement de l'or ne fit pourtant pas perdre toute sa popularité à la région du Caribou. Il restait à celle-ci son gibier, qui devait en faire le paradis des nemrods en Colombie-Britannique. Ceux-ci y viennent chaque année, de toutes les parties du Canada, des Etats-Unis et même de plus loin, et en rapportent des trophées qui témoignent de la continuelle abondance du gibier. La rivière et le lac Quesnel, très en vogue dans la région, cachent aussi, dans leurs eaux limpides, une excellente et vigoureuse variété de truite, dite "Dolly Varden", qui fait les délices des fervents du bambou. Les canards et les oies sauvages y figurent aussi au menu du chasseur, sans compter nombre d'autres gibiers plus petits.

On ne saurait donc trop recommander au sportsman d'expérience, désireux d'ajouter à sa collection des trophées nouveaux, de songer à faire une excursion dans la région du Caribou. Ce serait en même temps une excellente occasion pour lui de visiter l'Ouest du pays.



Je veux que vous sachiez, mesdames, que vous avez en moi un homme, accordez-moi la faveur de dire un ami, qui compatit à vos tourments, qui [illegible] sa part.

— Oh! merci, merci, docteur, firent les dames Chanteau avec un accent d'ardente gratitude.

Pierre leur donna des paroles d'espoir, affirma, pour remonter leur courage, qu'il ne prévoyait pas de complications que, si la pneumonie suivait son cours normal, elle aurait une issue heureuse, leur cita des cas de malades plus âgés que le docteur Chanteau et qui avaient triomphé du mal. Comme, en partant, Françoise lui tendait la main, le jeune homme prolongea son étreinte.

Dans l'après-midi, vers quatre heures, le docteur Daubois se présenta chez Pierre Bravières. Ce médecin, presque septuagénaire, ancien condisciple du docteur Chanteau à l'école de médecine, n'était pas un inconnu pour le jeune homme qui avait gardé de son vieux confrère un souvenir sympathique. Pierre s'était déjà rencontré avec lui auprès de malades où la famille avait fait appeler en consultation les deux médecins à la fois.

— Jeune confrère, dit le docteur Daubois, je viens de voir mon ami Chanteau: je ne puis que confirmer votre diagnostic: c'est une pneumonie. Maintenant, il ne me reste plus qu'à m'effacer et à vous céder la place. Vous avez été le premier appelé, et c'est de tradition chez nous, vous le savez, de respecter le droit du premier occupant. Chanteau est votre malade.

Comme Pierre esquissait un geste de protestation:

— Pas de ça, petit, dit le docteur Daubois, avec une bonhomie de grand-père, Chanteau est votre malade, vous le garderez. Et d'abord, c'est son intérêt, à Chanteau, de vous prendre pour médecin. J'habite à près de cinq lieues de Brenay, il m'est bien difficile, vous en conviendrez, de venir tous les jours. S'il surgit une complication, et, vous savez, je ne suis pas sûr, du tout, du coeur de Chanteau, il a le temps de mourir vingt fois avant que je ne sois là. Et vous ne voyez pas ces deux pauvres femmes obligées d'attendre mon arrivée pour savoir ce qu'elles doivent faire! Non, ce serait insensé, inhumain! Elles sont déjà bien assez malheureuses! De plus, mon petit, laissez-moi vous dire ceci: ce n'est pas l'usage dans notre métier, entre confrères, de nous envoyer des coups d'encensoir à travers la figure, mais je suis de la vieille garde, et vous, vous êtes un bleu: j'ai bien le droit de vous déclarer que j'ai confiance en vous: j'ai su vous apprécier, juger de votre coup d'oeil; de votre science du métier; je vous regarde comme un vrai médecin, et non pas comme un arracheur de dents. En vous abandonnant mon ami Chanteau, je ne puis le laisser entre meilleures mains.

Pierre Bravières murmura quelques phrases où il remerciait le docteur Daubois de l'estime que celui-ci voulait bien lui témoigner, où il parlait, avec la modestie de rigueur, de sa jeunesse, de son manque d'expérience, où il se déclarait effrayé de sa responsabilité.

— Taratata, fit le docteur Daubois, l'interrompant, les maux des médecins ressemblent à ceux des clients! Pourquoi l'idée de soigner la pneumonie d'un confrère vous donnerait-elle le trac? Je n'ai pas à vous apprendre, n'est-ce pas, que dans les maladies de cette espèce, et dans pas mal d'autres aussi, nous ne sommes guère, nous médecins, que spectateurs, que nous nous voyons réduits à laisser la nature se débrouiller comme elle peut, ce qui ne nous dispense pas de l'y aider en la surveillant de près... Tenez, je vais vous extirper vos derniers scrupules, jeune homme: Chanteau accepte de vous laisser venir. Ça vous étonne, hein? Ah! ça n'a pas été tout seul! Il n'y a pas, sur terre, meilleur homme que Chanteau mais c'est un vieux rebrousse-poil. Il a grogné, ronchonné autant que le lui permettait son état. J'ai tenu bon et il a fini par céder, car, enfin, je suis de ceux qu'il écoute, je suis un vieux camarade, moi! Ah! je ne lui ai pas ménagé les bonnes raisons, ni les compliments que j'ai faits de vous! Je lui ai même affirmé, et c'est la vérité, que si j'avais une fille à marier, je vous la donnerais sans hésiter — oh! tranquillisez-vous, jeune ami, j'ai bien une fille, mais elle est grand'mère, je ne vous l'offre pas! Il a bien fallu qu'il avalât votre éloge, en attendant qu'il avale vos drogues. Et il avalera tout ce que vous voudrez; il a bel et bien promis de ne pas vous envoyer promener, et il tient toujours parole, je connais mon homme. Inutile de vous faire des illusions: Chanteau ne vous aime pas, pas plus qu'un ivrogne aime l'eau claire; il grondera, c'est sa nature; il ne vous prodiguera pas les petits noms d'oiseau, c'est contraire à son tempérament, — que voulez-vous, il met son agrément à être désagréable! — mais il vous laissera faire, c'est l'essentiel!... Du reste, ajouta le docteur Daubois, clignant de l'oeil d'un air narquois, et tandis qu'un sourire malicieux errait dans sa longue barbe blanche, quand vous vous présenterez, j'ai comme une idée que la maman Chanteau et la gamine non plus ne vous mettront pas à la porte. Je m'étonne même qu'elles ne vous aient pas fait appeler encore!

— Puisqu'il en est ainsi, dit Pierre qui ne demandait qu'à être convaincu, puisque le docteur Chanteau consent à me voir, puisque les dames Chanteau me témoignent leur confiance, je n'ai plus d'objection à faire.

Un quart d'heure ne s'était pas écoulé qu'un mot de Mme Chanteau venait prier Pierre d'accourir. Dix minutes après, il pénétrait de nouveau dans la maison Chanteau où Françoise et sa mère l'attendaient au salon. Elles semblaient un peu remises de leur grand émoi de la matinée et avaient la figure de femmes qui font trêve un instant aux inquiétudes qui les obsèdent et ont une bonne nouvelle à apprendre.

— Oh! docteur, que vous êtes bon d'être venu! s'écria Mme Chanteau. J'avais peur que la façon dont mon mari vous a reçu ce matin vous eût découragé. Mais, maintenant, plus rien à craindre: il a écouté les conseils du docteur Daubois. Et puis, il a réfléchi... cet après-midi, il a dit moins de mal de vous.

Françoise jeta à sa mère un regard de reproche dont celle-ci comprit le sens. Elle voulut rattraper sa dernière phrase:

— Je voulais dire, rectifia-t-elle, qu'il a moins parlé de vous, docteur.

— Oh! madame, affirma le jeune homme, croyez bien que je ne suis pas ici pour recevoir des compliments, mais pour vous être utile... si je puis!

— Vous le pouvez, monsieur Bravières! s'écria Françoise, maintenant surtout que papa s'est rendu aux bonnes raisons de son ami le docteur Daubois. Vous êtes son médecin. Nous vous confions notre cher malade, et c'est pour maman et moi la meilleure raison d'espérer une guérison que de le savoir entre vos mains.

— Mesdames, dit le médecin je vous renouvelle les assurances de mon dévouement. Ce que je ferais pour un ami, pour mon frère, pour ma mère, je le ferai pour M. Chanteau, et s'il plaît à Dieu, nous le sauverons!

Le docteur Bravières coupa court aux remerciements qu'elles lui prodiguaient et demanda à voir le malade. Précédé de Mme Chanteau et de Françoise, il monta au premier étage où était la chambre du docteur. Pierre trouva le vieux médecin assez abattu et lui posa quelques questions auxquelles il répondit sans trop de bonne grâce. Puis, après un examen plus sommaire que le matin, après avoir pris la température du malade, il lui appliqua des ventouses dans le dos.

Tandis que, la ventouse une fois détaché, le jeune homme incisait superficiellement la peau avec la pointe d'un bistouri, le docteur Chanteau, bien que cette petite opération fût assez douloureuse, resta impassible. Il voulait montrer à ce "gamin" que les vieux savent endurer la souffrance, stoïquement. Il semblait résigné à tout entendre, tout voir, à tenir enfin la promesse qu'il avait faite à son ami Daubois de ne point "envoyer promener" le jeune confrère. Le docteur Chanteau eut un mouvement d'impatience qu'il réprima aussitôt lorsqu'il entendit Pierre recommander l'alimentation, ce qui était contraire aux habitudes médicales du vieux médecin. Pierre rédigea une ordonnance, expliqua ses prescriptions, et quitta la chambre en déclarant qu'il reviendrait le lendemain, plus tôt si on le faisait appeler. Lorsqu'il fut parti, le docteur Chanteau se fit apporter l'ordonnance. Quand il l'eut parcourue, il haussa les épaules: "Pas d'ipéca, murmura-t-il, pas de bourrache. Des cachets en *ine*: c'est la mode aujourd'hui. Une pneumonie compliquée de Bravières: je ne donnerais pas cher de ma peau!"

Pendant deux jours, la maladie suivit un cours normal, sans qu'aucun symptôme d'une complication quelconque alarmât le docteur Bravières. Il venait le matin et le soir, auscultait le malade, surveillant de très près le coeur dont il se défiait. Il ne changeait point ses prescriptions, recommandant toujours les toniques pour combattre la faiblesse, laissait en partant les dames Chanteau rassurées et confiantes, mais leurs transes recommençaient dès qu'il n'était plus là. Pourtant, le docteur Chanteau tenait sa parole: il obéissait aux ordonnances de son jeune confrère comme un malade qui a foi en son médecin, ce qui ne l'empêchait pas de maugréer sans cesse: c'était sa nature, comme disait le docteur Daubois. Il fut pourtant obligé de décerner au docteur Bravières une note élogieuse. Le soir du troisième jour, Pierre déclara que, le lendemain, il comptait appliquer un large vésicatoire au malade, au niveau de la région congestionnée. Lorsqu'il fut sorti, le docteur Chanteau exprima, pour la première fois, sa satisfaction: "Enfin, il y vient, fit-il, aux vésicatoires que tous ces blancs-becs dédaignent tant! Eh! ils sont bien obligés de reconnaître que la médecine des vieux avait du bon!"

Le lendemain, qui était le quatrième jour de la maladie, vers les huit heures du matin, le docteur Bravières se disposait à monter en auto pour aller voir dans un village voisin un cas qui l'inquiétait, lorsque Jacques, le domestique des Chanteau, parut à l'entrée de la cour et cria: "Venez vite, docteur, mon maître se meurt: il a perdu connaissance." Pierre sauta dans l'auto: deux minutes après, il entrait dans la chambre du docteur Chanteau. Il trouva Françoise et sa mère affolées et en larmes auprès du lit.

— Docteur, fit Mme Chanteau, mon mari s'est évanoui. Cela nous a effrayées. Il commence à revenir à lui.

D'une pâleur de mort, le malade semblait dans un état d'affaissement extrême: il ouvrait les yeux à demi, et les refermait aussitôt. Pierre se pencha sur le vieux médecin, écouta les bruits du coeur:

— C'est une syncope, dit-il.

Il s'efforça de rassurer les deux femmes terrorisées.

— Oh! docteur, fit Mme Chanteau, il me semble que rien de mauvais ne peut arriver quand vous êtes là! Si vous pouviez venir plus souvent, nous serions moins malheureuses.

— Oh! c'est vrai! ajouta Françoise avec un accent de conviction, presque de supplication qui émut le jeune homme.

— Mesdames, dit-il, je vous promets de passer auprès de notre malade tous les instants dont je pourrai disposer.

Avant de partir, il tira de sa poche une petite trousse et fit au docteur une piqûre de caféine qui parut le ranimer.

Tandis qu'à l'allure rapide de son auto Pierre Bravières se dirigeait vers le village de Meuleau, il songeait à la responsabilité qu'il avait assumée et qui l'effrayait. Mme Chanteau et Françoise avaient en lui une telle confiance! Si elle était déçue! Elles le regardaient comme un sauveur. Méritait-il une telle estime? N'allait-il pas leur infliger la plus douloureuse désillusion? Certes, il était prêt à prodiguer son zèle, ses jours, ses nuits, s'il le fallait, pour tenter d'arracher le docteur Chanteau à la mort qui le guettait, mais Pierre, si sûr d'ordinaire de lui-même, tremblait devant ce mal redoutable et perfide auquel le médecin ne peut s'attaquer par une intervention active, efficace. Il n'exerçait sa profession que depuis quelque temps, mais déjà dans certains cas graves, il avait connu des heures perplexes. Cette lutte que le médecin soutient contre la mort n'avait jamais été pour lui si angoissante. C'est que le docteur Chanteau n'était pas un malade "comme un autre": il était le père de Françoise. Le jeune homme se souvenait de cas analogues rencontrés à l'hôpital lorsqu'il était étudiant; il rappelait à sa mémoire les enseignements de ses maîtres pour se les rendre présents, pour les appliquer. Il eût voulu inventer un traitement nouveau, d'une énergie souveraine pour sauver le docteur Chanteau. Le sauver! C'était vers ce but que tendaient toutes les forces de son esprit et de sa volonté, toute la tendresse de son coeur. Le sentiment de son impuissance à le guérir sûrement était pour lui une amertume, une terreur. Il eût voulu ramener la paix, la joie dans l'âme de cette jeune fille qu'il aimait, dont il se savait aimé: Pierre Bravières n'en doutait plus. Et si, au lieu de lui apporter cette paix et cette joie dont il eût tant voulu lui faire don, pour lui prouver son amour, il ne causait à Françoise qu'une déception, une souffrance nouvelle?... A se dire que, si un malheur arrivait, elle pourrait lui imputer une part de responsabilité, regretter la trop grande confiance qu'elle avait mise en lui, il se sentait pris d'une sorte d'épouvante, et, pour garder son courage intact, tâchait, sans y parvenir, d'écarter sa pensée de ces sombres hypothèses.

Comme, une heure après, le jeune médecin rentrait à Brenay, de son auto qui allait à petite vitesse, il aperçut dans la rue du Château Mme Rozoir qui se dirigeait, avec plusieurs dames de sa faction, vers la maison Chanteau, d'où, en passant, il avait vu sortir Mme Legros. Que signifiaient ces allées et venues insolites? Il en demanda l'explication à la mère Moulinot. Elle lui apprit que le bruit de la mort du docteur Chanteau avait couru la ville: ces dames allaient sans doute aux renseignements.

La mère Moulinot ne se trompait point. La nouvelle de la maladie du docteur Chanteau avait jeté l'émoi parmi ces dames: tant dans les salons du camp Rozoir que dans ceux du camp Legros, on ne parlait que de la "fluxion de poitrine" du docteur Chanteau, de ses chances plus ou moins grandes de guérison. On commentait le choix qu'avaient fait les dames Chanteau du docteur Bravières comme médecin; on racontait qu'elles avaient "imposé" le jeune homme au malade que son état de faiblesse mettait dans l'impossibilité de s'y opposer, de se défendre. Ces dames en oubliaient leurs ressentiments, faisaient trêve aux rancunes qui les divisaient depuis un mois pour donner toute leur curiosité à ce problème: "Qu'allait-il se passer?" Cette question, Mme Legros, Mme Rozoir et ses filles se la posaient aussi, mais avec une perplexité plus grande. Elles n'ignoraient ni les unes ni les autres que la mort du docteur Chanteau anéantirait leurs projets, et ces quatre coeurs de femmes battaient à l'unisson d'un même désir: ardemment, elles souhaitaient la guérison du vieux médecin. Lui disparu, le mariage du docteur Bravières et de Françoise Chanteau devenait certain, imminent, et bien des espoirs sombraient. Mme Legros, furieuse de ne pouvoir commander aux événements comme elle avait autrefois gouverné son mari, ne pardonnait pas au docteur Chanteau de s'être laissé tomber malade: "A un médecin, ce n'est pas permis, ces choses-là! Et ça veut guérir les autres!" se disait-elle. Si elle ne se fût contenue, elle serait allée suppliante conjurer le docteur Chanteau de ne point trépasser.

Les demoiselles Rozoir suivaient de très près la maladie du docteur Chanteau. Chaque matin, lorsque Jacques, le domestique, apportait les ordonnances du docteur Bravières à la pharmacie où elles devaient être exécutées, Yvonne et Berthe se jetaient sur les petits papiers, et, s'aidant d'un dictionnaire de médecine relégué sous le comptoir, voulaient juger de la gravité de la maladie dont souffrait le docteur Chanteau par la nature des remèdes prescrits. Leur père, qui les surprenait parfois à la pharmacie occupées à déchiffrer les ordonnances ou à consulter les gros bouquins, les expulsait sans pitié: "Allons, allons, filez, ce n'est pas la place des femmes dans une pharmacie!" M. Rozoir, gouailleur, les poursuivait dans la salle à manger, et, si sa femme n'était pas là, il se mettait, en manière de plaisanterie, à chanter les couplets du "Petit Navire":

On tira z'à la courte paille
Pour savoir qui, qui, qui...

Les pauvres demoiselles Rozoir priaient M. Bernet, l'élève pharmacien, de leur dire ce qu'on devait penser, selon lui, et d'après les ordonnances, de la gravité du mal qui avait terrassé le docteur Chanteau, ce qu'il fallait craindre, et ce qu'on pouvait espérer. M. Bernet, qui n'avait point deviné les pensées secrètes des deux jeunes filles, se contentait de hocher la tête et de répéter: "C'est grave, c'est excessivement grave. Mon avis est qu'il est perdu." Ces paroles sonnaient le glas de leurs rêves, aux oreilles d'Yvonne et de Berthe. Le docteur Chanteau allait mourir! C'était la ruine de leurs projets, mais c'était aussi, selon elles, "une chance inespérée" pour Françoise Chanteau, une chance qu'elles ne lui pardonneraient jamais. Ce qu'elles la détestaient! Elles l'avaient toujours enviée parce que jeune, parce que jolie, — ce qu'elles niaient pourtant, — parce que fille unique, parce que plus riche qu'elles. Les deux Rozoir ricanaient: "Elle l'a donc enfin, son Bravières, tous les jours, à son gré!" disaient-elles. Et si maintenant, "pour comble de bonheur", son père venait à mourir, elle aurait son Bravières, pour toujours!

La jalousie est le mal des petites villes: elle empoisonne l'air qu'on y respire, éveille la fourberie dans les âmes, suscite la trahison entre gens qui se disent et, peut-être, se croient amis. On en trouve qui, s'ils voyaient Job assis sur son fumier, l'unique propriété qui lui reste au monde, jalouseraient le pauvre homme: c'est que le fumier appartiendrait encore à Job, et ne serait pas à eux; ils en souffriraient. Yvonne et Berthe Rozoir connaissaient ce tourment: le mal des petites villes les affolait. Elles étaient jalouses du bonheur et même du malheur des autres, quand ce malheur n'était pas aussi complet qu'elles l'eussent voulu. Elles en étaient réduites, par envie, à souhaiter à Françoise Chanteau ce que celle-ci désirait le plus: la guérison de son père.

Elles s'en furent même, un jour, conduites par leur mère, chez l'abbé Tharot pour savoir de lui l'opinion du docteur Bravières sur l'issue probable de la maladie du docteur Chanteau, mais le doyen ne put ou ne voulut point satisfaire à leur curiosité. Il était lui-même très inquiet, et de toute son âme compatissante s'associait aux angoisses des dames Chanteau. Il espérait en un retour du docteur Chanteau à la foi chrétienne. L'abbé Tharot était trop vraiment prêtre pour ne pas ardemment désirer que le vieux médecin, s'il devait mourir, entrât dans l'éternité avec les pardons de l'Eglise.

Il avait remis un voyage depuis longtemps projeté et n'osait sortir du presbytère dans la crainte qu'on ne le fît appeler en son absence. Le doyen avait fait prévenir le docteur Bravières qu'il se tenait prêt à accourir au premier appel. Chaque soir, l'abbé Tharot, comme il en avait l'habitude, récitait le chapelet avec son vicaire, mais, depuis que le docteur Chanteau était en danger, le curé ne manquait pas de dire avant le premier *Ave*: "Abbé, nous allons réciter notre chapelet pour la guérison de ce pauvre M. Chanteau." Parfois, le vicaire se prenait à penser: "Cette maladie, c'est pourtant l'accident ordinaire à la faveur duquel les auteurs de romans se tirent d'embarras, et qui sert à tout arranger! Mais le doyen n'y songe pas. Décidément, mon curé n'est pas romancier pour un sou!"

Seule Mme Poncet envisageait avec calme la disparition du docteur Chanteau, mais elle n'acceptait pas cette éventualité avec la résignation qu'on eût pu croire. Le brusque départ du père de Françoise pour l'au-delà, s'il devait permettre à ses deux protégés de s'épouser, était vraiment un dénouement par trop banal à force d'être classique. Son tempérament romanesque, qui se plaisait aux complications d'une intrigue amoureuse, la portait à désirer que cette petite histoire sentimentale où elle jouait un rôle à sa convenance, se prolongeât un peu: elle ne trouvait point son compte à une solution aussi peu intéressante, parce qu'en vérité trop facile. Souvent, elle se rendait chez Pierre Bravières pour avoir des nouvelles du docteur Chanteau. Vint un jour où la mère Moulinot lui répondit: "Oh! M. Bravières n'est pas ici, mais chez M. Chanteau! Depuis hier, il n'en bouge plus. C'est là que je vais le chercher lorsqu'on l'appelle en ville. Il vient à la maison aux heures des repas, déjeune à la va-vite, puis repart. Cette nuit, il n'est rentré qu'à deux heures du matin."

Elle disait vrai, la mère Moulinot: le docteur Bravières ne "bougeait" plus de la maison Chanteau. Dès qu'il était rentré de ses courses en ville ou dans la campagne, Pierre accourait. Depuis l'alerte qu'avait causée aux dames Chanteau la syncope du malade, le jeune homme souffrait de les savoir seules. Il pouvait, au reste, s'apercevoir, à son entrée dans la maison, qu'il était attendu, que Françoise et sa mère ne se sentaient un peu rassurées que lorsqu'il était là. S'il eût voulu en douter, les affirmations répétées du docteur Daubois, qui était venu deux fois voir son ami Chanteau, ne lui eussent point permis de s'illusionner. Il n'avait point, c'est vrai, à faire grand effort sur lui-même pour donner à son malade toutes ses heures libres. Il se sentait porté, comme malgré lui, vers cette maison, vers cette chambre de malade qu'enchantait une présence aimée. Lorsqu'il se trouvait loin, Pierre était inquiet, impatient, nerveux, et lorsqu'il y rentrait, ses pensées l'avaient depuis longtemps devancé.

Ce n'était pas, pourtant, que son malade fût particulièrement encourageant, ni qu'il lui prodiguât les témoignages de tendresse. Le docteur Chanteau parlait peu et répondait par phrases très brèves aux questions que lui posait le jeune homme. En dehors de ces entretiens obligés, toujours très courts, le vieux médecin ne semblait point s'apercevoir que son confrère fût là, auprès de lui. Jamais le père de Françoise ne prononçait un mot qui pouvait trahir sa pensée, d'où on serait en droit de conclure qu'il était revenu sur ses préventions, ou qu'au contraire, il s'obstinait dans ses ressentiments. Il subissait les percussions, les auscultations, les interrogations, sans remercier, comme sans protester. Le docteur Chanteau tenait rigoureusement sa promesse, il laissait faire: "Que pense-t-il de moi?" se demandait souvent Pierre.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

La neige est enfin venue pour faire des chemins, à la grande satisfaction de ceux qui ont à faire des charrois. Ils sont nombreux. Dire qu'il y a encore de nos cultivateurs qui courent au loin à la recherche du foin de prairie, assez pauvre nourriture pour les bêtes, au lieu d'en faire pousser chez eux. Ce que c'est que la routine!

Un certain nombre aussi vont au grand bois pour se procurer de la charpente et de la planche. Le bois ouvré de Colombie nous arrive ici à des prix tellement exorbitants que l'on s'en passe le plus possible. Le tarif des chemins de fer est tellement élevé! Et dire que nos grandes compagnies se plaignent de ne pouvoir boucler leur budget! Mais elles ont des palais pour recevoir les voyageurs riches ou parvenus, et elles se composent un matériel formidable. Il est vrai qu'elles en ont de plus en plus besoin.

* * *

Le dimanche après le jour de l'an, dans l'après-midi, intéressante partie de hockey entre les deux clubs de Saint-Pierre, les seniors et les juniors.

* * *

Le jour des Rois, nous avons eu le plaisir d'entendre de nouveau le programme musical de Noël. Bravo! le choeur de Saint-Pierre.

Le jour des Rois, malgré la tempête qui sévit une partie de la journée, les jeunes gens de Sainte-Agathe sont venus jouer une partie de hockey avec les jeunes gens de Saint-Pierre. Lutte intéressante et très chaude qui s'est terminée avec ce résultat: 1 pour les Saint-Pierre, 6 pour les Sainte-Agathe.

SAINT-LEON

Le 6 janvier, après les vêpres, Messieurs les chantres étaient conviés chez notre R. P. Curé, pour tirer le gâteau des Rois. En raison de la tempête, très peu répondirent à l'invitation, mais la réunion ne manqua pas de gaieté; le tirage eut lieu et le sort tomba sur M. Hormidas Labossière. Le Roi boit! vive le Roi! Le roi intéressa ses sujets en leur chantant une jolie chanson.

* * *

Le 7 janvier, rentrée des élèves à l'école des bonnes soeurs. Quelle ne fut pas la surprise des petits de trouver à leur adresse les jouets apportés par l'Enfant-Jésus, en réponse aux lettres naïves que ces bambins lui avaient adressées avant leur départ. C'est à qui ferait valoir son joujou! Expressions comiques des uns, réflexions naïves des autres... et à l'heure de la visite du bon Père Curé, c'est à qui mieux mieux jaserait sur ses joujoux!

* * *

En dépit des mauvais chemins, nos pasteurs continuent la visite de la quête de l'Enfant-Jésus et apportent à nos foyers les bénédictions de la nouvelle année.

* * *

Le tirage des objets de la rafle au profit du couvent aura lieu aux jours gras; les personnes qui se sont dévouées pour vendre les billets sont priées de vouloir bien retourner les livrets à la Rév. Mère Supérieure du Couvent de Saint-Léon, entre le 15 et le 20 février.

SAINTE-AMELIE

Baptêmes

Le 2 janvier — Joseph-Georges Gustave Ritchot, né le 29 décembre, fils de Georges Ritchot et de Marie Deslauriers. Le parrain a été Louis Ritchot et la marraine Mme Louis Ritchot, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 janvier — Noël-Gustave-Auguste Vandepoele, né le jour de Noël, fils d'Auguste Vandepoele et de Julie Evraert. Le parrain a été Gustave Mok et la marraine Mme Léon Maillard, tous deux de Sainte-Rose du Lac.

Partie de cartes

La soirée donnée par les jeunes gens le 4 courant a été encore une de nos belles soirées. Pas autant de monde que d'habitude, à cause des fêtes qui retiennent ordinairement beaucoup de gens, mais assez de monde tout de même pour se récréer comme de coutume. Les gagnants aux cartes sont:

Pour les hommes: 1er prix, Richard Ramsay, de Sainte-Rose du Lac; 2me prix, Marius Roche; consolation, Pete Wrank.

Pour les dames: 1er prix, Mme Treffié Roy; 2me prix, Mlle Bertha Ramsay, de Sainte-Rose du Lac; consolation, Mlle Cordélie Denis.

La dinde donnée par Jules Delanois a été gagnée par Wilfrid Denis et le gâteau de décoration, don de Mlle Eléonore Crossland, a été décerné à Edouard Denis.

Les chansons furent: "Les Trois Couleurs", par Edouard Denis; chanson et déclaration comiques par Ben Van Malsen; duo, violon et piano, par Harold et Eola Roy.

Le résultat pécuniaire pour la soirée a été de $33.10.

ST-FRANCOIS-XAVIER

Les 18, 19 et 20 janvier au soir, dans les salles de notre école du village, se tiendra un bazar au profit de notre église. Bon nombre de nos amis et voisins souhaitaient et attendaient cette bonne occasion pour venir nous voir et nous donner un coup de main.

Soyez les bienvenus! Venez contribuer au succès de ce bazar tout en essayant vos chances. Vous trouverez de très appréciables articles de loterie et beaucoup d'autres choses attrayantes.

ABBEVILLE

Les fêtes de Noël et du jour de l'an ont ramené au foyer quelques jeunes gens. Quelques chasseurs aussi sont revenus avec le produit assez considérable de leur chasse; malgré les froids qui n'ont pas manqué de rider les joues des plus jeunes.

* * *

Etait aussi en visite chez M. O. Massicotte, M. C. Desrosiers, d'Otterburn. Bien que sa visite ait été très courte il a pu goûter aux délices de la chasse. Espérons qu'il nous reviendra encore et plus longtemps.

* * *

Nous avons pris la résolution d'annoncer nos terres à Abbeville. Nous avons de la place pour plus de 60 familles et cela dans un rayon de deux à 10 milles de l'église. Toutes ces terres sont à une courte distance de l'école, puisque nous avons six écoles dans les limites de la paroisse, dont trois fréquentées par des enfants de langue française.

LAURIER

Après une cruelle maladie de deux mois, Mme Adélard Laurier, née Antoinette Lamoureux, quittait ce monde le 4 janvier pour le grand voyage de l'Au-delà. Bien que jeune encore, 31 ans, il lui a fallu quitter son époux et trois enfants chéris. Le 7, au milieu d'un grand nombre d'amis, avait lieu la sépulture. Les Dames de Sainte-Anne assistèrent en corps au service, bannière en tête.

* * *

Ces jours derniers Mlle Lorette Trottier est allée à l'hôpital de Saint-Boniface où elle a subi une opération douloureuse. Et ce matin notre petit Marcel Aubin nous est revenu du même hôpital. On n'a pas voulu lui passer le bistouri. Son petit ami Albert Gamache a été assez malade pour l'aller rejoindre à Saint-Boniface. M. Alcide Aguillon nous a aussi quittés pour la France. C'est dire que nous avons passé une mauvaise semaine.

* * *

Mais la prochaine s'annonce plus joyeuse. Un mariage pour le premier jour et des noces d'or pour le deuxième. Il y aura en effet 50 ans le 11 janvier que M. et Mme Jean Assailly se seront présentés devant les saints autels pour s'unir dans les liens indissolubles du mariage. Longue vie aux nouveaux et aux anciens mariés!

* * *

Mme Patrice Trottier a reçu avec plaisir le beau cadeau-souvenir que les enfants de la communion solennelle lui ont fait présenter par Mlle Alma Fradette. Elle apprécie la délicatesse de leurs belles âmes et les assure de son entier dévouement. Merci à chacun particulièrement.

LETELLIER

Il y a quelques semaines à peine nous annoncions le départ de voyageurs pour la Californie en automobile, et déjà nous devons saluer leur retour. C'est dire qu'ils ont presque établi un record de vitesse en parcourant environ sept mille milles en six semaines. Il faut dire qu'ils ont dû se servir pour une certaine distance du chemin de fer, dans la crainte d'être contrariés par la température. Ils ont pu cependant revenir jusqu'ici avec leur "Ford" et ils nous arrivaient sains et saufs quelques jours avant Noël, bien satisfaits de leur tournée qui leur a fait visiter tous les états du centre des Etats-Unis ainsi que la Californie, leur destination finale, où ils eurent le plaisir de voir plusieurs compatriotes.

Ils rapportent de nombreuses impressions de ce voyage. Ils ont suivi avec grand intérêt les différentes cultures pratiquées dans les régions traversées. Ils ont admiré les nombreuses villes, mais nous disent avec franchise que notre situation est sans aucune doute aussi attrayante et aussi enviable que celle de nos voisins américains. L'un d'eux disait: "Pour ceux de nous qui sommes propriétaires de terrains et de propriétés ici, ces terrains et ces propriétés valent maintenant le double qu'ils valaient lors de notre départ." C'est dire qu'ils sont satisfaits ici et ne trouvent pas avantageux de changer d'une manière permanente.

Que ceux qui voient toujours mieux chez le voisin que chez eux méditent bien ces paroles.

Pour célébrer l'heureux retour de ces messieurs, certains conçurent l'idée de leur faire une réception publique dans la salle municipale.

Le lundi 22 décembre, sous la présidence de M. Edmond Comeault, une foule nombreuse s'était réunie. Dès le début de la soirée M. Comeault se fit l'interprète de tous pour leur souhaiter la bienvenue la plus cordiale. Il y eut programme de musique et chant, et M. le maire Breton fit la présentation aux héros de la fête, MM. Joseph Loiselle, Jos.-H. Empson, Fred Empson, William Calder et Odilon Bois, d'un joli cadeau. Ceux-ci se levèrent tour à tour pour remercier leurs amis de cette marque d'estime et pour raconter leurs impressions et les points saillants de leur voyage.

* * *

La Chorale de Letellier, après ses succès de l'an dernier, devait répondre à l'attente de tous et rendre du chant digne de la grande fête de Noël; elle n'a désappointé personne. Malgré la température rigoureuse, les membres se rendirent fidèlement aux répétitions et à la messe de minuit, sous la direction de M. le vicaire Forest, ils exécutèrent une messe en quatre parties ainsi que l'"Adeste Fideles" par Gounod, "Minuit Chrétiens", fut bien rendu par M. le Dr J.-B. Cloutier, et les vieux Noëls se succédèrent durant la messe de l'Aurore.

* * *

Nous comptons maintenant plusieurs possesseurs de radios dans Letellier, qui agrémentent les veillées d'hiver. M. Albert Fortier est heureux de pouvoir entendre Montréal assez régulièrement, sur son appareil qui est puissant.

* * *

Les vacances des fêtes nous amenèrent nos collégiens, les élèves des couvents du dehors et un bon nombre de visiteurs qui vinrent prendre part aux réunions familiales traditionnelles de Noël et du jour de l'an.

Réélu Président



M. J.-A. MARION,
qui fait partie de la Commission scolaire depuis 1906 et qui en est le président depuis 1915.

THIBAULTVILLE

La soirée récréative qui a été fixée par erreur le 12 janvier, au lieu du 11, se trouve remise au 18 du même mois. Nous espérons que nos amis viendront nombreux, comme nous sommes certains qu'ils s'en reviendront contents.

LA SALLE

M. et Mme Paul Lemaire ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Henri-Paul-Joseph. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Boux, oncle et tante de l'enfant.

DOMREMY

Les 20 et 23 décembre eurent lieu les concerts des écoles de Domrémy et de New Era. C'était jour de fête pour les enfants. L'arbre de Noël était chargé de cadeaux que saint Nicolas leur distribuait. Les petits ont bien fait les choses. Nos remerciements à nos dévoués instituteurs.

* * *

L'élection des marguilliers a eu lieu dimanche dernier. M. A. Lavertu a été réélu pour un terme de cinq ans.

* * *

Voici le temps où les maisons d'affaires distribuent les calendriers à leurs clients. Il y a un calendrier qui se distingue des autres: les annonces sont faites en français. Nos félicitations à M. Motut.

SAINT-NORBERT

Samedi matin, à 9 h. 30, était célébré dans l'église de Saint-Norbert le mariage de Mlle Noélie de Moissac, fille aînée de M. H.-D. de Moissac, avec M. Louis Béland, de Saint-Paul, Alberta.

Mgr Cloutier officiait. Le chant a été exécuté par les élèves du couvent de Saint-Norbert, sous la direction des RR. SS. Grises.

La mariée était accompagnée par son père et le marié par M. J. Poitras, de Saint-Boniface, son cousin.

Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée. Parmi les personnes présentes nous avons remarqué: Mgr G. Cloutier, M. H. de Moissac, de Saint-Claude, grand-père de la mariée; lieutenant de Rocquigny, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme de Rocquigny, de Haywood; M. et Mme J. Poitras, de Saint-Boniface; Louis et Evelyn Tamé, de Saint-Boniface.

L'heureux couple est parti pour Saint-Paul où il a fixé sa résidence.

SAINT-BONIFACE

M. Napoléon Prince

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Napoléon Prince, employé civique, survenue samedi dernier à l'hôpital de Saint-Boniface.

Dans la personne de M. Prince disparaît un pionnier qui fut toujours un citoyen intègre et un serviteur fidèle du public.

Il naquit à Sainte-Marie de Beauce, P. Q., au mois de juillet 1852. Ses parents vinrent au Manitoba en 1875 et se fixèrent à Saint-Boniface. En 1886 ils s'établirent dans la paroisse de Lorette. M. Prince y demeura jusqu'en 1903. A cette époque on était à construire l'aqueduc municipal à Saint-Boniface. Les autorités, connaissant la compétence de M. Prince, s'empressèrent de s'assurer ses services et il devint ingénieur de l'aqueduc, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, c'est-à-dire durant une période de 22 années.

En 1886 M. Prince épousait Mlle Julie Grégoire, demeurant à Lorette et originaire de Saint-Cuthbert de Berthier. Il laisse, outre son épouse, quatre fils: Rosario, de Saint-Boniface; Joseph, de Neepawa; Albert et Paul, de Shawinigan Falls, P. Q.; deux filles: Mme Pélissier, de Winnipeg, et Mme A.-J. Doucet, de Saint-Boniface; deux frères: Octave et Edmond, de Montréal; deux soeurs: Soeur Prince, de la Maison Vicariale, et Mme Joseph Coutu, de Saint-Boniface.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. Rosario, Joseph, Paul et Albert Prince, ses fils, et MM. Alfred Doucet, échevin, et Joseph Pélissier, ses gendres.

La Liberté offre à la famille Prince ses sincères condoléances.

Académie Saint-Joseph

Prix envoyés par le "Devoir" aux élèves dont les compositions ont été primées dans le dernier concours littéraire. Sujet: "Mon passe-temps de prédilection".

1re classe (15 à 18 ans): 1. Marguerite Fourneaux; 2. Annie Jodoin; 3. Andrée Prud'homme.

2me classe (12 à 15 ans): Renée Deniset, Annette Lévêque, Godelieve Lannoo.

3me classe (11 ans): Flore Toupin, Béatrice Painchaud.

Au tableau d'honneur: Germaine Fourneaux, Gabrielle Roy, Irène Gagnon, Yvonne Larose, Florence Schimnowski, Marg.-M. Gary, M.-Ange Jalbert, Maria Prénoveau, Jeanne Gaillot, M.-Thérèse Lévêque, M.-Joséphe Mager, Thérèse Brunet, Thérèse Jutras, Rolande Paquin, Joséphine Plante, Madeleine Brunet, Mad. Sourisseau, Berthe Sabourin, Louise Guertin, Marie Lemarbre, Claire Dugal, Cécile Toupin, Claire Brunet, Thérèse Deniset, M.-Anna Lavoie, Eveline Adam, Alice Lemay, Cécile Brunet.

Noces d'or de M. et Mme Ernest Cyr

Jeudi dernier avaient lieu les noces d'or de M. et Mme Ernest Cyr. La cérémonie religieuse à la cathédrale a été très impressionnante. Mgr Jubinville officiait, avec MM. les abbés Brunet et Lavoie comme diacre et sous-diacre. On remarquait dans le choeur S. G. Mgr Béliveau, le R. P. Recteur du Collège et un nombreux clergé.

Mgr Cherrier, P.A., V.G., a prononcé l'allocution de circonstance, dans laquelle il a célébré les grandeurs du mariage et félicité les heureux jubilaires.

M. le juge Prendergast était le témoin de M. Cyr et M. le juge Prud'homme celui de Mme Cyr.

Réception

De 4 h. à 7 h. du soir, de nombreux parents et amis se rendaient à la demeure de M. et Mme Ernest Cyr pour offrir leurs félicitations et leurs meilleurs voeux de bonheur et de longue vie aux jubilaires.

M. le juge Prendergast se fit l'interprète de tous pour féliciter les héros de la fête. Au nom des plus âgés, il lui est agréable de dire que M. Cyr s'est toujours distingué comme citoyen honnête et probe. Il a constamment donné à ses compatriotes l'exemple d'un patriotisme sincère et éclairé et d'un dévouement inlassable. Il signale aussi son esprit de travail, son amour de l'étude, son attachement à sa famille et son affection pour ses petits-enfants qu'il a élevés. Il ajoute que la vie de M. Cyr est un exemple pour les jeunes. Souvent ceux-ci, au sortir du collège, abandonnent tout et négligent. M. Cyr a travaillé et travaille encore pour éclairer, instruire et encourager ses compatriotes.

A Mme Cyr M. le juge est heureux de pouvoir dire intimement et sincèrement l'admiration de tous pour celle qui a si bien secondé les efforts généreux de son époux.

Il termine en présentant aux jubilaires des cadeaux. Les cadeaux, dit il, sont une marque sincère mais extérieure seulement. Ce n'est qu'un faible écho des sentiments qui nous animent à l'occasion de cet anniversaire mémorable.

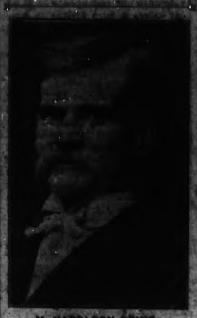
M. Cyr, visiblement ému, remercie du fond du coeur ceux qui avaient contribué à leur offrir cette marque de délicatesse et d'amitié sincère.

Durant la réception le programme suivant a été exécuté:

Cornet, M. Emile Bernier; au piano, Mlle Alberta Bernier. Chant, Mlle Marie Benoit; au piano, M. M. Benoit. Chant, M. Hector Allard; au piano, Mlle Albina Baril.

Sous la direction de Mme Bellavance, les soeurs et les nièces des jubilaires servirent le thé aux invités.

Décédé



M. NAPOLEON PRINCE,
un pionnier de Saint-Boniface, qui vient de mourir

PETITES NOTES

M. et Mme Athanase Blanchette, d'Arthabaska, P. Q., étaient en visite chez leur fils M. Philias Blanchette, de la rue Saint-Jean-Baptiste.

* * *

M. J.-A. Marion a été réélu président de la commission scolaire à sa dernière réunion tenue mercredi dernier.

* * *

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. J.-A. Desjardins, entrepreneur de pompes funèbres, a fait l'acquisition d'une auto-ambulance chauffée, portant le nom de "Saint-Boniface", et qui sera au service du public jour et nuit. Tél. N° 1467.

Accidents

M. Liguori Gagné, ancien chef de police, était victime d'un fâcheux accident samedi après-midi. Il traversait l'avenue Provencher quand une automobile le frappa et le renversa sur le pavé. Il fut immédiatement transporté à l'hôpital de Saint-Boniface. Il souffre de blessures à la tête, mais son état s'améliore.

* * *

M. Roland Remillard, fils de M. Urgel Remillard, de la rue Saint-Jean-Baptiste, a été pris dans une courroie alors qu'il vaquait à ses occupations à la "Farmers' Packing" et a été assez grièvement blessé. Il est actuellement à l'hôpital de Saint-Boniface.

Naissances

Marie-Marguerite-Louise, enfant de M. et Mme Alexandre Bernier, née le 6 janvier et baptisée le 8. Parrain et marraine: M. et Mme C.-V. McCarthy, oncle et tante de l'enfant.

Marguerite-Marie-Jacqueline, enfant du Dr et de Mme Laurendeau, née le 9 janvier et baptisée le 11. Parrain et marraine: M. et Mme Euclide Piédalue.

Nos compliments aux heureux parents.

Un père dénaturé se reconnaît coupable

Régina — Herbert-T. Maier, accusé d'homicide involontaire de son fils Herbert, âgé de 12 ans, le 9 décembre, et condamné à subir son procès à Maple Creek, Sask., a créé une sensation à la cour quand il a fait la déclaration suivante:

"Je suis à blâmer. Je désirerais avoir un fusil pour faire feu sur moi-même et en finir."

Les frères et une soeur de la victime ont déclaré à la cour que le père maltraitait l'enfant, ce qui porta le magistrat à condamner Maier à subir son procès.

Mme Maier, belle-mère du défunt, est aussi accusée d'homicide involontaire, mais ne pourra comparaître avant deux mois par suite de maladie.

CHRONIQUE MUSICALE

Concert du Choeur Ukranien

Le concert du Choeur Ukranien "Canada", attendu avec un réel intérêt, n'a pas déçu le public qui se pressait dans la salle du collège, dimanche soir. Tout le programme a été un délice pour les auditeurs ravis, et les exécutants ont dû bisser et même trisser certains chants. La salle croulait sous les applaudissements.

Le Professeur Turula, qui dirige ce choeur, possède les qualités éminentes du directeur consciencieux et artiste: sens du rythme et de la couleur dans les nuances, précision dans les attaques. Après avoir mené ses chanteurs jusqu'aux plus véhémentes sonorités, il était plaisant de constater de quel geste savant il les pacifiait, sans aucune secousse, sans aucun heurt. C'est un chef magnifique!

Avec un tel maître, on pouvait s'attendre à un programme de tout premier ordre. Ce programme comprenait des choeurs de Noël, des chants de moissonneurs, des chansons comiques et des chansons d'amour. L'ensemble était parfait; la fluidité, la souplesse des voix merveilleuse; la tenue impeccable. De presque tous ces choeurs se dégageait un sentiment d'âpre, de pénétrante émotion, traduit par une interprétation de haut style. Il y avait aussi des pièces d'une délicatesse souriante et pleines de grâce, des pièces d'un style lapidaire. Toutes nos imaginations étaient en branle pour essayer de préciser le sens de ces charmantes allégories.

Les derniers chants, d'une verve éblouissante, atteignirent au pittoresque le plus savoureux, à la plus vertigineuse exécution. Certaines mesures, entre autres, semblaient de prestigieuses jongleries où les voix souples se riaient des harmonies les plus bizarres, des pièces difficiles.

Il nous faisait plaisir de constater aussi combien chaque partie vocale avait un caractère bien net qui permettait de la distinguer parfaitement à travers les méandres des harmonies.

Voilà certainement une organisation artistique qui fait honneur à la ville de Winnipeg, à son directeur, le Père Turula, et à toute la colonie ukrainienne.

Fidèle à son but, ce choeur de voix poursuit sa tâche artistique et nationale: révéler au public par des chants régionaux la physionomie morale de son pays; aider à la conservation de son caractère ethnique en maintenant dans ses manifestations publiques le culte de ses costumes nationaux et de ses chansons du terroir. Voilà, certes, de belles leçons pour nous! Mais ce petit peuple fier nous donne aussi bien d'autres leçons: leçons de travail, de persévérance, d'abnégation. Chacun a pu admirer la remarquable fusion des voix dans l'ensemble, le fini dans les nuances. Mais songe-t-on bien ce que cela représente de répétitions, de préparation longue, méticuleuse, soignée, de travail intense? Toutes ces voix, recrutées dans un milieu qui témoigne de plus de bonne volonté que de connaissances musicales, arrivent pourtant à de superbes résultats. Nous pourrions nous attribuer, avec combien de raison, ce que disait le savant critique musical du "Devoir" dans une chronique récente, au sujet de concerts donnés par des choeurs anglais: "Prétendrons-nous que, chez les Ukraniens (les Anglais), il y a plus de lecteurs et de meilleures voix que chez nous? Ce serait un peu téméraire. Non; ces choeurs ne sont pas mieux lotis que les nôtres. Donc, ce qu'ils font, nous pouvons le faire. Mais le seul moyen d'y arriver, c'est l'abnégation, la soumission à la discipline nécessaire et la volonté de sacrifier tous les amusements pour atteindre, par les répétitions, le but qu'on s'est imposé."

Un directeur de chorale (nous n'avons que deux chefs d'orchestre ...) a beau avoir de l'expérience de son métier et témoigner d'un zèle sublime, que peut-il pour l'avancement de l'art s'il se heurte à des chanteurs apathiques ou récalcitrants, qui, souvent, se refusent à tout travail sérieux? Que peut-il encore contre "tel baryton qui s'obstine à chanter ténor ou tel mezzo qui se prétend soprano!"

On a pu constater aussi comme tous les regards des chanteurs convergeaient vers le directeur. Quelle leçon pour les rongeurs de conseil!

Il y avait aussi au programme une comédie de McCabe Bros qui a remporté un beau succès.

Ce concert était sous les auspices de l'Union Canadienne. Il est heureux que l'Union ait vu ses efforts récompensés; cela l'encouragera à nous offrir encore des spectacles aussi somptueux. Merci aux organisateurs.

MUSICA.

Remerciements

Le président et les membres de l'Union Canadienne tiennent à remercier M. le Recteur du Collège de Saint-Boniface qui a bien voulu condescendre à prêter la salle du collège pour le concert du Choeur Ukranien de dimanche dernier. Merci aussi aux frères McCabe pour l'intéressante comédie qu'ils nous ont donnée gratuitement.

L'UNION CANADIENNE.

Le nom de Québec

En recherchant l'origine des noms géographiques canadiens, la Commission de Géographie du Canada a pu établir les faits suivants au sujet du nom de Québec. Autant que l'on sache, ce nom parut pour la première fois sur une carte dressée par Guillaume Levasseur, de Dieppe, et dont la publication, selon Henri Harrisse, remonte à 1601. Le nom y est épelé "Quebecq". La première mention qui en ait été faite dans un livre est celle que l'on trouve dans l'Histoire de la Nouvelle-France, de Lescarbot, publiée à Paris en 1609 et dont la Bibliothèque du Parlement canadien possède un exemplaire. Lescarbot épelle ce nom "Kebec" sans accent, et l'emploie dans la description du voyage fait par Champlain en 1608.

Champlain fait mention de "Quebecq, qui est un étranglement de la rivière", et dans ses relations de voyages publiées en 1613, il dit qu'il chercha un emplacement pour une habitation et qu'il n'en trouva aucun de plus convenable que la "pointe de Quebecq, comme l'appellent les Indiens". Dans l'édition de 1632 de ses relations de voyages, il affirme de nouveau que Québecq est ainsi appelé par les Indiens.

La femme aux mille robes

On annonce la mort, à Hottingham, de Mme Smith Wilkinson. C'était une femme célèbre. On l'appelait couramment "la femme la mieux habillée du monde". Elle avait, en effet, plus de mille robes qu'elle se vantait de n'avoir jamais portées deux fois de suite.

On se distingue... comme on peut.

Soumissions pour bois de chauffage

Des soumissions seront reçues par le soussigné, jusqu'à midi de samedi le 17 janvier 1925, pour l'achat par le District Scolaire de Saint-Boniface No 1188, de cent cinquante cordes ou plus d'épinette rouge, sèche et saine, à être livrées à l'Ecole Provencher, sur présentation ... par le Secrétaire de la Commission.

... accepté pour au moins cinq ... du montant devra accompagner ... la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

Saint-Boniface, Manitoba, le 12 janvier A.D. 1925.

G.-A. ROCAN,
Secrétaire-Trésorier.

N.B. — Mentionnez sur l'enveloppe: "Soumission pour bois de chauffage."

AU SACRE-COEUR

La deuxième série des parties de cartes commencera mardi prochain le 20 janvier. La société des Enfants de Marie a bien voulu se charger de cette première partie et nous assure une très intéressante soirée.

A l'assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste, tenue dimanche soir, M. A.-J. Dostert a été réélu président pour l'année 1925. Le rapport financier de l'année 1924 est des plus satisfaisants. Après avoir fait à la commission scolaire le très généreux don de $400, la société reste avec un en-caisse de $466.32.

Il nous fait peine d'apprendre le prochain départ de deux de nos plus actifs jeunes gens. M. A.-E. Dionne s'en va à Calgary représenter la compagnie de grain qu'il représentait ici depuis deux ans. M. Edgar Marquis s'en va à Edmonton où il continuera à prendre les intérêts de la compagnie de chaussures Congdon Marsh Shoe Co. Quoique encore jeune, M. Marquis a gagné la confiance de ses patrons qui n'hésitent pas à lui confier le poste si plein de responsabilité de gérant de district. A tous les deux nous souhaitons plein succès.

WINNIPEG

Les incendies sont nombreux depuis quelque temps à Winnipeg. Le plus important parmi les derniers est celui de la Northern Shirt, situé dans le quartier résidentiel du parc Central. Plusieurs familles des habitations environnantes ont dû se sauver dans la rue. Les pertes sont estimées à $250,000. Lorsque les flammes furent découvertes elles avaient déjà pris des proportions considérables; elles étaient poussées par un fort vent du nord-est et la température était de douze degrés au-dessous de zéro. On croit que le feu a été mis par des fils électriques défectueux.

Ce soir mercredi, à 8 h. 15, concert en français au radio, station CKY, sous la direction de Mlle Yvonne Thibault et de M. C.-A. de la Lande, avec le concours du Dr Beauchemin et de M Phalempin, violoniste.

Vingt-huit grandes conventions d'organisations canadiennes et américaines se tiendront à Winnipeg au cours de l'année 1925. L'une des premières sera celle des apiculteurs, qui aura lieu les 27 et 28 juin.

Il est question d'organiser une branche du "Plus Grand Winnipeg" pour le parti progressiste. La campagne comprendrait les quatre sièges de Winnipeg et celui de Saint-Boniface. Une grande réunion aurait lieu à Winnipeg dans la semaine du 22 janvier, à [illegible] MM. Forbe, Hely et Brown.

Le département de la police de la ville offre une récompense de $1,000 à qui aidera à faire arrêter le fameux escroc Joseph X. Hearst.

Ligue des Dames Auxiliaires des Vétérans français

La Ligue des Dames Auxiliaires des Vétérans français donnera une grande partie de cartes le samedi 17 janvier à 8 h. 30 dans une des coquettes salles des Chevaliers de Colomb (coin des rues Graham et Smith). De jolis prix seront offerts aux heureux gagnants. Orchestre et rafraîchissements compléteront la soirée. Venez en grand nombre, vous y trouverez confort et amusements.

Calendrier de la "Liberté"

Le Calendrier de la Liberté est paru. Il a été envoyé dans les paroisses pour être distribué à nos abonnés. Ceux qui n'en auraient pas eu pourront le recevoir directement en s'adressant à l'administration du journal. Joindre un timbre de 15 sous pour l'affranchissement. Le Calendrier de la Liberté pour 1925 est consacré à l'Association d'Education du Manitoba.

Les dents à la mode

Chez nous, il est de coutume d'avoir les dents bien blanches, mais il n'en est pas de même dans beaucoup d'autres pays.

C'est ainsi que les Japonaises se plaisent à dorer leurs dents, ce qui est excellent et contribue à préserver la dentition de la carie, mais présente le défaut grave d'être très onéreux. Au Tonkin, en Annam, la coutume est d'avoir les dents laquées, noires comme de la suie. Les Indiennes, elles, raffolent des dents rouges.

Les cannibales de la Nouvelle-Guinée prennent exemple sur les requins: ils se liment les dents de façon que leurs mâchoires ressemblent à des scies. Enfin, certaines tribus de Bornéo estiment qu'il n'est pas de joli sourire si les quatre incisives ne sont pas arrachées.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Sainte-Agathe

Percepteurs: MM. Eug. Bilodeau, Alb. Lemoine, Josaphat Dorge, L. Toupin, Arthur Gratton, Aimé Courcelles et Félix Langlais.

Théobald Joyal	$5.00
Léo Péloquin	1.00
Joseph Saint-Onge	1.00
Edgar Lemoine	1.00
Josaphat Dorge	1.00
Pierre Beaudoin	1.00
Arthur Lapalisse	1.00
Eug. Lapalisse	.50
Ald. Saint-Onge	1.00
Pierre Gauthier	2.00
Les Révérendes Soeurs	5.00
Félix Lemoine	5.00
M. l'abbé Rocan	10.00
David Fontaine	1.00
Stanislas Fontaine	1.00
Edmour Fontaine	.50
Alexis Beaulieu	1.00
Damase Delorme	.25
Aimé Courcelles, jr	1.00
Aimé Courcelles, sr	1.00
Eugène Bilodeau	1.00
Edmond Brodeur	1.00
Irénée Brodeur	1.00
Josaphat Bilodeau	2.00
Lucien Bourassa	.50
Télesphore Courcelles	1.00
Mme J.-B. Courcelles	1.50
Ernest Courcelles	2.00
Philippe Gauthier	1.00
Ferdinand Gauthier	1.00
Martial Fenez	1.00
Louis Fenez	1.00
Antonio Toupin	1.00
Calixte Wery	.50
Frs Paillard, jr	1.00
Joseph Joyal, sr	1.00
Théophile Joyal	1.00
Edouard Dorge	1.00
Albéa Dorge	1.00
Mme Eudore Olivier	.25
Donat Joyal	2.00
Euclide Olivier, sr	.50
Tancrède Gauthier	1.00
Mme Joseph Toupin	2.00
Louis Lemoine	1.00
Louis Toupin	4.00
Pacifique Courcelles	2.00
Stanislas Toupin	2.00
Omer Joyal, sr	1.00
Omer Joyal, jr	1.00
François Sorin	.45
Antoine Alarie	1.00
Amédée Alarie	1.00
Lévis Courcelles	.25
Adonias Alarie	2.00
Joseph Lemoine	3.00
Félix-D. Lemoine	2.00
Clovis Beaudry	1.00
Ernest Joyal	1.00
Albéric Lemoine	2.00
Arthur Lemoine	5.00
Arthur Gratton	3.00
Félix-Alf. Dorge	1.00
Mme Pierre Lemoine	1.00
Adolphe Lemoine	1.00
Ovide Pelletier	.50
Raphaël Olivier	.50
J.-B. Tucker	1.00
David-Doria Dorge	1.00
Ald. Pilon	.50
Joseph Lapointe	3.00
Ignace Dumesnil	1.00
Edouard Dumesnil	1.00
Frs Paillard, sr	1.00
André Brodeur	1.00
Siméon Garet	2.00
Fortunat Gratton	2.00
Ferdinand Gratton	2.00
Alfred Ouimet	.50
John Ouimet	1.00
Mme John Ouimet	.50
Marcel Brémault	1.00
Dr R. Roy	5.00
Arthur Joyal	1.00
Alexandre Brémault	2.00
Edmond Guertin	1.00
A. Désautels	.50
Albert Péloquin	1.00
Jean Sorin	2.00
Célevenne Robert	1.00
Gérard Chénard	3.00
Total	$136.20

La Broquerie

Percepteurs: MM. N. Deslauriers, P.-Z. Boisjoli, Geo. Lambert, J.-W. Normandeau, H. Savard, C. Desgagné, E.-A. Gomien, F. Perrière, H. Simard, A. Laurencelle, H. Gagnon, L.-M. Tétrault, H. Normandeau.

M. l'abbé Giroux	$10.00
H. Beaulieu	1.00
Mlle Alice Légaré	1.00
A. Rocan	.25
L.-J. Granger	.50
T. Kéroack	.25
Alphée Kéroack	.50
Georges Michaud	1.00
Nap. Normandeau	1.00
Oscar Balcaen	1.00
S. Larivière	.50
L. Tétreault	1.00
Philias Gagnon	.25
E. Delay	.50
Joseph Perrière	.50
Alf. Chairelat	.50
C.-F.-X. Langlais	.50
Frank McCarthy	1.00
Alphonse Boisjoli	.50
Georges Lafortune	1.00
Ed. Chariet	1.00
J.-O. Beaupré	.25
Anonyme	.25
Mme Vve M. Wenden	.50
Mme Art. Gosselin	.50
Mlle Noémie Deslauriers	.25
Joseph Lafortune	.25
Mlle Jeannette Lafortune	.25
Hubert Lafortune	.25
Mlle Marguerite Lafortune	.10
Mlle Yvonne Lafortune	.10
Ernest Simard	.10
Philibert Laurecelle	.50
Alf. Laurencelle	.50
Auguste Carrière	.50
C. Therrien	1.00
Mlle Mary Nell	1.00
Pierre Laramée	.50
H. Simard	.75
W. Verrier	.50
F. Robert	1.00
Charles Heide	1.00
M. Gauthier	.50
Art. Champagne	.50
Joseph Pierson	.50
J.-B. André	1.00
J.-W. Normandeau	1.00
L. Wenden	1.00
Alf. Morand	1.00
Mme A. Savoie	1.00
J. Carrière	.50
Eug. Gomien	1.00
S. Charrette	1.00
Arthur Gosselin	1.00
Joseph Morand	.50
Pierre Berthelette	1.00
R. Grouette	.50
Victor Berthelette	.50
Paul Berthelette	.25
RR. Soeurs Grises	5.00
H. Normandeau	5.00
P.-E. Bolly	.50
Mme Vve T. Bolly	1.00
Elz. Pelletier	1.00
Mlle Anna Pelletier	1.00
N. Fournier	1.00
Alb. Chartier	.25
E. Henri	.50
R. Bolly	1.00
O. Bédard	1.00
Joseph Granger	1.00
Joseph Delorme	.50
C. Vergono	.25
Frs Perrière	1.00
P.-Z. Boisjoli	1.00
Georges Lambert	.50
E. Ouellette	1.00
Alex. Chénier	.50
Nap. Deslauriers	1.00
Eug. Fabas	.25
Alex. Gagnon	1.00
E. Bolly	1.00
Ph. Savard	1.00
Mme Aristide Rocan	.50
Mme P.-A. Saint-Laurent	1.00
Mlle Irène Lafortune	.25
Marcien Lafortune	.25
Mlle Thérèse Lafortune	.10
Mlle Cécile Lafortune	.10
Mlle Berthe Lafortune	.10
Edouard Lafortune	.10
Georges Laurencelle	.50
J.-B. Simard	1.00
Mlle Aurore Gauthier	.50
Frs Desjardins	.25
E. Gauthier	.50
Nap. Carrière	.25
Eug. Simard	1.00
Alf. Dufresne	2.00
Mme Vve R. Boissinot	.50
Mlle Jeanne Lemoine	1.00
J. Comtant	.25
H. Savard	.50
D. Côté	.25
R. Clément	1.00
Joseph Gosselin	1.00
H. Gagnon	1.00
E.-A. Gomien	1.00
C. Desgagné	1.00
J.-J. Lambert	.25
A.-J. Lambert	.50
P. Paquin	.75
Jules Paquin	.75
Frank Berthelette	.50
Alex. Morand	.50
Elz. Delorme	.50
Alf. Harel	.25
Total	$93.70

Lorette

Percepteurs: MM. L. Marcoux, S. Mireault, E.-J. Dubuc, A. Cournoyer, J. Grégoire.

Marcien Arpin	$2.00
Jos. McDougall	1.00
Mme Jos. Lebrun	.25
Mme Polecais	.50
S. Frosman	.45
L. Dufresne	.50
A. Adolphe	1.00
C. Henri	.25
D. Henri	.25
Jos. Arpin	1.00
V. Arpin	1.00
M. Skotnicki	.10
C. Roy	.50
J. Dugas	1.00
Jos. Grégoire	1.00
Mme Dufault	.25
M. Dufresne	.50
Mme A. Marcoux	1.00
M. Trudeau	1.00
V. Trudeau	.50
J. Landry	1.00
M. Turcotte	1.00
Mme Arpin	1.00
Dr Royal	5.00
P. Ferland	1.00
Mme Janson	1.00
G. Janson	.50
V. McDougall	1.00
E. Richard	.50
J. Janson	1.00
H. Therrien	.50
A. Therrien	.25
W. McDougall	1.00
Ovila Bélisle	1.00
Anonyme	.25
L. Marcoux	1.00
O. Ferland	.50
J.-C. Arpin	2.00
Mme Blanche Gauthier	.50
Nap. Janson	.59
Oscar Manaigre	1.00
Arthur Laurin	1.00
Alcide Desmarais	.35
Charles Lavallée	.50
Max. Landry	.25
J. Manaigre	1.00
M. l'abbé Saint-Amant	10.00
Pierre Cournoyer	.50
A. Cournoyer	1.00
Sarah Lagimodière	1.00
Michel Lagimodière	1.00
Un ami	.50
Emile Poirier	.50
Eug. Cournoyer	.50
Georges Durant	.50
Elie Levi	.50
F. Adolphe	.50
Lamina Dumaine	.50
Médéric Gendron	1.00
René Gendron	1.00
Mlle C. Gendron	1.00
Emile Gauthier	1.00
Ubald Trudeau	1.00
Mlle C. Gauthier	.50
Alcide Gauthier	1.00
William Lagimodière	2.00
Oscar Dugas	1.00
Japhet Manaigre	1.00
Jérémie Manaigre	.50
D. Landry	.50
Raymond Janson	1.00
Delphis Janson	.50
Aléodias Manaigre	.50
O. Mousseau	1.00
Jos. Manaigre	1.00
O. Manaigre	.50
Mme L. Manaigre	1.00
C. Brissette	1.00
Al. Grégoire	4.00
L. Grégoire	1.00
Osman Désorcy	1.00
Emile Désorcy	1.00
Mme A. Dubuc	1.00
Mme Béatrice Saint-Amant	.86
Léon Laurin	2.00
Alex. Laurin	1.00
Henry Bissonnette	1.00
H. Laurin	1.00
Frs Desmarais	1.00
Frs Mondor	.50
Albert Mireault	.50
G. Landry	.50
S. Mireault	1.00
Total	$90.60

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF

Célina Gaudet-Théroux,

late of the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, widow, deceased:

All claims against the above estate, duly verified by statutory declaration, must be sent to the undersigned, at 642 William Avenue, in the City of Winnipeg, in Manitoba, on or before February the twenty-first, A.D. 1925.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 27th day of December 1924.

J. H. N. LEVEILLE,
PAUL SALA,
NELLA B. LEVEILLE,
BIBIANE B. SALA,
Executors of the said Estate.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.